TOME XIII. N° 5 PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e) 1er JUIN 1923

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Réflexions sur « le Rouge et le Noir »

On écrirait un chapitre bien curieux de l'histoire littéraire sur ce que j'appellerai, faute d'un meilleur terme, la vitalité des romans. Remontons au dix-septième siècle et pensons à Mlle de Scudéri, à la place que *le Grand Cyrus* (1650) et la *Clélie* (1654) occupèrent dans l'imagination de l'époque. Sainte-Beuve a pu dire que la Grande Mademoiselle s'était modelée d'après les héroïnes de ces romans. Les amis du Grand Condé lui envoyaient à sa prison de Vincennes un volume de *Cyrus*, pour le distraire. Ceux de M. d'Andilly, un volume de la *Clélie*, pour le flatter, dit encore Sainte-Beuve, avec la description de son désert. Aujourd'hui ces romans sont morts. Morte aussi la *Clarisse Harlowe* de Richardson, dont Diderot s'écriait avec exaltation « qu'il voudrait trouver un autre mot que celui de roman, pour parler de ce livre. » Et il ajoutait : « O Richardson, Richardson, homme unique à mes yeux, tu seras ma lecture dans tous les temps... Si tu n'as pas joui de ton vivant de toute la réputation que tu méritais,

combien tu seras grand chez nos neveux quand ils te verront à la distance où nous voyons Homère... Siècles, hâtez-vous de couler et de ramener les honneurs qui sont dus à Richardson ! » Deux siècles ont passé, en effet, et nous sourions de cet enthousiasme, comme aussi de la fascination exercée par la *Nouvelle Héloïse* sur ses lecteurs du dix-huitième siècle. Encore un roman mort ! Tandis que *la Princesse de Clèves*, parue bien peu de temps après la *Clélie*, est toujours vivante, toujours vivante *Manon Lescaut*, l'aînée pourtant de la *Nouvelle Héloïse*, toujours vivant *Candide*, toujours vivants les romans de Balzac, tandis que ceux de sa rivale de gloire, George Sand, vont prenant de plus en plus ce caractère historique qui les dépouille de toute actualité agissante et passionnante.

On aperçoit ainsi qu'à la distance des années, les romans, célèbres un moment, se distribuent en trois classes. Premier groupe : ceux qui n'existent plus que comme des curiosités de bibliothèque ; c'est le cas de la *Clélie*. — Second groupe : ceux qui offrent un intérêt plus particulier de documents. Ainsi *Lélia* et *Indiana*, bien significatifs quand on veut comprendre les façons de sentir et de penser des romantiques. C'est le cas, plus près de nous, des livres d'Octave Feuillet, si précieux pour l'intelligence des mœurs aristocratiques et bourgeoises du second Empire. — Troisième groupe : les quelques romans qui gardent toute leur actualité à travers les générations, et comme je disais, une actualité agissante. Ceux de Mme de Lafayette, de l'abbé Prévost, de Voltaire, de Balzac, que je citais tout à l'heure sont du nombre. Du nombre le *Don Quichotte* de Cervantès, le *Robinson* de Daniel de Foë, l'*Adolphe* de Benjamin Constant. A ce groupe paraît se rattacher *le Rouge et le Noir* de Stendhal dont voici une édition nouvelle (1), réimprimée d'après le texte revu par Beyle lui-même. Elle est faite pour les dévots de cet écrivain, car il continue à avoir mieux que des admirateurs, des fanatiques, justifiant ainsi le mot d'un de ses contemporains : « ceux que Beyle a mordus restent mordus ». Ces stendhaliens passionnés retrouveront avec joie, dans cette réimpression, l'étrange demi-commentaire que le romacier avait fait à son propre récit en changeant, presque

(1) Ces pages doivent servir de préface à l'édition de *Rouge et Noir*, que prépare M. Arbelet à la librairie Champion.

de page en page, les titres de chapitres. Encore un de ses traits distinctifs que cette excentricité qui le poussait à multiplier ses pseudonymes, à imaginer sans cesse des alibis. Ce sont comme les petits tics de ce personnage, si compliqué, qui disait de lui-même au début de ses Mémoires : « Qu'ai-je donc été, je ne le sais pas. A quel ami, quelque éclairé qu'il soit, puis-je le demander? »

Si ses livres n'avaient traduit que ces côtés énigmatiques de son caractère, l'œuvre de Beyle demeurerait un bibelot ; elle n'aurait pas cette prise sur les lecteurs de 1923 qui fait de la gloire de ces deux grands romans : *le Rouge et le Noir* et *la Chartreuse de Parme*, tout autre chose qu'une mode posthume. Je commence par dire que, pour ma part, je mets le premier de ces deux récits infiniment au-dessus du second, en dépit de la préférence que Balzac accordait à celui-ci. Je suis même persuadé que la *Chartreuse* serait sinon tombée dans l'oubli, du moins qu'elle resterait dans une demi-obscurité n'était son frère aîné. La *Chartreuse* me semble avoir ce défaut d'être un roman par allusion, sauf dans quelques parties : ainsi la célèbre bataille de Waterloo. Il lui manque ce don de la présence que *le Rouge et le Noir* possède au suprême degré. C'est ce qu'indiquait Sainte-Beuve, mais trop durement, quand il disait « que le monde de la *Chartreuse* est fabriqué tout autant qu'observé », que ce récit « est une suite de paradoxes, d'analyses piquantes et imprévues auxquels l'auteur donne des noms d'hommes ». Il ajoutait : « Les personnages n'ont point pris véritablement naissance dans son imagination et dans son cœur. Ils ne vivent pas. » Pour mettre ce jugement au point, il faudrait dire : Ces personnages vivent, mais devant l'auteur et pas devant nous. Il raconte ce qu'il en connaît. Il ne nous les montre pas. J'émets d'ailleurs cette réserve en ajoutant que l'admiration passionnée dont j'ai vu mon maître Taine possédé pour ce livre, me force à penser que c'est sans doute moi qui ne sais pas voir ces héros.

Je vois, en revanche, avec une netteté d'hallucination, tous les personnages du *Rouge et Noir*, depuis M. de Raynal jusqu'à l'abbé Pirard et depuis Mme de Raynal jusqu'à Mathilde de La Môle, sans parler de Julien Sorel, la création peut-être la plus étonnante que la littérature d'imagination nous ait donnée dans ces cent dernières années. Rien qu'en écrivant ce nom, je crois distinguer une des con-

ditions de la vitalité d'un roman : c'est qu'il s'y rencontre un type très fortement frappé, que ce type soit profondément rattaché à son époque et que pourtant son individualité, non seulement, pour reprendre une expression familière à Balzac, « fasse concurrence à l'état civil », mais qu'elle demeure comme un échantillon représentatif de toute une file d'individus semblables dans toutes les époques. C'est le cas, remarquez-le, pour Don Quichotte, pour Robinson, pour Desgrieux et pour sa Manon Lescaut. Ces caractères sont dessinés avec une précision de miniature. Les traits accidentels, qui font qu'une génération dans un pays ne ressemble à aucune autre, sont soulignés avec une justesse surprenante. Don Quichotte ne peut pas s'être rencontré ailleurs qu'en Espagne et au seizième siècle, Robinson ailleurs qu'en Angleterre et au dix-huitième, Desgrieux et Manon ailleurs qu'en France et sous la Régence. Tour de force du génie : cet hidalgo espagnol, si localisé, si enraciné, résume en lui toutes les âmes chimériques et généreuses, héroïques et extravagantes des idéalistes de tous les temps, incapables de s'accommoder au réel, et s'y meurtrissant sans jamais se décourager. Robinson, ce jeune garçon anglais, féru d'aventures, à moitié commerçant, à moitié colon, correspond si bien aux qualités, audacieuses et mercantiles à la fois, de sa nation, qu'il devrait être, semble-t-il, presque inintelligible à nous autres continentaux :

Et penitùs toto divisos orbe Britannos,

disait déjà Virgile. Tout au contraire, lequel de nous ne se rappelle l'impression de ravissement produite sur sa tête d'enfant gallo-romain, par l'évocation du solitaire contraint de lutter contre toutes les hostilités de la nature avec l'appui de sa seule énergie. Daniel de Foë, en pétrissant cette figure d'après ses compatriotes, a du même coup ramassé dans cette physionomie tout le drame de la volonté humaine aux prises avec le sort. De sa Manon, l'abbé Prévost a su de même faire tout ensemble une fille galante de notre dix-huitième siècle et le symbole éternellement vrai d'une amoureuse tentée par le luxe, folle de celui qu'elle aime et folle aussi du plaisir, sincèrement passionnée et cyniquement infidèle, si ingénue et si perverse. Vous vous souvenez des vers de Musset :

Pourquoi Manon Lescaut, dès la première scène,
Est-elle si vivante et si vraiment humaine,
Qu'il semble qu'on l'a vue et que c'est un portrait?...

Et son amant, le déraisonnable chevalier, est-il assez un jeune noble d'alors, courageux, chatouilleux sur le point d'honneur, toujours prêt à mettre l'épée à la main ! S'agit-il d'argent, il n'a pas plus de probité que le Dorante du *Bourgeois gentilhomme*, cet exploiteur, ou le Don Juan du *Festin de Pierre*. Nous devrions le mépriser, nous ne pouvons pas. Il nous représente l'éternel amant. Michelet l'a dit, avec son éloquence parfois si poignante : « Ce n'est pas du génie, c'est bien plus : c'est nature, douleur, honte, amour, volupté amère, désespoir. Le cœur est percé. » Depuis 1727, où les femmes de chambre cachaient *Manon* dans leur fichu, Manon et Desgrieux n'ont pas pris un jour.

La même loi, signalée plus haut, se découvre ici, pour ces trois romans d'origine et de forme si différentes : la création d'un type nettement daté à travers lequel nous saisissons un état de sensibilité si profondément humain qu'il ne date pas, lui, et qu'il se reproduit sans cesse à travers les âges, identique sous les formes diverses et adventices que lui imposent les mœurs. C'est, ici, l'élan chevaleresque brisé par la vie ; là, l'indomptable révolte contre le malheur ; dans le livre de Prévost, la fatalité de la passion. Allons-nous retrouver dans *le Rouge et le Noir*, pour expliquer sa vitalité, l'application de cette même loi d'esthétique? Nous la retrouvons. Que Julien Sorel soit un personnage de son époque, c'est trop évident. Pourquoi hésite-t-il entre la carrière de soldat et celle de prêtre, entre l'uniforme et la soutane? (voilà, entre parenthèses, l'explication la plus vraisemblable du titre énigmatif imaginé par Beyle.) Parce qu'il est un jeune homme de la Restauration, encore enchanté du prestige de Napoléon, et qui, dévoré d'ambition, se rend compte que le moyen de parvenir n'est plus au bivouac. Julien est aussi un provincial avec ce mélange de maladresse et de convoitise, d'effronterie et de timidité d'un dépaysé supérieur que Paris déconcerte et attire, exaspère et charme à la fois, qui s'en défie et s'y enchante. Cette atmosphère de malaise intime fut celle de Stendhal lui-même à son arrivée dans la capitale. Elle est peinte dans *le Rouge et le Noir* avec une finesse extraordinaire mais

qui devrait nous sembler bien démodée, car cette différence radicale entre Paris et la province a presque disparu aujourd'hui pour beaucoup de raisons, dont la plus puissante est simplement la facilité sans cesse accrue des communications. Cette continuelle oscillation entre l'Armée et l'Église devrait nous donner aussi l'idée de temps bien vieux. Il n'en est rien, parce que l'auteur a su mettre un dessous permanent à ces accidents. Si Julien hésite dans sa carrière, s'il est ému jusqu'à la frénésie par son adaptation à la vie parisienne, c'est qu'il est *un plébéien en transfert de classe.* Nous touchons ici au point le plus intime de ce roman. Nous tenons sa signification générale et typique. Précisons-la.

Qu'il y ait des classes et que leur juxtaposition, ou mieux, leur échafaudage, constitue une des conditions nécessaires de toute société, l'histoire nous le montre comme le raisonnement. On a pu rendre les cloisons entre ces classes plus ou moins perméables, ou, revenons à la métaphore de l'échafaudage, établir des escaliers, voire des ascenseurs, pour faire communiquer les étages, il n'en est pas moins vrai que l'égalité complète entre les familles ne s'est jamais établie. Elle ne s'établira jamais. Ces familles se groupent d'après leurs façons de vivre. Ainsi se constituent des milieux tout voisins les uns des autres, mais très différents. Prenons, comme exemple, dans la campagne, des familles où les gens travaillent la terre de leurs mains et celles dont les membres vivent des rentes que leur assurent leurs propriétés, louées à des fermiers ou cultivées par des ouvriers agricoles. Vous avez là des paysans d'une part, de l'autre des bourgeois. Allez à la ville, vous y trouverez de nouveau une classe de travailleurs manuels : ce sont les ouvriers, et, à côté, une classe mixte de commerçants, d'employés que l'on peut appeler des demi-bourgeois ; une autre classe de travailleurs adonnés aux professions libérales : avocats, médecins, professeurs, écrivains, ceux-ci sont bien des bourgeois, mais pas tout à fait pareils à une dernière classe, celle des familles riches où le travail a complètement cessé d'être un métier. Il n'est pas besoin d'une longue analyse pour discerner que ces différences entre les classes doivent aboutir à la formation de psychologies différentes. Pour nous en tenir à des cas extrêmes, le paysan n'aura ni les mêmes habitudes physiques, ni les mêmes manières

de sentir et de penser que le bourgeois son voisin, et moins encore que le citadin opulent. Imaginons maintenant que, par suite d'une série de hasards, — de plus en plus multipliés de nos jours, — un adolescent, né et grandi dans une de ces classes, se trouve pénétrer dans une autre. Fils de paysan, — c'est l'histoire de Julien Sorel, — et muni d'une instruction assez imprudemment donnée, il s'introduit chez de grands bourgeois ou des nobles. Imaginons que ce jeune homme soit impressionnable, qu'il entrevoie une existence autre que celle des siens et qui lui paraisse plus conforme à ses propres facultés ; il se produira en lui un effort de transplantation qui n'ira pas sans fièvre. C'est une de ces fièvres dont *le Rouge et le Noir* enregistre les épisodes. La vitalité de ce livre vient de cette étude.

Insistons-y : plus nous avançons dans la démocratie, plus le chef-d'œuvre de Stendhal devient actuel. Qu'est la démocratie en effet? Un immense travail de transfert de classe. L'ancien régime le connaissait, lui aussi, ce transfert. La preuve en est qu'un ministre de Louis XIV, comme Colbert, avait pour père un drapier, que le premier des Mirabeau exerçait un humble métier dans les Hautes-Alpes. Mais ce passage d'une classe à une autre s'accomplissait alors par la famille, au lieu qu'il s'accomplit aujourd'hui par l'individu. C'est là le phénomène que Stendhal a nettement vu. Qu'il l'ait vu est une preuve de son étonnante intuition d'observateur ; car lui-même, tout au contraire, appartenait à une lignée qui avait franchi l'étape. Seulement il avait traversé la Révolution et si, par réaction contre sa propre famille, il avait adopté les principes des novateurs de 89, il avait su discerner, avec une perspicacité singulière, ce qui fait le véritable caractère des grands mouvements populaires comme celui-là : un assaut mené au nom de l'idéologie par les déshérités du sort contre la fortune des riches. « Il faut en convenir », dit-il à un moment de son récit (chap. XIII), « le regard de Julien était atroce, sa physionomie hideuse. Elle respirait le crime sans remords. *C'était l'homme malheureux, en guerre avec toute la Société.* »

Une autre condition de la vitalité d'un roman nous est révélée dans cette simple phrase. Il est nécessaire que l'auteur se soit fait par réflexion, ou par instinct, toute une philosophie à l'occasion de l'histoire qu'il raconte. La fin de *Don Quichotte* nous montre Cervantès donnant raison à

son chimérique et si noble héros contre le grossier bon sens de Sancho Pança. Daniel de Foë termine son *Robinson* par cette phrase : « Je suis en train de me préparer pour un plus long voyage que tous ceux-ci, ayant passé soixante-douze ans d'une vie d'une variété infinie, ayant appris suffisamment à connaître le prix de la retraite, le bonheur qu'il y a de finir ses jours en paix. » C'est le thème que Gœthe devait développer dans son *Faust :* le salut par l'action. Manon Lescaut — Michelet l'a fortement indiqué — (la *Régence*, chap. XIX) se résume tout entière dans cette idée que « l'amour excuse tout », qu'elle donne aux amants le droit de tout faire. *Candide* proclame que le dernier mot de la sagesse humaine est de cultiver son jardin, c'est-à-dire d'accepter, en essayant de les exploiter sagement, les plus misérables conditions de notre sort. *Le Rouge et le Noir*, lui, dénonce cette vérité, que la civilisation est comme un mince vernis sur la sauvagerie primitive, vernis toujours prêt à s'écailler. Il y a une contradiction singulière entre le phénomène analysé dans tout le livre, ce transfert de classe, lequel suppose une hiérarchie, un progrès, et cette soudaine réapparition de la barbarie primitive. Écoutez Julien, dans sa prison, déclarer qu' « il n'y a point de droit naturel... qu'il n'y a de droit que lorsqu'il y a une loi pour défendre telle chose sous peine de punition. Avant la loi, il n'y avait de *naturel* que la force du lion, que le besoin de l'être qui a faim, qui a froid, que le *besoin* ». Toute la psychologie de la Terreur, de la Commune, du bolchevisme, tient dans cette formule. Stendhal, d'ailleurs, ce raffiné d'esprit et le fils d'une société très cultivée, déclare aussitôt qu'une telle vue des choses est « de nature à faire désirer la mort ». Rien de pathétique comme ces sursauts de sensibilité d'un observateur devant quelque atroce vérité sur le cœur humain, vérité qu'il ne peut pas s'empêcher de découvrir, de dire, et qui lui fait mal à luis même tant elle est cruelle. C'est encore une des condition- de la vitalité d'un roman que cette complète — Carlyle aurait dit : cette héroïque — sincérité de l'auteur. Shakespeare en a donné le principe dans *Hamlet.* C'est quand il fait tenir à Polonius quittant Laërte le discours célèbre : « Pardessus tout, sois *vrai avec toi-même.* » Parole qui semble bien simple. Elle est très profonde. *Don Quichotte*, *Robinson*, *Candide*, *Manon* furent les œuvres d'hommes absolument vrais

avec eux-mêmes. *Le Rouge et le Noir* appartient à ce groupe. Pour cette raison encore il est aussi vivant aujourd'hui qu'à l'époque où Stendhal le composait et dont il disait : « J'étais devenu parfaitement heureux, c'est trop dire, mais enfin fort passablement heureux, en 1830, quand j'écrivais *le Rouge et le Noir.* » C'est qu'il copiait sa vision du monde avec une absolue franchise et que cette vision était celle d'une des âmes les plus passionnées et les plus lucides qui aient jamais existé.

Paul Bourget,
de l'Académie française.

Vues sur l'Histoire de France[1]

JEAN sans Peur finit par rétablir un peu d'ordre dans Paris, mais la France était dans le chaos. La confusion des idées était extrême. Il n'y avait plus de gouvernement. Le duc de Bourgogne tenait en son pouvoir le roi fou, parlait en son nom, et avait la reine Isabeau, l'indifférente et obèse Bavaroise, pour complice. Le dauphin Charles s'était retiré avec ses partisans au sud de la Loire. Cependant Henri V procédait méthodiquement à la conquête de la France. Il prenait Rouen et s'installait en Normandie. On reprochait à Jean sans Peur de trahir. Sans doute ne voulut-il pas conclure avec l'Angleterre une paix qui ne pouvait qu'être ignominieuse, en laissant de côté le dauphin : l'âme de la résistance nationale se fût réfugiée chez le futur roi. Jean chercha à se rapprocher du jeune prince. Deux entrevues eurent lieu. A la seconde, à Montereau, une altercation éclata. Le duc de Bourgogne fut assassiné ainsi que lui-même jadis avait fait tuer le duc d'Orléans.

Ce nouveau crime politique, commis en présence du dauphin bien qu'il ne l'eût pas commandé, précipita la fin du drame. Comme le parti d'Orléans jadis, le parti bour-

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 mai 1923.

guignon cria vengeance. Cette vengeance, le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, l'exerça contre la France. Il la livra à Henri V qui épousa la fille de Charles VI et deviendrait roi de France à sa mort. Les deux couronnes étaient confondues, la France conquise par l'Angleterre, le dauphin Charles, le « soi-disant dauphin », déchu de ses droits au trône, le tout signé de Charles VI privé de ses dernières lueurs de raison. Dans ces mots « soi-disant dauphin », il y avait une imputation terrible : celle que Charles VII n'était pas le fils de son père. Tel fut le honteux traité de Troyes (20 mai 1420). Plus honteuse l'acceptation de l'Université, du Parlement, de tous les corps constitués de France. La signature de Charles VI étant nulle, les États généraux donnèrent la leur. Toutes les autorités approuvèrent. Paris même, ce fier Paris, acclama Henri V, « moult joyeusement et honorablement reçu ». Henri V s'empressa de prendre possession de la Bastille, du Louvre et de Vincennes. De ces forteresses, un roi étranger commanderait les Parisiens. Voilà ce que les révolutions leur avaient rapporté : elles sont même la seule excuse de cet incroyable abaissement. La misère, la famine étaient telles, à la suite de ces longs désordres, que Paris, après avoir perdu le sens national dans ses disputes, avait perdu la dignité.

Neuf années s'écoulèrent pendant lesquelles il n'arriva pour la France qu'un événement heureux. Henri V mourut prématurément, deux mois avant Charles VI. C'est-à-dire que l'Anglais n'eut pas l'héritage que lui réservait le traité de Troyes. Il ne fut pas roi de France. Il ne fut pas sacré à Reims. Il laissait un fils de neuf mois qui ne pouvait, lui non plus, recevoir la consécration d'où le pouvoir légitime découlait. Ce fut pour la cause de Charles VII, la cause nationale, une chance inestimable : le chemin restait libre. On comprend l'importance que Jeanne d'Arc, avec une intuition merveilleuse, attachait à faire sacrer le dauphin sans délai.

De 1422 à 1429, l'héritier de la couronne de France, proscrit, dénué de ressources, reconnu par un petit groupe de fidèles seulement, erre dans les parties de son royaume qui ne sont pas occupées par les Anglais. Encore n'y a-t-il guère d'autorité. Il est le « roi de Bourges », où il réside ordinairement. Cette chétive royauté est bien nominale.

Charles VII ne peut même pas lever de soldats. Il n'a avec lui que quelques bandes d'Armagnacs, quelques Écossais qu'il paie quand par hasard il a de l'argent. Charles VII, qui ne peut aller à Reims occupée par les Anglais, n'est que le dauphin. Il n'est qu'un prétendant. Ses droits sont contestés. Sa naissance l'est elle-même. Comment peut-on être si sévère pour les hésitations et les faiblesses de ce malheureux jeune homme de vingt ans, si mal préparé à sa tâche (il était le quatrième fils du roi fou), si mal soutenu par un pays démoralisé, si mal entouré que ses conseillers se disputaient entre eux, comme il arrive dans les affaires qui ne vont pas bien et où l'on s'aigrit. Charles VII tenta ce qu'il put : une réconciliation avec le duc de Bourgogne, qui échoua ; un mariage, qui réussit, avec la fille du duc d'Anjou. Il avait le sentiment d'un rôle national à remplir, seul moyen de retrouver sa couronne. Mais les moyens matéricls manquaient autant que le ressort moral. Toutes les petites entreprises militaires étaient vouées à l'échec. Devant l'Angleterre victorieuse, devant la puissante maison de Bourgogne, le roi de Bourges se sentait écrasé. Le régent anglais, le duc de Bedford, avait entrepris la soumission méthodique de la France. Orléans assiégé était sur le point de succomber après une belle et longue défense, après quoi les Anglais eussent été les maîtres de l'Ouest et du Centre. La cause de Charles VII semblait perdue. Il songeait à se retirer dans le Dauphiné. D'autres lui conseillaient de quitter la France.

Tout allait changer en quelques jours. La résistance d'Orléans avait fini par forcer l'attention du pays, par le réveiller. Orléans, c'était un symbole. L'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne, la captivité de Charles d'Orléans, le fils de la victime, le touchant et pur poète, vingt-cinq ans prisonnier à Londres : autant de souvenirs, d'images, d'émotions. Orléans était la ville du parti d'Orléans, du parti national, la ville ennemie des Bourguignons et des cabochiens. Les histoires héroïques de son siège couraient la France. Elles allaient jusqu'aux limites de Champagne et de Lorraine, dans ce village de Domremy où Jeanne d'Arc entendait ses saintes. Et les voix lui disaient ce qu'il fallait faire, ce que nous voyons distinctement aujourd'hui, mais ce que le plus grand des politiques, vivant en ce temps-là, n'eût peut-être vu que pour le juger impos-

sible : « Délivrer Orléans et sacrer le dauphin à Reims. »

C'était la mission de Jeanne d'Arc et elle l'a remplie. Pour la France, c'était le salut. D'un consentement universel, il n'est dans aucun temps, dans aucun pays, une aussi pure héroïne, un récit plus merveilleux. Nul ne pourra l'entendre que ses yeux ne s'emplissent de larmes. Ce que nous voulons montrer ici, c'est comme le sublime épisode de Jeanne d'Arc entre harmonieusement dans l'histoire de la France, continue le passé et prépare l'avenir.

Jeanne d'Arc a aujourd'hui moins de sceptiques qu'elle n'en trouva de son temps. Dès le jour où une force mystérieuse eut poussé cette jeune fille de dix-huit ans à quitter son père, sa mère et son village pour sauver la France, les objections ne manquèrent pas. Jamais elles ne la découragèrent. Ceux qui crurent en elle, le peuple le premier, eurent raison contre les raisonneurs. Et ceux-là même qui n'avaient pas la foi, mais qui voulaient le bien du royaume, se dirent qu'après tout les affaires étaient si bas qu'on ne risquait rien à essayer ce concours providentiel. La cause du dauphin ne pouvait plus compter que sur un miracle. Et ce miracle, la France l'attendait, car à peine Jeanne d'Arc était-elle partie de Vaucouleurs pour se rendre auprès de Charles VII, que son nom volait de bouche en bouche et rendait du courage aux assiégés d'Orléans.

Du point de vue le plus terrestre, du point de vue politique, ce qu'il y a d'incomparable chez Jeanne d'Arc, c'est la justesse du coup d'œil, la rectitude du jugement, le bon sens. Pour sauver la France, créée par ses rois, confondue avec eux, il fallait relever la royauté. Pour relever la royauté, il fallait rendre confiance et prestige à l'héritier qui finissait par perdre espoir, et peut-être doutait de sa naissance même. C'est pourquoi la première rencontre de Jeanne et de Charles VII, à Chinon, est si émouvante. Le geste de Jeanne, reconnaissant le dauphin qui doute encore d'elle et tombant à ses genoux, est décisif. Le principe sauveur, la monarchie, est désigné. A l'homme, au roi légitime, la confiance en lui-même est rendue.

Elle fut rendue à tous. Il n'était pas rare que les militaires et les politiques qui aimaient le mieux Jeanne ne voulussent pas l'écouter. Presque toujours c'était elle qui avait raison, ses pressentiments étaient vérifiés et elle dégageait un tel esprit de tranquille certitude que les gens faisaient

sans effort ce qu'elle avait dit. Ainsi fut levé le siège d'Orléans. Puis, sans perdre une minute, n'écoutant pas les avis, intéressés ou désintéressés, des faux sages, elle conduisit le roi à Reims. La vraie sagesse était de suivre son inspiration. D'enthousiasme, les Anglais qui essayaient de barrer le passage furent bousculés à Patay. D'enthousiasme, Troyes fut pris. Les gouverneurs bourguignons, pris de peur devant le mouvement populaire, ne recevant pas de secours de Bedford, ouvrirent les portes de Châlons et de Reims. Le dauphin y fut sacré solennellement, selon tous les rites. Le petit prince anglais ne pouvait plus être qu'un faux roi.

La France avait l'instrument de son salut. Mais tout ce qui pouvait se faire par miracle était fait. Jeanne d'Arc, après le sacre, eut un de ces pressentiments qui ne la trompaient pas : sa mission était finie. Il ne lui manquait plus que l'auréole du martyre. Son rêve eût été de conduire le roi à Paris après l'avoir conduit à Reims. Elle échoua devant la ville, restée de cœur et d'âme bourguignonne : le « bourgeois de Paris » l'injurie dans son célèbre *journal*. Autre échec devant Compiègne : tombée aux mains de Jean de Ligny, bourguignon, elle fut, d'ordre du duc de Bourgogne, livrée aux Anglais. La lutte des partis continuait et elle est l'élément capital du procès de Rouen. Jeanne d'Arc personnifiait la patrie pour les uns, pour les autres les noms détestés d'Orléans et d'Armagnac. Bedford et Winchester, pour condamner la sainte au bûcher, se servirent encore de nos guerres civiles. Qui fut leur homme? Cauchon, une des lumières de l'Université de Paris, l'Université bourguignonne, pleine de ses rancunes. Cauchon eut soin de la consulter : elle déclara coupable l'héroïne des « Armignats ». La haine de l'Université contre Jeanne d'Arc est la même qui avait associé les docteurs aux bouchers, les intellectuels aux cabochiens. L'odieux du procès et de la condamnation doit équitablement se partager entre les Anglais et leurs serviteurs français du parti bourguignon, le parti de l'Angleterre, le parti de l'étranger.

Pourtant, une des grandes idées de la « bonne Lorraine » avait été la réconciliation des Français. Le grand mouvement national que son intervention avait déterminé, le retentissement et l'horreur de son martyre réalisèrent son vœu. La domination anglaise était de plus en plus détestée.

Paris même se lassait. Le duc de Bourgogne se sentait abandonné par ses partisans et la protection de l'Angleterre commençait à lui peser. Quatre ans après la mort de Jeanne d'Arc, il se réconciliait au congrès d'Arras avec Charles VII qui n'acheta pas trop cher cet accord en exprimant des regrets pour l'assassinat de Jean sans Peur. Brève réconciliation. La maison de Bourgogne sera encore l'ennemie de la France. Mais il n'y aura plus chez nous que des débris du parti bourguignon. Le parti de la légitimité, le parti français, l'a emporté. Un an après le traité d'Arras, les Parisiens ouvrent leurs portes aux gens du roi. Ils aident Richemont à chasser la garnison anglaise.

Rien n'était fini. Les Anglais tenaient toujours une partie du royaume. Le reste était dans le chaos et la misère. Comme Charles le Sage, Charles VII avait tout à refaire : l'administration, les finances, l'armée, en un mot l'État. Le roi de France n'avait que de misérables ressources : à la cour somptueuse de Bourgogne, dans le grand apparat de la Toison d'Or, on se moquait du roi « de Gonesse » monté sur « un cheval bas-trottier ». Et non seulement Charles VII ne disposait que de faibles moyens ; mais tout le monde avait perdu l'habitude d'obéir : les grands vassaux donnaient le mauvais exemple. Il faudra faire le procès du duc d'Alençon coupable d'avoir négocié avec l'Angleterre. Le beau feu d'enthousiasme et de patriotisme qui avait pris naissance à Domremy ne pouvait durer toujours. Surtout il ne pouvait suffire à remplacer l'organisation et la discipline. Rétablir l'ordre, chasser les Anglais : ce fut pendant vingt ans la tâche de Charles VII. Il l'accomplit à la manière capétienne, petitement d'abord, pas à pas, posant une pierre après l'autre, aidé dans sa besogne par des gens de peu ou de rien, des bourgeois administrateurs : l'argentier Jacques Cœur, le maître de l'artillerie Jean Bureau. « Le bien servi » fut le surnom de Charles VII. Il eut le talent de se faire servir, d'écouter les bons conseils, d'exploiter les dévouements, d'être ingrat au besoin, bref de tout ramener au bien de l'État. Il avait eu Jeanne d'Arc. Et il eut auprès de lui une autre Lorraine, qui celle-là n'était ni pure ni sainte, mais singulièrement sensée, Agnès Sorel. Le résultat fut qu'à la mort du roi, l'Angleterre, en France, ne tenait plus que Calais. La victoire de Formigny effaça Crécy, Poitiers, Azincourt.

Les Anglais n'eussent pas été chassés, du moins aussi vite, si la division ne se fût mise parmi eux : les régents se querellèrent. Les minorités ne réussissaient pas mieux aux Anglais qu'à nous. Celle d'Henri VI leur fut fatale, les introduisit dans la guerre civile qui devait éclater bientôt, York contre Lancastre, cette guerre des deux Roses qui déchirerait l'Angleterre au moment où l'Allemagne, sortant de son anarchie et de sa léthargie sous la main des Habsbourg, allait redevenir dangereuse pour nous. Alors la guerre de Cent ans s'éteint. A si peu de temps du bûcher de Rouen, le théâtre tourne, la scène change. Voici la France attirée vers l'Est où ses frontières sont si cruellement inachevées. Aux heures de sa pire détresse, le roi de Bourges avait trouvé appui auprès du duc de Lorraine, auprès de l'empereur Sigismond. Quand il voulut se débarrasser des bandes armées qui infestaient la France, comme Charles V avait liquidé les grandes compagnies en les envoyant en Espagne, il les envoya en Suisse pour rendre service à l'empereur. D'où, à l'improviste, de grandes conséquences. Le dauphin avait conduit à Bâle les routiers encombrants, et le dauphin c'était le futur Louis XI. En battant les Suisses, il les découvrit. Plus tard il se souviendra d'eux. Et puis, voyant que les cantons helvétiques s'affranchissaient, que l'empereur était trop faible pour les faire rentrer dans le devoir et qu'il devait appeler les Français à son aide, des villes d'Empire, qui n'étaient d'Empire que par les lointains effets des partages carolingiens, demandèrent la protection du roi de France. Ce fut le cas de Toul et de Verdun. Metz s'y joindra plus tard. Voilà les grandes luttes du seizième et du dix-septième siècle qui se préparent.

Autre événement, lointain celui-là, riche, lui aussi, de conséquences. En 1453, les Turcs s'emparent de Constantinople. Ils prennent pied en Europe, deviennent puissance européenne. La chrétienté en trembla. Qui eût dit alors que, dans les luttes de l'avenir, la France trouverait en Turquie un allié inespéré contre l'Empire germanique? Ainsi, en mal, en bien, les choses politiques s'engendrent les unes des autres, et, au moment même, nul regard, si perçant soit-il, ne peut en pénétrer bien profondément la complexité.

. . . .

. . . .

La leçon de la Fronde.

On a pris l'habitude de regarder la Fronde comme un épisode romanesque et même galant à cause des belles dames qui s'en mêlèrent. Ce fut, en réalité, la poussée révolutionnaire du dix-septième siècle. Ce « grand siècle » n'est devenu celui de l'ordre qu'après avoir passé par le désordre. Il a eu, vers son milieu, une fièvre, une éruption répandue sur plusieurs pays d'Europe. On avait déjà vu le roi d'Espagne aux prises avec des mouvements d'indépendance en Catalogne et au Portugal. A Naples, le pêcheur Masaniello prit le pouvoir et son histoire frappa les imaginations. A Paris, dans les rues, au passage d'Anne d'Autriche, on criait : « A Naples ». Mais rien ne saurait se comparer à l'impression que produisit la révolution d'Angleterre. L'exécution de Charles Ier, beau-frère de Louis XIII, semblait annoncer la fin des monarchies. Le rapport de ces événements avec les troubles qui éclatèrent en France n'est pas douteux.

On retrouve dans la Fronde les éléments ordinaires dont les révolutions se composent. L'effort et la fatigue de la guerre de Trente ans y entrèrent pour une part. Richelieu avait demandé beaucoup au pays et tout ce qui avait été contenu sous sa main de fer se libéra sous Mazarin. Il se fit une alliance des grands qu'il avait contraints à la discipline nationale et de la bourgeoisie qui avait souffert dans ses intérêts d'argent. Pour une autre part, et non la moindre, il y eut le jansénisme, cette Réforme sans schisme, qu'on a pu appeler « la Fronde religieuse ». Les pamphlets contre Mazarin et les polémiques avec les jésuites, les « mazarinades et les *Provinciales*, (bien que légèrement postérieures) partent du même esprit. Un admirateur de la Fronde l'a appelée « la guerre des honnêtes gens contre les malhonnêtes gens ». Si elle avait réussi, on lui aurait certainement reconnu les caractères intellectuels et moraux d'une révolution véritable.

Lorsque les troubles éclatèrent, au commencement de 1648, l'année du traité de Westphalie, le gouvernement était depuis plusieurs mois en conflit avec le Parlement qui déclarait illégales quelques taxes nouvelles. La raison du mécontentement était toujours la même : la guerre, l'action exté-

rieure, l'achèvement du territoire coûtaient cher. Le trésor était vide. Il fallait emprunter, imposer, quelquefois, « retrancher un quartier » de la rente, ce que les bourgeois prenaient mal, comme on s'en douterait si la satire de Boileau ne l'avait dit. Mazarin, tout aux grandes affaires européennes, laissait les finances et la fiscalité au surintendant. Lorsque les choses se gâtaient, il se flattait de les arranger par des moyens subtils. Il eut le tort, quand le Parlement adressa au pouvoir ses premières remontrances, de ne pas voir qu'il s'agissait de quelque chose de plus sérieux que les cabales d'*importants* dont il était venu à bout aux débuts de la régence. La résistance du Parlement faisait partie d'un mouvement politique. On demandait des réformes. On parlait de liberté. Surtout on en voulait à l'administration laissée par Richelieu, à ces intendants qu'il avait créés et qui accroissaient l'autorité du pouvoir central. Les hauts magistrats recevaient des encouragements de tous les côtés. Les concessions par lesquelles Mazarin crut les apaiser furent donc inutiles. Le Parlement s'enhardit, et bien qu'il n'eût que le nom de commun avec celui de Londres, l'exemple de la révolution anglaise ne fut pas sans échauffer les imaginations. En somme, le Parlement de Paris prétendait agir comme une assemblée souveraine et limiter l'autorité de la monarchie, singulièrement renforcée sous la dictature de Richelieu.

Le gouvernement avait fini par s'apercevoir du danger. Il voulut couper court et profiter de l'impression produite par la victoire de Lens. L'arrestation de quelques conseillers fut ordonnée et parmi eux Broussel, devenu populaire par son opposition acharnée aux impôts. Ce fut le signal de l'insurrection et des barricades. Devant le soulèvement de Paris, le gouvernement céda. Broussel, « le père du peuple », fut remis en liberté. L'abolition ou la réduction des taxes fut accordée ainsi que diverses réformes, en particulier des garanties pour la liberté individuelle, que le Parlement réclamait. Le pouvoir avait capitulé devant cette ébauche de révolution.

La reine Anne s'en rendit si bien compte qu'elle ne se crut plus en sûreté à Paris et emmena le jeune roi à Rueil. Elle n'en revint qu'après la signature de la paix dans l'idée que ce grand succès national changerait les esprits. Mais les traités de Westphalie, si importants pour l'avenir, si importants pour l'histoire, firent à peine impression. Comme la guerre

continuait avec l'Espagne, Mazarin, qui devenait l'objet de l'animosité publique, fut accusé de l'entretenir. L'opposition reprit de plus belle. La campagne des pamphlets et des chansons contre le cardinal et la régente s'envenima. Pour la seconde fois le gouvernement jugea plus prudent de quitter Paris pour Saint-Germain, mais de nuit et secrètement, tant la situation était tendue. A ce départ, le Parlement répondit en exigeant le renvoi de Mazarin et la ville se mit en état de défense. La première Fronde éclatait.

C'était la manifestation d'un désordre général. Grands seigneurs et belles dames, noblesse toujours indépendante, généraux même, clergé avec Gondi (le cardinal de Retz), Parlement, bourgeoisie, peuple : l'effervescence était partout. Il s'y mêlait des souvenirs de la Ligue, des rancunes protestantes (ce qui explique le cas de Turenne), l'impatience de la discipline que Richelieu avait imposée : tout ce qui fait balle dans les temps où il y a des sujets de mécontentements nombreux et où l'on sent que l'autorité n'est plus très ferme. Cependant cette confusion de tant d'intérêts et de tant de « mondes » divers semble avoir été une des causes de faiblesse de la Fronde. Dès le premier choc avec les troupes régulières, l'armée levée par les Parisiens ayant subi un échec devant Charenton, la discorde se mit chez les Frondeurs et l'on finit par négocier avec la cour une paix ou plutôt une trêve.

Il serait trop long de raconter par le détail les intrigues et les troubles dont furent remplis et le reste de l'année 1649 et les années qui suivirent. Ce temps ne peut se comparer qu'à celui de la Ligue. Le désordre s'était étendu aux provinces. La Normandie et Bordeaux furent un moment en révolte ouverte. Cependant nous étions toujours en guerre avec l'Espagne et ni Condé ni le glorieux Turenne n'hésitaient à marcher avec l'ennemi qui avança jusqu'à la Marne. Il fallut que l'Espagne fût bien affaiblie pour ne pas tirer meilleur parti de ces avantages. Cependant, au milieu de cet immense gâchis, la détresse devint extrême. Les rentiers qui avaient commencé la Fronde eurent à s'en repentir les premiers. On n'est surpris que d'une chose, c'est que, dans cette confusion, la France ne se soit pas dissoute. Ce qui sauva encore la monarchie, ce fut l'absence d'une idée commune chez les séditieux. Une assemblée de la noblesse réclama les États Généraux, selon l'usage des temps de calamités. Elle préten-

dit, invoquant les vieilles traditions féodales qu'on avait vu renaître sous la Ligue, rendre au premier ordre un droit de contrôle sur le pouvoir. Ce langage, bien qu'il fût accompagné de formules libérales, inquiéta le Parlement qui se réservait ce rôle pour lui-même et se souvenait des États de 1614, de l'affaire de la Paulette et de la rancune des gens d'épée contre les gens de robe. L'échec de la nouvelle Fronde était en germe dans ce conflit.

La nouvelle était pourtant bien plus grave que l'ancienne ; Mazarin et la reine Anne, ne pouvant rien par la force, avaient essayé de diviser leurs adversaires et obtenu l'arrestation de Condé et des princes de sa famille par des promesses au clan de Gondi. La manœuvre ayant réussi, Turenne et les Espagnols ayant en outre été battus à Rethel, Mazarin voulut profiter de la circonstance pour ramener la cour à Paris et raffermir son autorité. C'en fut assez pour que tous les Frondeurs s'unissent contre lui. Le duc, le président Molé, Gondi, les parlementaires et les nobles, tout le monde se dressait contre Mazarin. A la fin le Parlement n'exigea pas seulement la libération des princes mais le bannissement du ministre. Mazarin n'attendit pas l'arrêt : il s'enfuit de Paris et se réfugia chez notre allié l'électeur de Cologne, après avoir convenu avec la régente qu'il la conseillerait de loin en attendant son retour.

La situation était véritablement révolutionnaire. La reine Anne ayant voulu à son tour quitter Paris, en fut empêchée par les Frondeurs. Les milices bourgeoises furent convoquées et elle ne les apaisa qu'en montrant le jeune roi endormi ou qui feignait de dormir : il n'oubliera jamais ces scènes. En somme, la famille royale était prisonnière, Beaufort, Gondi, la Grande Mademoiselle, tous les agités, les étourneaux et les doctrinaires de cette étrange révolution maîtres de Paris. Par bonheur, ce beau monde, uni à celui de la rue, ne tarde pas à se déchirer. Avant de prendre la fuite, Mazarin avait ouvert les portes de la prison de Condé, avec l'idée que cet orgueilleux ne s'entendrait pas longtemps avec les autres frondeurs. Mazarin avait vu juste. M. le prince mécontenta tout le monde. Son alliance avec l'Espagne devint un scandale et le Parlement, qui dénonçait en Mazarin l'étranger, ordonna que l'on courût sus à Condé, rebelle et traître et qui avait livré des places à l'ennemi. La circonstance, qu'il avait calculée, parut propice au cardinal pour rentrer en France.

Sur-le-champ l'union se refit contre lui-même. Comme le jeune roi, dont la majorité avait été proclamée sur ces entrefaites, était avec l'armée à la poursuite de Condé, la Fronde régna sans obstacle à Paris. Lorsque l'armée royale, commandée par Turenne qui s'était soumis (car on passait avec facilité d'un camp dans l'autre), voulut rentrer dans la capitale, elle fut arrêtée à la porte Saint-Antoine et c'est là que Mademoiselle, du haut de la Bastille, tira le canon contre les troupes du roi.

On était en 1652, et ce fut pour l'État le moment le plus critique de la Fronde. Le roi était arrêté devant Paris, avec des provinces soulevées dans le dos. Un gouvernement de princes et de princesses du sang et de démagogues se formait à Paris : c'était le retour aux pires journées de la Ligue. Le bon sens, par l'organe d'un tiers parti, revint aussi pour les mêmes raisons. Les bourgeois parisiens ne tardèrent pas à sentir que ce désordre ne valait rien pour les affaires. Une émeute, accompagnée de tuerie et d'incendie à l'hôtel de ville, effraya les uns et commença à dégoûter les autres. Après trois mois de ce gâchis, Paris, devenu plus sage, fut mûr pour le retour du jeune roi et Mazarin rentra lui-même en février de l'année suivante.

La France était tout endolorie de cette stupide aventure. D'une guerre civile, aggravée par la guerre étrangère et qui avait duré quatre ans, était sortie ce qu'un contemporain appelait « la ruine générale des peuples ». On a décrit « la misère au temps de la Fronde ». Misère telle que les missions de Saint-Vincent de Paul parcouraient le royaume pour porter secours aux affamés et aux malades. D'ailleurs, comme après la Ligue, le pays fut long à se remettre de la secousse. L'indiscipline ne disparut pas du jour au lendemain. Il fallut négocier et réprimer, payer les uns et punir les autres. Des provinces étaient en pleine anarchie, exploitées et tyrannisées par des brigands à prétentions féodales. Ce fut le cas de l'Auvergne où il fallut, beaucoup plus tard, tenir des « grands jours » et faire des exemples par une procédure extraordinaire. Et quand on se demande comment l'État français a tout de même résisté à cette secousse, on doit se souvenir que l'armée, en général, resta dans le devoir et que tout se serait dissous sans les « quelques officiers inconnus de vieux régiments », dont parle M. Lavisse et dont « la ferme fidélité sauva le roi et la France ».

Sainte-Beuve a écrit, à propos d'une autre période troublée de notre histoire : « Nous nous imaginons toujours volontiers nos ancêtres comme en étant à l'enfance des doctrines et dans l'inexpérience des choses que nous avons vues ; mais ils en avaient vu eux-mêmes et en avaient présentes beaucoup d'autres que nous avons oubliées. » La Fronde fut une de ces leçons, leçon pour la nation française, leçon pour le roi qui se souvint toujours, dans sa puissance et dans sa gloire, des mauvais moments que la monarchie avait passés pendant son adolescence.

La Fronde vaincue, Mazarin rentré à Paris, l'ordre ne se rétablit pas comme par enchantement. L'ordre, la France y aspirait. Comment, par quelle forme de gouvernement se réaliserait-il? On ne le voyait pas encore. Mais un point restait acquis et se dégageait de ces agitations, de ces campagnes de pamphlets et de presse, des paroles audacieuses du Parlement : l'opposition à Mazarin était née de l'opposition à Richelieu, plus violente encore parce que le pouvoir était plus faible et que le deuxième cardinal était un étranger. Depuis trente années et même plus, car l'origine remonte à Concini, le régime de la France avait été celui du « ministériat », le gouvernement, au nom du roi, par un ministre. Ce régime a été bon pour la France puisque, sous deux hommes de premier ordre, il nous a donné frontières, sécurité, prestige en Europe. Cependant les Français ne s'en sont pas accommodés. Ce régime leur déplaît, les froisse. Et puisqu'il n'est pas supporté, puisqu'il cause de si violentes séditions, il est dangereux, il ne faut pas qu'on y retombe. D'autre part, si la France dit ce qu'elle ne veut pas, elle ne dit pas non plus ce qu'elle veut. Le mot de République, quelquefois prononcé pendant la Fronde, reste sans écho. Puisque la France est exténuée par l'anarchie, puisqu'elle a eu peur d'un autre abîme, comme aux temps de la Ligue, puisqu'elle veut un gouvernement qui gouverne et qui ne soit pas celui d'une sorte de grand vizir, il ne reste qu'une solution : le gouvernement personnel du roi. Voilà comment le règne de Louis XIV est sorti de la Fronde.

De 1653 à 1661, cette pensée mûrit. Louis XIV, qui devient homme, réfléchit, forme ses idées. C'est une transition où se prépare ce qui va suivre. Le calme revient, l'autorité se rétablit et cette autorité sera celle du roi. Le changement qui se produit et le besoin de l'époque ont été admirablement ren-

dus par la légende. Louis XIV n'est pas entré au Parlement un fouet à la main. Il n'a pas dit : « L'État, c'est moi. » C'est pourtant le sens de son avertissement aux magistrats, toujours démangés de désobéissance, lorsque ayant appris qu'ils refusaient d'enregistrer des édits présentés par lui le même jour, il revint en hâte de la chasse et leur parla un langage sévère. Mais le mot « l'État, c'est moi », était celui de la situation. Il sera vrai quelques années plus tard. Il ne l'était pas encore lorsque le roi n'avait que dix-sept ans, et Mazarin dut calmer le Parlement, toujours pénétré de son importance et fâché de l'algarade.

L'étonnant, c'est que, dans sa grande faiblesse, la France ait pu continuer sa politique et en finir avec la guerre d'Espagne. Il est vrai, que, prêté pour rendu, Mazarin soutenait la révolution du Portugal comme les Espagnols aidaient la Fronde. Et puis le traité de Westphalie jouait en notre faveur. Plus d'inquiétude du côté de l'Allemagne. Si Mazarin ne put empêcher l'élection de Léopold de Habsbourg après la mort de Ferdinand, il noua avec une dizaine de princes allemands l'alliance connue sous le nom de Ligue du Rhin qui suffisait à paralyser l'Empire. Enfin Mazarin rechercha l'amitié de Cromwell bien que la France eût donné asile aux Stuart. Après l'exécution de Charles Ier, oncle de Louis XIV, ni la monarchie française ni la monarchie espagnole n'avaient protesté ni même rompu les relations diplomatiques parce que l'une et l'autre désiraient le concours de l'Angleterre. L'indifférence aux idées et aux régimes était telle que ce fut même la Hollande républicaine qui, pour ses intérêts maritimes, entra en lutte avec la République anglaise. Dans le conflit de la France et de l'Espagne, l'Angleterre, comme au siècle précédent, était l'arbitre. Cromwell opta pour la France parce qu'il trouva bon de ruiner la marine des Espagnols et de leur prendre des colonies : les rivalités coloniales commençaient à exercer leur influence sur la politique de l'Europe.

Le concours anglais, bien que très faible au point de vue militaire, fit pencher la balance en notre faveur. La guerre avec l'Espagne, cette guerre de plus de vingt ans, qui languissait, se ranima, surtout en Flandre. Turenne se retrouva en face de Condé, toujours au camp espagnol, et le battit près de Dunkerque, aux Dunes. Ce fut la fin. Et la paix, autant que la différence des situations le permettait, fut calquée sur celle

de Westphalie. Nos acquisitions étaient importantes : le Roussillon et la Cerdagne, une partie de l'Artois, plusieurs places en Flandre, en Hainaut et en Luxembourg. Mais, dans cette politique de progression modérée qui était la vraie tradition capétienne reprise par Richelieu, l'accroissement de la sécurité ne comptait pas moins que celle du territoire. Il s'agissait toujours d'empêcher la réunion de l'Autriche et de l'Espagne. En manœuvrant pour que Louis XIV épousât l'aînée des infantes, Mazarin empêchait le mariage de Marie-Thérèse avec l'empereur Léopold, mariage qui eût ramené le vieux danger de Charles-Quint. Léopold épousa une autre fille de Philippe IV, mais il n'était plus que cohéritier d'Espagne avec le roi de France. En outre, par une clause du contrat, Marie-Thérèse abandonnait ses droits à la succession de la couronne d'Espagne « moyennant » une dot qui ne devait jamais être payée. Nos espérances sur la Flandre, à laquelle nous avions dû renoncer pour la plus grande part, restaient donc ouvertes. Onze ans après le traité de Westphalie, celui des Pyrénées ne nous laissait plus sur le continent d'ennemi redoutable, et, par cette élimination des deux dangers, l'allemand et l'espagnol, plus que par ses conquêtes, la France devenait ce qu'elle n'avait jamais été jusque-là, c'est-à-dire la première des puissances d'Europe.

Il est aussi vain de contester la part de Mazarin dans ce succès que de chercher à la calculer exactement. Il a continué Richelieu. Il avait compris sa pensée. Il a réussi dans des conditions difficiles, malgré la Fronde, et ce Sicilien a été plus constamment français que Turenne et Condé. On ne lui a pas pardonné d'avoir aimé l'argent et de s'être empli les poches. Des services qu'il rendait il se payait lui-même. Ce n'était pas délicat. D'une autre façon, des ministres intègres mais maladroits ont coûté plus cher.

En 1661, lorsque Mazarin meurt et que la véritable majorité du roi commence, tout est réuni au dedans et au dehors pour un grand règne. Cependant les choses étaient encore loin d'aller pour le mieux. Comme disait le préambule d'une ordonnance du temps, le désordre était « si universel et si invétéré que le remède en paraissait presque impossible ». Dans ce désordre, si les puissances féodales avaient été rabaissées, les puissances d'argent avaient grandi. Les financiers, les traitants, habiles à mettre les gens de lettres de leur côté et par eux l'opinion publique, étaient devenus un

pouvoir inquiétant pour l'État : le procès de Fouquet sera l'acte par lequel Louis XIV, à son début, établira son autorité. Il s'agit de gouverner lui-même, comme la nation, qui ne veut plus de « ministériat », le demande. Il s'agit, à l'extérieur, de conserver les progrès réalisés, ce qui sera aussi difficile qu'il l'a été de les obtenir, de même qu'il est plus difficile de garder une fortune que de la gagner. A la fin, et dans l'ensemble, Louis XIV aura été égal à ces tâches. Et pour expliquer son œuvre, sa politique, son esprit, son caractère, un mot suffit et ce mot est encore du sagace Sainte-Beuve : « Louis XIV n'avait que du bon sens, mais il en avait beaucoup. » C'est pourquoi l'école classique, l'école de la raison, qui s'épanouit au moment où il devient le maître, s'est reconnue en lui. On dirait que, dans tous les domaines, la leçon de la Fronde a porté.

JACQUES BAINVILLE.

L'Éducation d'autrefois

L'ÉDUCATION si simple, si complète et si distinguée à la fois, des enfants sous l'ancien régime, La Bruyère en avait parlé déjà dans les *Caractères* ; c'est quand il avait dit que les beaux noms de gouverneurs et de gouvernantes n'étaient pas inconnus de nos aïeux. « Ils savaient, écrit-il, à qui l'on confiait les enfants des rois ; mais ils partageaient le service de leurs domestiques avec leurs enfants, contents de veiller eux-mêmes sur leur éducation. » De celle-ci, on peut dire, surtout dans le jeune âge, qu'elle n'avait rien de cette rigidité qu'on s'est plu à proclamer trop communément à l'endroit de ce siècle. « Voici, mon fils, quelques préceptes qui regardent les mœurs, écrivait Mme de Lambert à son jeune garçon : lisez-les sans peine. Ce ne sont point des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère ; ce sont des avis que vous donne une amie et qui partent du cœur. » Ces avis, ces conseils, cette leçon, il appartenait surtout aux mères de les donner. Sainte-Beuve, au cours d'une étude sur Mme d'Epinay, a écrit justement que ce n'était pas seulement « par les soins, les baisers et les sourires » que les jeunes mères d'alors témoignaient de leur sollicitude envers leurs enfants. Elles y apportaient aussi cette part d'expérience, cette justesse de raisonnement, cette préoccupation constante de tout ce qui est bon et bien, dont tant d'hommes éminents de ce

temps-là, dès leur âge le plus tendre, reçurent les principes et connurent l'exemple. Cette « grande élévation de pensée », ce « tour piquant » que l'auteur des *Lundis* reconnaît à la marquise de Lambert, ils étaient alors communs à bien des épouses, à bien des mères, et quand Mignet, dans son portrait achevé du comte Destutt de Tracy, nous dit de ce philosophe qu'il reçut de sa mère ces « sentiments exquis » qui expliquent une part de sa séduction et dont Stendhal admira plus tard les derniers feux, il ne fait jamais qu'apporter un témoignage de plus en faveur de ces femmes d'un esprit si juste et d'une si rare pénétration. L'esprit, ce souffle de l'être, l'esprit, ce charme et ce scintillement de l'intelligence, cet esprit qui était chez nos ancêtres le recours suprême contre les égarements du cœur et de la raison, voilà ce que des aïeules au sens si droit, si clair, des mères adroites et généreuses se préoccupaient avant tout d'éveiller chez les garçons et chez les filles.

« Pendant que je cherche à former leur esprit, ils développent le mien », écrit joliment à ce propos Mme d'Épinay, et pour Mme Geoffrin, le modèle même des femmes prudentes et raisonnables, il ne fut rien au monde dont elle se félicitât autant que d'avoir été formée, à ses débuts dans la vie, par « une vieille grand'mère qui avait beaucoup d'esprit et une tête bien faite ». En effet, il ne suffit pas qu'une fille s'habille et se tienne bien, qu'elle ait des manières, qu'elle obéisse, ainsi que dans le *Traité de la civilité*, aux commandements qu'on lui donne : « *Marote, l'épaule! Gogote, la tête! Toinette, le menton!* », ce qu'il faut encore, c'est que cette fille-là acquière les vertus de son état, c'est qu'elle soit diligente, attentive, c'est qu'elle devienne elle-même, en prenant exemple sur sa mère, une petite femme entendue, bien élevée, instruite s'il le faut, et dont le bon sens et la raison présagent beaucoup pour l'avenir. Le vieux et bon maître Chardin, principalement dans son tableau de *la Bonne éducation*, dans celui de *la Mère laborieuse*, Jeaurat lui-même dans *l'Exemple des mères*, ont témoigné de cette sorte de préoccupation de droiture et de travail dont faisaient preuve alors dans l'éducation de leurs enfants les vertueuses et dignes bourgeoises du dix-huitième siècle.

Cette *Bonne éducation*, dont l'artiste si savant et si probe a fait un chef-d'œuvre et que la gravure de Lebas a popu-

larisée, nous la retrouvons en effet dans tous les milieux d'alors, au premier rang de la préoccupation des mères. Oui, cette maman sérieuse, interrogeant sa fille, le livre à la main, avec tant de sagesse et de douceur, c'est la même dont parle Mme Geoffrin en nommant sa grand'mère : « Elle ne m'a fait apprendre, dans mon enfance, simplement qu'à lire ; mais elle me faisait beaucoup lire ; elle m'apprenait à penser en me faisant raisonner... » ; c'est cette reine tant calomniée mais cependant si femme auprès de son mari, si mère auprès de ses enfants, que Mme Vigée-Lebrun, venue pour faire son portrait, a surprise un jour à Trianon occupée à « faire répéter une leçon à sa fille, la jeune Madame» ; c'est cette Mme d'Épinay qui dresse pour l'éducation de sa fille tout un plan réservé à la gouvernante : « Je veux, dit-elle, que ma fille se lève tous les jours à huit heures qu'elle fasse aussitôt ses prières ordinaires du matin, auxquelles vous joindrez celles que je vous donnerai pour elle. Elle déjeunera ensuite et fera sa toilette. Dès qu'elle sera habillée, elle lira pendant une demi-heure, soit l'explication de l'Épître ou de l'Évangile, soit quelque autre morceau de morale chrétienne. Vous lui permettrez de l'interrompre tant qu'elle voudra, surtout si c'est par des questions ou des observations relatives à la lecture. Si au contraire elle s'interrompt par l'ennui que lui cause cette occupation, il faudra tâcher de la ramener avec beaucoup d'amitié. Faites-lui sentir que chaque chose doit avoir son temps ; que, comme elle trouverait fort déplacé, quand elle est occupée de sa poupée, on l'interrompît par des questions sérieuses, de même elle serait très répréhensible de chercher des amusements lorsqu'elle est occupée de ses devoirs. » Ces préceptes d'éducation, si judicieux, sont la sagesse, la raison même, et quand Jean-Jacques Rousseau écrit, en pensant à la façon d'élever Émile, qu' « il y a un excès de rigueur et un excès d'indulgence, tous deux également à éviter », il indique précisément avec quelle modération les parents et les précepteurs doivent en user dans tous les cas.

La rigueur ! il faut bien dire que, dans l'éducation des manants autant que celle des princes, elle était bien souvent placée alors au programme des parents et des maîtres. D'abord, il y avait la rigueur de parole, le ton un peu sec et qui glace l'enfant en lui faisant sentir qu'il a tort. « *Dites*

donc : s'il vous plaît... » dit fort gentiment mais nettement aussi une mère à son petit garçon qui lui demande du pain, dans le charmant tableau de Fragonard (aujourd'hui à la collection Wallace). Et si le petit garçon est déjà grand, s'il est un petit gentilhomme, mieux même un petit roi, le ton, pour être plus respectueux, ne doit pas se montrer ni moins assuré ni moins ferme. Chamfort dit à propos que M. de Maurepas en usa une fois fort sagement ainsi avec le petit Louis XV. Celui-ci, dès le jeune âge, avait contracté un étrange défaut. Il ne pouvait apercevoir une dentelle sur la manche ou l'habit de l'un de ses courtisans ou de ses ministres sans qu'il fût tenté de s'approcher et de la mettre en pièces. M. de Maurepas le savait et parut à dessein devant le jeune monarque avec les plus belles dentelles qui fussent. Le roi ne manqua pas de le remarquer ; il s'approche du ministre et déchire une de ces dentelles. Alors M. de Maurepas, froidement, déchire celle de l'autre manche, et dit simplement : « Cela ne m'a fait nul plaisir » ; « le roi tout surpris, dit Chamfort, devint rouge, et, depuis ce temps, ne déchira plus la parure de personne. »

A côté de ces rigueurs dans l'affection, les seules qu'admît Mme Roland quand elle écrivait : « Caresses et privations, tenons-nous à ces moyens », il en était d'autres d'un caractère beaucoup plus rude que les parents et les précepteurs employaient envers les enfants turbulents. D'abord, c'était de les enfermer. Jean-Jacques Rousseau eut recours à cette façon auprès du petit Dupin dont il avait été nommé le gouverneur. Ce petit Dupin avait été, jusque-là, élevé à la diable ; c'était un petit bonhomme qui faisait toutes ses volontés ; l'une des plus tyranniques consistait à appeler les personnes la nuit, allumer les lampes et mener tapage jusqu'à ce que tout le monde fût éveillé. La première fois que le jeune Dupin se livra à ce manège il trouva Rousseau fort complaisant à l'entendre ; la seconde fois, ce dernier le reçut moins bien ; mais, à la troisième, voilà notre citoyen de Genève qui se fâche, qui saisit le garçonnet par la main, qui le conduit dans une chambre éloignée où il y avait un lit, l'enferme et le laisse appeler, pleurer, crier tout son soûl. Cette agitation, autant que la fermeté du maître, avaient été salutaires. A peine, en effet, Rousseau pénétra-t-il le lendemain dans la pièce qu'il trouva le petit mutin brisé de fatigue, dormant sur le lit. A dater de ce

jour, jamais l'émule d'Émile ne réveilla le monde la nuit. Dans un même sentiment, et se rappelant un fait analogue de son enfance, le petit Bachaumont, devenu l'auteur des *Mémoires secrets*, écrit que, lorsqu'il avait commis quelque faute d'importance, son grand-père, auquel on l'avait confié, convenait de la nécessité de la punition. Cependant, avoue Bachaumont, le brave homme voulait que celle-ci ne fût « ni basse ni cruelle » et, comme il était dans l'esprit de Jean-Jacques, « au lieu du fouet il avait imaginé la prison ». Cette phrase de Bachaumont laisse ainsi entendre que, dans bien des cas, et pour une faute grave, on donnait le fouet aux enfants. Mme Roland, autant que Bachaumont, l'insinue à son tour puisqu'elle décide, en dressant le programme de l'éducation de sa fille Eudora, « de ne jamais employer le fouet ». Ce fouet, notamment dans l'estampe si célèbre de Debucourt : *la Récréation*, a bien quelque chose de plaisant ; formé d'une poignée de verges, il n'est qu'un épouvantail dérisoire ; mais, dans le tableau de Chardin, gravé par Dupin, et appelé *le Pardon*, nous voyons que c'était une assez humiliante punition que celle qu'une mère infligeait ainsi à sa fille en l'obligeant à se mettre à ses genoux. « Après les Escossois, écrit un auteur ancien cité par Babeau, il n'y a pas de plus grands fesseurs que les maîtres d'école français », et c'est le même témoin qui nous dit encore, en parlant du régime des écoles rurales, qu'on « n'ouït rien céans que coups de verges, cris, pleurs, soupirs et sanglotz ». Encore cet usage n'était-il pas commun qu'aux écoles ; on l'observait dans les collèges, et l'on peut bien dire que c'est là que la rigueur de punir atteignait toutes les classes, tous les élèves et que la noblesse du titre, l'honneur du nom n'en dispensait pas. « *Allons, monsieur, vous aurez le fouet!* » A qui donc, je vous prie, s'adresse cette rude parole prononcée un jour, à l'adresse d'un de ses élèves par l'abbé Egault, préfet des études du collège de Dol? Mais, au plus orgueilleux petit gentilhomme du monde, à ce jeune Chateaubriand qui devait bien se défendre de cette menace puisque, plutôt que d'en supporter l'exécution, il se mit en état de se défendre et porta à l'abbé Egault « un coup de pied si rude que celui-ci en poussa un cri » ; car tels étaient déjà les enfants de la seconde moitié du dix-huitième siècle, ceux qui devaient devenir des hommes (et quels hommes !) avec le siècle futur : ils portaient en

eux déjà des âmes bouillonnantes, des cœurs exaltés prompts à s'émouvoir. Michelet, dans l'*Origine des Bonaparte*, assure que les premières punitions qu'on appliqua, à Brienne, au petit Napoléon parurent si humiliantes à cet enfant très fier que cela lui « fit l'effet d'un fer rouge. Il eut des convulsions et parut épileptique. Il était à craindre qu'il ne haït ses maîtres pour toujours. Il se rapprocha d'eux au contraire, devint l'élève favori. On s'aperçut alors qu'il était inutile de le châtier... »

De tels exemples ont une grande force ; ils sont typiques ; mais cela même, avec le temps, passait de mode ; aussi quand Caraccioli, dans son ouvrage : *Paris, le modèle des nations*, en vient à parler de l'emploi des verges pour la punition des écoliers, c'est pour dire aussitôt que dans la plupart des cas on conduit ceux-ci désormais « par l'honneur plutôt que par le châtiment ».

L'honneur ! la mâle vertu, le fier sentiment ! Voilà bien ce que ces parents d'un autre âge s'appliquent à susciter, dès l'éveil de la raison, dans le cœur des enfants. Mme de Lambert a écrit, sur cette notion de l'honneur, qu'elle s'efforce d'inculquer à son fils, de très belles pages ; c'est dans ces fameux *Avis*, si maternels, si virils dans lesquels elle s'adresse à son fils, Henri-François de Lambert, le futur lieutenant-général : « L'idée d'un héros est incompatible avec l'idée d'un homme sans justice, sans probité et sans grandeur d'âme. Il ne suffit pas d'avoir l'honneur de la valeur, il faut aussi avoir l'honneur de la probité : toutes les vertus s'unissent pour former un héros. La valeur, mon fils, ne se conseille point : c'est la nature qui la donne ; mais on peut l'avoir à un très haut degré, et être d'ailleurs peu estimable. » C'est qu'aux vertus de la profession il faut joindre les vertus privées. Ainsi parle cette mère à son fils, ainsi s'exprime une grande dame moins soucieuse de l'avenir de son enfant que de la réputation de ses aïeux, de l'honneur de sa maison. L'éducation, comprise de façon si hautaine, et par de telles âmes, prenait alors une très grande portée morale. On peut dire que c'était là, dans de pareils foyers, que se trouvait le creuset où se formait la nation dans ce qu'elle avait de supérieur et de généreux. Quand Rousseau vint et proclama la nécessité d'élever et d'éduquer Émile à la spartiate, il fut d'autant mieux accueilli, que, dans bien des cas, les parents, sans être phi-

losophes, avaient eu recours déjà à la sage méthode qui veut que le corps et l'âme de l'enfant se trouvent simultanément développés l'un et l'autre. Rousseau demande qu'Émile ne s'exerce pas seulement l'hiver au coin d'un bon feu, « mais dehors, en pleine campagne, au milieu des glaces »; il suggère de faire apprendre un métier manuel à Émile ; il a cette idée heureuse de conseiller à son élève de lire le livre le plus apte à éveiller l'initiative de l'enfant, c'est-à-dire *Robinson Crusoé.* Mais cela, bien des parents, par intuition, le savent tout naturellement. Ainsi le meilleur, le plus malheureux des rois. Dans une lettre écrite, en 1791, à l'abbé d'Avaux, gouverneur du Dauphin, Louis XVI exprime le désir de voir son fils s'occuper d'un état mécanique. « Je sais bien, dit-il, que certaines gens me blâment, qu'ils trouvent plaisant de me voir joindre les instruments de la serrurerie au sceptre des rois. » « Je tiens ce goût de mes aïeux », ajoute-t-il, puis en venant à parler de Jean-Jacques, il ajoute que cette idée de faire apprendre à tout enfant un métier manuel est « tout ce qu'il a trouvé de bon dans son *Emile* ». Enfin ce même père, ce roi qui trouvait jusque dans le moment le plus critique, le loisir de s'occuper de ces hauts problèmes, ajoute que la promenade, les travaux champêtres, voire la culture d'un petit jardin sont, à ses yeux, « des moyens infaillibles pour conserver la santé de l'enfant, charmer ses ennuis, fortifier son corps ».

En vérité, un autre prince, le jeune duc de Chartres, celui-là même qui devint roi par la suite sous le nom de Louis-Philippe Ier, ne fut pas élevé selon d'autres principes par sa gouvernante, Mme de Genlis. Plus tard, beaucoup plus tard, alors qu'il avait eu accès au trône, ce monarque se plut une fois à exposer à Victor Hugo, qui l'a rapporté dans les *Choses vues*, la façon vraiment lacédémonienne avec laquelle cette étonnante Mme de Genlis les éleva, sa sœur et lui. M. Louis Batiffol dit que tout ce petit monde était conduit par elle à la dure, et tambour battant. Je crois bien ; il n'y a qu'à écouter parler le roi ; ne dit-il pas que c'était « un rude précepteur que Mme de Genlis »? « Elle nous avait élevés avec férocité, ma sœur et moi. Levés à six heures du matin, hiver comme été, nourris de lait, de viandes rôties et de pain ; jamais une friandise, jamais une sucrerie ; force travail, pas de plaisir. C'est elle qui m'a

habitué à coucher sur des planches. Elle m'a fait apprendre une foule de choses manuelles ; je sais, grâce à elle, un peu faire tous les métiers, y compris le métier de frater. Je saigne mon homme comme Figaro. Je suis menuisier, palefrenier, maçon, forgeron. Elle était systématique et sévère. Tout petit, j'en avais peur ; j'étais un garçon faible, paresseux et poltron ; j'avais peur des souris ; elle fit de moi un homme assez hardi et qui a du cœur. »

Si l'on ajoute qu'à cet entraînement physique, à ce développement musculaire et moral du corps et de l'âme de l'enfant, le précepteur ou la gouvernante faisaient la part large à l'étude la plus solide, la plus classique, la plus vaste, si l'on veut bien admettre que les arts d'agrément : la musique, le dessin, la danse, venaient ajouter encore à ce bagage de tous les genres, on sera bien fondé à dire, avec M. Babeau, que c'est l'honneur de l'ancienne société française de « n'avoir rien épargné pour procurer l'éducation à ses enfants ». Ah ! cette éducation, particulièrement en ce qui touche les filles, nous ne saurons jamais toute l'encre qu'elle fit répandre alors. C'est qu'aussi bien, depuis Mme de Maintenon, le bon Fénelon et Mme de Lambert, tout le monde voulait s'en mêler : d'abord les encyclopédistes, Diderot en tête, puis Rousseau, puis Mme d'Épinay, Mme de Genlis. Ici, les choses se gâtent même un peu. Mme de Genlis a beau se faire rogue et dure, froncer les sourcils, se monter la voix, elle n'en est pas moins une gouvernante fort jeune et, qui mieux est, jolie. « Je crois bien que j'en étais amoureux ! » dira plus tard, à Victor Hugo, son ancien élève, le roi des Français ; et comme tout cela ne laisse pas, à travers une sévérité feinte, d'être un peu frivole, Mme de Genlis se fait des ennemies. Il en est une dont on ne peut pas ne pas parler, d'abord parce qu'elle avait une très haute conception du devoir des femmes, ensuite parce que Sénac de Meilhan, ce rare connaisseur d'âmes, l'a peinte avec tant de respect qu'on ne peut se défendre, en la considérant, de s'incliner autant que lui devant cette grande dame si simple et si bonne que fut Mme de Créqui. Eh bien ! Mme de Créqui, quelque indulgente qu'elle fût, tout en reconnaissant les mérites de Mme de Genlis, faisait, quant à l'œuvre de celle-ci, souvent bien des réserves. Il est vrai que Mme de Genlis, dans ses dissertations pédagogiques à l'usage des jeunes filles, laissait la part belle à la danse,

à la musique, au roman. Après un tel régime, disait Mme de Créqui, bien un peu courroucée, on veut que nos filles « aient du courage, de la science, des mœurs ». « C'est fort bien fait de le vouloir, mais c'est être bien bornée que de l'espérer. » Quoi, dira-t-on, pour un menuet, pour un air de harpe ou de clavecin, pour un livre qui ne peut — dans des cœurs innocents — éveiller aucun danger, voilà bien des craintes et bien des scrupules! Mais, est-ce que dans les meilleures maisons pour les demoiselles, même à l'Abbaye-aux-Bois, même à Penthemont, on n'accorde pas beaucoup aux arts? Ce n'est pas seulement, si l'on s'en rapporte aux tableaux, aux gravures du temps (de Chardin, de Lépicié), du côté des garçons que l'on s'amuse à tenir un crayon, à noter les contours des objets, la perspective et l'ensemble des lignes ; mais encore les filles mêmes s'initient à cet art dont une Mme Vigée-Lebrun, une Mme Labille-Guiard en ce temps même sont devenues l'honneur. Jusque dans sa prison, à la veille de mourir, Mme Roland écrit qu'il ne faut rien négliger pour apprendre le dessin à sa fille. « Quant au dessin, dit-elle, ce doit être l'objet essentiel et vers lequel il faut tourner l'application, l'étude et les soins. » Dans cet ordre d'idées, l'on admirera (venant de la collection Marcille) une sépia de Fragonard intitulée *le Concours*, et qui est une pure merveille d'observation et de finesse enfantines. Ce sont des petits garçons et des petites filles ; ils sont assis ou groupés autour d'une table ; les uns écrivent et les autres dessinent et tout cela est groupé avec un art exquis, plein de tact, de mesure et qui fait voir, sous un jour heureux, nos anciennes aïeules, alors qu'elles n'étaient encore que des fillettes, s'amusant à donner tort à Mme de Créqui.

Le bonhomme Dancourt, qui laissa sur la société de son temps une suite de comédies bourgeoises composées avec finesse et observation, avait écrit déjà, des jeunes demoiselles du Tiers, et cela dès la seconde moitié du règne de Louis XIV, que les meilleurs maîtres étaient pour elles. Ainsi, dès ce temps-là déjà, ce n'était pas seulement pour lui-même que M. Jourdain voulait des maîtres ; mais aussi c'était pour ses enfants. La musique, l'histoire, la fable, la géographie, voilà — selon Dancourt qui s'exprime ainsi dans *les Bourgeoises à la mode*, — les sciences qu'on leur enseigne. Mais, avec le temps, quel progrès feront les

sciences ! Songez à tout ce que savait, cent ans plus tard, Mme de Staël. Pensez à l'instruction si soignée, si complète de cette Isabelle de Tuyll de Zuylen, devenue Mme de Charrière et dont M. Philippe Godet a dit que non seulement on lui enseigna l'art de plaire et de saluer, de danser comme il faut, mais encore « la mathématique, la physique, le pastel, la musique, l'italien, l'anglais, le latin ! » A toutes ces belles sciences, tant du côté de la noblesse que de la bourgeoisie, les jeunes personnes ajoutaient encore une connaissance plus précieuse : celle de la mondanité, des belles manières, du bon ton. Une petite niaise, assez timide naturellement, ne sait-elle pas se tenir très bien devant le monde, on lui donne, même chez les plus modestes, aussitôt des maîtres pour lui apprendre à marcher, respirer, danser. Quand Louis Racine, après un certain temps de séparation, retrouve sa fille, Anne Racine, devenue plus tard Mme de Neuville de Saint-Héry, il la découvre charmante, mais si gauche, si petite paysanne qu'il lui dit d'abord tout de go, en bon et soucieux papa qu'il est : « Mais, mon amie, comme tu ne sais seulement pas faire la révérence, si nous te prenions seulement pour trois mois, afin de te donner un maître à danser? »

Du maître à danser, ce personnage si considérable dans l'éducation des enfants au dix-huitième siècle, Philippe Canot a peint la physionomie avenante, le maintien dégagé, toute la jolie personne. Et c'est Le Bas, d'après cette œuvre si vraie et si vivante, gravée d'une pointe adroite, qui a montré la petite fille, relevant les deux pans de sa jupe, attentive à la leçon que va lui donner l'homme au violon. Watteau, dans son gracieux chef-d'œuvre de Potsdam : *Iris, c'est de bonne heure*, avait peint déjà une scène de ce genre ; il avait montré une coquette et pudique enfant s'essayant, d'un même geste, à glisser sur la pointe, au chant d'un berger ; mais à Le Bas, à Canot, il appartenait de nous présenter dans un décor moins aérien, puisque c'est un salon de Paris, une fillette du Tiers écoutant, avec beaucoup de sagesse, la leçon du maître. « *A la nommée Simon, pour lui avoir monstré à escrire un an durant :* 12 *livres. Au sieur Fontaine, chantre, pour luy avoir appris à chanter pendant cinq mois :* 17 *livres*, 10 *sols. Au sieur Garnier, pour lui avoir monstré à danser :* 15 *livres.* » Voilà, selon Babeau, ce qu'il en coûta au père de Louise Regnier pour faire

donner à sa fille, les rudiments de ces beaux-arts, mais cela était à la fin du dix-septième siècle ! Cent années plus tard, au déclin du dix-huitième, ces prix — du moins ceux du maître de danse — avaient étrangement augmenté. « *Payé à M. Vincent, maître à danser, pour toutes les leçons qu'il a données chez moi*, 240 *livres!* » Voilà ce qu'écrivait le bonhomme Vernet, le fameux peintre, dans son livre de dépense. Il est vrai que Vernet avait trois enfants : Livio l'aîné, Carle le cadet et cette pauvre Émilie, promise au couteau de la Terreur, et qui, déjà, dès le jeune âge, était une charmante et mutine élève. Ajoutons qu'au couvent, ces mêmes arts d'agrément, surtout dans les grandes maisons, étaient pratiqués par les premiers maîtres. M. Lenôtre écrit, du couvent de l'Abbaye-aux-Bois notamment, « qu'il possède un théâtre élégant, avec décors, accessoires et costumes ; deux fameux comédiens, Molé et Larive, enseignent la déclamation ; les ballets sont dirigés par les premiers danseurs de l'Opéra ».

Pour les jeunes gens, ces arts d'agrément, ces arts du corps, ces arts si précieux qui donnaient au cavalier de l'ancien temps ces manières si dégagées, si nobles (dans ce temps-là, on disait si *galantes*), s'enseignaient dans tous les collèges du royaume. Non seulement dans les Académies militaires, toutes si bien réglées, où l'on élevait les gentilshommes, mais dans les autres collèges, ceux où se formait la grave et solide bourgeoisie, le violon, le dessin, le chant, l'équitation, l'escrime étaient en honneur. Dans ces collèges, il était bien d'autres choses encore qu'enseignaient les maîtres. Nous voulons parler des sciences, des lettres, enfin de ces nobles et pures études classiques, génératrices du goût, guides du sentiment et de la raison, dont un homme comme Joubert, dans une lettre à Fontanes, écrite en 1809, regrettant « l'ancienne éducation française », devait faire l'apologie. « Regrettons nos anciens collèges ! » dit Joubert. L'éducation qu'on y recevait était saine et juste, les éléments tout admirables. « C'est par l'effet d'une telle éducation, ajoute ce tendre et fin Joubert, en se souvenant de son séjour au collège de Toulouse avant 89, c'est par l'effet d'une telle éducation, c'est par cette succession non interrompue de générations, non pas savantes, mais amies du savoir et habituées aux plaisirs de l'esprit, que s'étaient multipliés en France, pays du monde où cette

éducation était le mieux donnée, et peut-être le mieux reçue, ces caractères où rien n'excellait, mais où tout était exquis dans son obscurité ; cette réunion de qualités où tout charmait, sans que rien y fût distinct ; ce tempérament moral singulier, que le philosophe suisse de Muralt croyait particulier à nos climats, et qui servait à former ce qu'on appelait proprement des hommes de mérite. » Ainsi, ces aspirations élevées, ces sentiments nobles et généreux, enfin ces qualités morales et intellectuelles qui caractérisaient dans ce temps-là l'*honnête homme*, cet homme de mérite dont parle Joubert, c'était la famille qui en marquait l'éveil, qui en provoquait l'éclosion ; mais aux précepteurs, aux maîtres judicieux et savants des collèges, il appartenait d'en étendre les notions, d'en parfaire le nombre et la qualité.

EDMOND PILON

Par autorité de justice

Une lettre de M. Nordmann

En novembre 1921, *M. Charles Nordmann publiait un livre :* Einstein et l'univers *avec ces mots en exergue :* Le Roman de la science *et en sous-titre : « Une lueur sur le mystère des choses. »*

Quelque temps après, rencontrant M. Jacques Bainville au dîner annuel de la Revue des Deux Mondes, *M. Nordmann le pria de faire parler de son livre dans* la Revue Universelle. *M. Jacques Bainville, qui connaissait l'opinion de ses collaborateurs scientifiques sur les méthodes de vulgarisation de M. Nordmann, conseilla à celui-ci de ne pas insister.*

M. Nordmann insista. Il dit même expressément : « E...-moi si vous voulez, mais parlez de mon livre. »

A la prière expresse de M. Bainville, M. Louis Dunoyer en parla dans son article : « Einstein et la relativité » (15 *avril* 1922) *que nos lecteurs n'ont pas oublié. M. Nordmann apporta alors à M. Bainville puis signifia par ministère d'huissier, une réponse dont il prétendit exiger l'insertion. Nous n'avons pas cru devoir la lui accorder. Les termes discourtois dont il usait, la renonciation que comportait sa demande, les limites raisonnables du droit de réponse, tout nous semblait se réunir pour condamner l'exigence de M. Nordmann.*

Il nous assigna.

Pour qu'on sente la force et le sérieux de nos raisons de refus, car les limites du droit de réponse intéressent le statut de l'in-

telligence, nous donnons l'essentiel de la plaidoirie de Me de Roux.

Le tribunal correctionnel de la Seine et la Cour de Paris ont jugé autrement; nous insérons donc la lettre de M. Nordmann comme contraints et forcés, mais nous publions aussi la protestation qu'ont signée un grand nombre de professeurs de nos facultés des sciences et d'astronomes. On connaîtra ainsi le jugement du monde savant sur le procédé de M. Nordmann.

LA REVUE UNIVERSELLE.

Plaidoirie de Me de Roux.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de me présenter pour M. Moreau, gérant de *la Revue Universelle* et pour *la Revue Universelle*, qui a été instanciée d'une façon, je crois, irrégulière. Mais nous ne soulevons même pas le moyen : nous tenons à aborder immédiatement la question, très délicate, et très haute, que le procès soulève.

Cette question, la Cour l'a reconnue avant que j'ouvre la bouche, c'est celle-là même que la première Chambre de la Cour de Paris a tranchée dans un des arrêts les plus célèbres de ces dernières années, l'arrêt du 24 novembre 1922, rendu sur les conclusions de M. l'avocat général Dreyfus, entre M. Doumic et *la Revue des Deux Mondes* d'une part, MM. Silvain et Jaubert d'autre part.

C'est là tout mon procès et je vais tout naturellement, avec la confiance qu'inspire un précédent si haut et si récent, demander à la Cour de me faire l'application du principe qui a déjà triomphé devant la juridiction civile appelée à juger exactement le même débat.

La Cour me permettra de lui rappeler en quelques mots, avant même de lire l'article et la réponse, quelle était l'espèce soumise à la 1re Chambre et de citer un fragment de l'article retenu par l'arrêt du 24 novembre 1922, qui avait mis aux prises M. Doumic et M. Silvain.

Il s'agissait des *Perses*, l'œuvre d'Eschyle, et de l'adaptation qui en avait été faite au Théâtre-Français.

M. Doumic magnifie l'œuvre d'Eschyle comme le plus

magnifique poème inspiré par l'enthousiasme grave et réfléchi de la victoire, et s'exprime ainsi :

...La beauté d'une œuvre lyrique ne se sépare pas de la valeur du style et des vers. Elle ne s'accommode pas de la médiocrité. J'estime qu'une prose fidèle eût mieux valu. Traduire Eschyle en vers ! A moins d'être un très grand poète, il est sage de ne pas s'en mêler.

MM. Silvain et Jaubert envoyèrent une longue réponse qui ne fut pas insérée et soutenant qu'un poète ne peut être traduit qu'en vers, la Cour décide que cette discussion est d'ordre théorique et

...n'est pas de nature à faire l'objet d'une insertion forcée et ne peut être imposée par l'autorité de la loi à *la Revue des Deux Mondes*..

Ce sont les termes mêmes que nous reproduisons dans le dispositif de nos conclusions.

Nous vous demandons de dire que la discussion de M. Nordmann est d'un ordre pour lequel n'est pas faite la loi sur la Presse avec ses rigueurs ; et vous allez voir que de plus il y a dans notre cause deux circonstances particulièrement favorables qui ne se rencontraient pas dans l'affaire Silvain-Doumic : un pacte formel impliquant pour de galants hommes la renonciation au droit de réponse, et, dans la réponse elle-même, certains excès de langage qui, aux termes d'une jurisprudence bien plus vieille que le dernier arrêt, ont toujours justifié le gérant de ne pas insérer les insolences qu'on venait lui adresser chez lui, à lui-même.

Voilà, messieurs, tout mon procès.

Pour vous montrer tout d'abord que c'est exactement la même cause qui se présente, les mêmes principes qu'il s'agit d'appliquer, j'espère que je n'aurai pas besoin de beaucoup de paroles et qu'il me suffira de lire et l'article de M. Dunoyer et la réponse de M. Nordmann.

Quand j'aurai fini cette lecture, la Cour aura déjà une certitude, de même que dans l'affaire précédente il s'agissait de savoir si un chef-d'œuvre hellénique en vers pouvait être bien TRADUIT en vers français un peu... insuffisants, il s'agit de savoir dans celle-ci si des théories de hautes mathématiques peuvent être TRADUITES en langage courant

et vulgaire en faisant abstraction de toutes formules mathématiques, de façon à donner aux gens du monde et aux profanes l'impression qu'ils y peuvent comprendre quelque chose.

Est-ce que cette vulgarisation d'une science extrêmement difficile est possible et est-ce qu'on ne l'adultère pas en prétendant la vulgariser, quelque talent que l'on ait, quelque bonne volonté que l'on y mette? La querelle passe bien au-dessus de M. Nordmann ; et la Cour voit par l'ordre des préoccupations que nous agitons que les débats correctionnels conviennent... incomplètement à cet ordre de discussion. M. Silvain avait été plus homme du monde. Il avait voulu du moins épargner à son adversaire le banc d'infamie et il n'avait demandé qu'une réparation civile, sans réclamer les foudres de la loi pénale.

Je suis persuadé, Messieurs, que la Cour ne voudra pas qu'un conflit de la juridiction civile sur la même question paraisse donner gain de cause au procédé le plus sévère.

. . . .

Nous avons estimé devoir aux hommes éminents qui se sont groupés autour de *la Revue Universelle* de ne pas défendre moins énergiquement que notre illustre aînée, *la Revue des Deux Mondes*, une partie du patrimoine et des droits de la presse périodique.

Nous vous demandons de dire que, pas plus que la loi n'a à intervenir pour apprécier la convenance de traduire en vers français *Les Perses* d'Eschyle, l'autorité de justice n'est faite pour imposer aux lecteurs d'une revue une opinion sur la façon de traduire rien qu'avec des mots des formules mathématiques que l'on croyait jusqu'à présent ne pouvoir exprimer qu'au tableau noir.

J'entends qu'il y a une réserve. Il faudra que nous n'ayons pas excédé, que dans la forme nous n'ayons visé que la théorie en elle-même, que nous n'ayons pas cherché à atteindre la personnalité même de l'auteur. Nous ne l'avons point fait.

On a juste trouvé un mot à nous reprocher, le seul dont le Tribunal se soit dit scandalisé et c'est le terme même de « scandale ».

Entendons-nous... Quand nous disons qu'essayer de traduire les théories mathématiques sans formules, rien qu'avec des mots, cela fait scandale, c'est exactement comme si

nous disions, et nous le dirions de la même façon, que prétendre faire une bonne géographie sans cartes, ou écrire une histoire de l'art sans images et sans figures, en comptant seulement sur le prestige des mots pour suggérer aux lecteurs la forme des continents ou la représentation des chefs-d'œuvre plastiques dont on traite, eh ! bien, oui, c'est un scandale...

Ah ! pas au sens où nous le dirions de *la Garçonne.* Nous n'avons jamais eu l'intention d'assurer à M. Nordmann une vente aussi triomphale. C'est un scandale au sens originel, une occasion de se tromper. On risque d'entraîner le lecteur à se tromper quand on compte sur la magie de sa plume pour remplacer les moyens d'expression qui appartiennent à d'autres disciplines et auxquelles les mots ne peuvent pas à eux seuls suppléer. C'est un scandale qu'un livre géographique qui prétend se priver de cartes ; c'est un scandale qui n'implique en rien l'outrage aux bonnes mœurs ni un doute sur la vertu de l'auteur, qu'un livre de l'histoire de l'art sans figures ou qu'un livre de mathématiques qui prétend se passer de formules.

Le mot scandale a encore un autre sens. On l'emploie aussi pour désigner l'indignation vertueuse qu'éprouvent ceux qui sont spectateurs de cette tentation donnée aux autres.

Il n'y a rien de plus dans le mot de scandale. Il est beaucoup moins pénible — je crois que la Cour sera de mon avis — il est beaucoup moins pénible que le mot dont la première Chambre a dit qu'il n'excédait en rien, que le mot de « médiocrité ».

La médiocrité, voilà ce qui vous atteint cruellement, au plus vif, au plus sensible de votre amour-propre. Je suis bien sûr que mon confrère et moi nous serions profondément indifférents si un journal judiciaire disait que nous avons émis une théorie juridique qui a scandalisé tout le monde. Cela prouverait seulement que ce journal n'est pas du même avis que nous sur la controverse légale en question. Mais s'il disait que notre plaidoirie a été parfaitement médiocre, — ce serait probablement vrai pour la mienne, nous n'en serions pas moins extrêmement blessés. Je vous assure que nous aimerions infiniment mieux être traités de scandaleux, dans ce sens qui laisserait notre réputation chez notre concierge absolument intacte, que d'être accusés de médiocrité.

La première Chambre a dit que le terme de médiocrité qui est le plus poignant de tous n'excédait pas. Ce scandale littéraire ou scientifique me rappelle une page admirable d'Anatole France. C'est à la fin du *Livre de mon Ami.* Il critique les romans qui ont essayé de vulgariser la science de l'astronomie — c'est justement la partie de M. Nordmann, mais les astres lointains ne lui ont pas versé leur influence apaisante — et citant ces romans scientifiques, *Voyage autour de la Lune* et autres, Anatole France parle de ces caricatures de la noble science des astres, qui sont sans vérité comme sans beauté.

M. Nordmann, sur la bande-réclame dont on enveloppe les livres que l'on veut faire vendre à gros tirage, bande qu'il juge insuffisante et à laquelle il voudrait ajouter la publicité de *la Revue Universelle*, qualifie lui-même son livre : « Roman de la Science ». Eh bien, nous avons dit que c'était sans vérité ; nous n'avons même pas dit que c'était sans beauté.

Comme nous aurions pu être plus sévères, si nous avions seulement exprimé l'opinion d'un grand nombre de savants qui nous ont pris pour confidents ! Je vous ai dit les titres scientifiques de M. Dunoyer ; il était bien placé pour savoir ce que le monde des physiciens français pensait de la possibilité de ces traductions.

M. le général Bourgeois, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes et professeur d'astronomie et de géodésie à l'École polytechnique, lui écrit :

Mon cher Ami,

Je n'ai pas lu le livre de M. Nordmann sur la relativité...

On vous lira tout à l'heure quelques lettres de savants. Je crois bien que quelques-uns pourraient commencer de la même façon et qu'ils ont félicité M. Nordmann avant de l'avoir lu ; seulement ils ne le disent pas.

Le général Bourgeois commence par le dire :

Je n'ai pas lu le livre de M. Nordman sur la relativité, la lecture des deux articles qu'il a fait paraître dans *la Revue des Deux Mondes* m'ayant suffi pour juger le creux et même l'incompréhensibilité, si j'ose me servir d'un tel barbarisme, de ses élucubrations...

M. Guillaume, directeur du Bureau international des poids et mesures :

M. Charles Nordmann est, dit-on, un excellent journaliste pour gens du monde. En fait, je n'ai jamais lu un article de lui traitant de questions de physique ou de mécanique où il n'y eût de graves erreurs. En astronomie, je ne suis pas juge, mais parce qu'il appelle le soleil Phébus et la lune Phœbé et qu'il agrémente ses articles d'un peu de mythologie qu'il ne faudrait pas regarder de trop près, on ne peut méconnaître qu'il ait un réel succès.

Sa découverte capitale est celle de la dispersion de l'éther à laquelle personne ne croit plus aujourd'hui.

Quant à son livre, dont le succès de librairie est indéniable, il ne peut que donner des idées fausses sur la relativité ; il suffit de voir que ses démonstrations conduisent partout au premier ordre de petitesse (alors qu'on sait qu'elles sont du second ordre) pour se rendre compte du peu de solidité de son exposé...

Confondre les ordres de petitesse, voilà le « scandale ». Personnellement je ne me chargerais pas de l'exposer à la Cour.

Elle trouvera à mon dossier des précisions sous la plume d'un physicien qui fait autorité, M. Guadet.

Enfin depuis que nous plaidions en instance, le monde scientifique a continué à se montrer extrêmement ému. Ému des déformations vulgarisatrices de M. Nordmann ; ému de sa prétention de faire réprimer par autorité de justice les refus d'insérer. Opposés à sa proclamation de son infaillibilité de vulgarisateur, les professeurs de la Faculté des sciences de Nancy ont pris l'initiative d'une protestation (1). Cette initiative nous était si bien étrangère que cette protestation, je ne l'ai même pas. Si elle me parvient avant que la Cour ait rendu son arrêt, je demanderai la permission de la verser au délibéré. Elle ne peut pas décider votre solution juridique du procès ; mais elle prouve la modération avec laquelle M. Dunoyer a exprimé un sentiment général dans le monde savant et le prix que ce monde attache à obtenir pour la critique scientifique les franchises que *la Revue des Deux Mondes* a conquises pour la critique dramatique.

(1) Voir plus loin la protestation des professeurs ou astronomes des Facultés des Sciences. (N. D. L. R.)

Vous voyez, messieurs, l'importance, la hauteur de la question de droit. Dans quel sens la loi veut-elle que vous la tranchiez?

Je ne dois rien négliger de ce qui peut faire gagner à mon client son procès, mais vous comprenez combien j'attache d'importance à le gagner non par des moyens tout à fait spéciaux à notre espèce, comme le pacte de renonciation, mais en faisant triompher devant vous le même principe que mon éminent confrère Léouzon-le-Duc a fait triompher devant la première chambre de la Cour, conformément aux conclusions de M. l'avocat général Dreyfus.

Le droit de réponse suppose une attaque, une offensive portée sur le domaine des intérêts personnels privés. Est-ce que dès lors que nous sommes en présence d'une controverse qui passe au-dessus de la tête des acteurs, cette controverse d'ordre théorique peut ouvrir le droit de réponse?

Non, et la première Chambre l'a affirmé en le démontrant par un simple recours aux travaux préparatoires de la loi... Voici en quels termes elle a résumé la doctrine; je n'ajouterai rien à ses attendus, je vous demanderai seulement respectueusement de les adopter; ils suffisent pour que nous ayons gain de cause :

Considérant qu'il est impossible d'admettre en principe que tout individu désigné dans un article de presse, serait-ce sans préjudice pour aucun de ses intérêts et peut-on supposer même en termes avantageux, se voie par le seul fait accorder le pouvoir d'intervenir suivant son seul gré dans toute discussion ou d'imposer à son profit une réclame gratuite au journal qui l'a nommé.

Il y a une partie de la réponse de M. Nordmann sur laquelle tombe bien dru cette argumentation.

Nous avions dit que son livre était tiré à 30 000; c'était en faire un bel éloge au point de vue de la publicité, car les livres d'astronomie et de mécanique générale qui atteignent ce tirage ne sont pas nombreux. Nous disions qu'il se vendait presque comme un roman à scandale et c'est bien l'hypothèse visée par l'arrêt : « même avantageux ».

Nous avions pris le chiffre indiqué sur notre exemplaire; il ne suffit pas à M. Nordmann qui nous demande de dire que 35 000 ce n'est pas assez, que son livre est arrivé à 45.000.

Là, nous sommes dans la théorie que soutenait si bril-

lamment Me de Saint-Auban, dans la théorie de principe d'après laquelle vous êtes tenu d'enregistrer et de faire inscrire toutes les fantaisies qui passent par la tête des auteurs. J'aurais pu ne dire que cela de son livre, j'aurais pu dire seulement qu'il a été tiré à 35 000 exemplaires, et il pouvait m'imposer une rectification même fausse et sans prouver qu'il était tiré à un plus grand nombre d'exemplaires. Par conséquent, il est bien certain que la théorie du droit de réponse sans réserve et sans contrôle judiciaire aboutit à des résultats inadmissibles.

Voilà, messieurs, ce que je vous demande de juger.

La Revue Universelle est la dernière en date des grandes revues françaises. J'estime que si elle peut faire triompher ce principe d'équité et de liberté sage, elle aura rendu aux lettres et aux sciences, un service qui s'ajoutera au service précédemment rendu par sa doyenne, *la Revue des Deux Mondes.*

La Revue des Deux Mondes, messieurs, c'est bien naturellement que le nom en vient sur mes lèvres. Car c'est sous ses auspices que le pacte dont le sens évident, le seul qui de galant homme à galant homme pût être entendu, était intervenu entre M. Bainville, directeur de *la Revue Universelle,* et M. Nordmann.

Vous avez entendu dans le rapport, la déclaration de M. Bainville. Ses explications n'ont pas été contredites et j'ai eu la bonne fortune de voir verser au débat, M. Nordmann étant absent, une lettre de lui qui donne de la conversation une version exactement semblable.

Par un scrupule de littérateur qu'il a peut-être pris pour une forme du respect de la justice, M. Nordmann a écrit : « Critiquez-moi », au lieu de « eng...uirlandez-moi » qui était le terme exact : « eng...uirlandez-moi, mais parlez de moi. »

Eh bien ! savez-vous où ce discours était tenu? M. Nordmann ne nous en refuse pas l'aveu, et M. Bainville l'avait dit, c'était au dîner annuel de *la Revue des Deux Mondes;* c'était sous ce pavillon de couleur saumon qui était l'étendard même des droits des journalistes à ne pas insérer toutes les élucubrations que l'on voudrait leur imposer, qu'avait lieu cet entretien. Cela lui donnait une portée, une saveur, un sens tout particulier.

M. Bainville lui avait dit : « Vous savez bien que M. Du-

noyer n'apprécie pas votre méthode de vulgarisation. — Cela ne me fait rien, dites du mal de moi, mais parlez de moi. »

Ce n'est pas une mauvaise méthode quand on envisage la vente d'un livre : « Frappe, mais aohète, frappe, mais fais vendre. »

Eh bien, dans ces conditions, M. Bainville a dit à M. Dunoyer : « M. Nordmann tiendrait beaucoup à ce qu'on parlât de lui ; vous en direz ce que vous voudrez, il est entendu qu'il ne s'en froissera pas ; il a tout admis. »

Ce n'est pas à dire que M. Nordmann aurait permis de le diffamer, et d'ailleurs un tel pacte serait contraire à l'ordre public, par conséquent nul. Mais un pacte par lequel on renonce au droit de réponse ne touche certainement pas l'ordre public et le Tribunal a trouvé pour l'écarter ce seul argument, c'est que M. Nordmann n'avait pas pu prévoir la rudesse de l'attaque. La rudesse de l'attaque !... je vous l'ai lue, et la seule chose qui ait scandalisé le Tribunal, c'est ce mot de scandale tout théorique, tout scientifique et qui, je m'excuse de le répéter, n'a rien de blessant.

Ah ! nous allons voir tout à l'heure sous la plume de M. Nordmann des choses véritablement blessantes et presque injurieuses et diffamatoires. Si nous avions écrit de cette encre, qu'il protestât de sa surprise, soit. Mais il y a bien eu un pacte, le Tribunal l'admet puisqu'il ne l'écarte que par cette théorie de l'imprévision que l'on ne s'attendait pas à voir ici.

Il est évident que M. Nordmann a voulu dire quelque chose, quand il a dit : « Critiquez-moi » ; il n'a pas voulu donner une permission dont on n'avait nul besoin. De deux choses l'une, ce propos, c'est un engagement : celui de ne pas user du droit de réponse forcée ; ou c'est un piège, et sur ce point, M. Nordmann joue à qui perd gagne : le plaideur ne peut triompher qu'au détriment du galant homme. Celui qui vient dire : « Attaquez-moi ; je sais que vous n'êtes pas de mon avis, c'est entendu, attaquez-moi, mais parlez de moi », et qui le lendemain vient dire : « Cela n'avait aucune signification », et profite de ce que vous avez déféré à sa sollicitation pour vous imposer sa prose et encombrer les colonnes de votre publication, celui-là se diminue singulièrement. Ce n'est pas d'un quotidien qu'il s'agit, c'est d'une publication périodique dans laquelle la

place est mesurée, en sorte que pendant des générations et des générations, ceux qui consulteront cette collection reliée sur les planches d'une bibliothèque, au lieu de trouver des articles du cardinal Mercier, du maréchal Lyautey, de Paul Bourget, de Maurice Barrès, de Georges Goyau et des autres hommes éminents que M. Bainville a su grouper autour de lui, trouveront du Nordmann parce qu'à *la Revue des Deux Mondes*, sous les auspices de *la Revue des Deux Mondes*, champion du droit de réponse très limité, Nordmann nous a dit après dîner : « Attaquez-moi », et nous l'a dit d'une façon un peu plus vulgaire !

Et alors, j'en viens à ma dernière observation.

M. Nordmann excède dans les termes de la réponse le droit qu'il avait d'en user.

Il y a ce ton blessant, — la Cour l'a apprécié à la lecture : « dépassé les bornes de la civilité puérile et honnête... » ce sont des gentillesses qui veulent être des insolences. Cela n'a pas autrement d'importance ; mais il y a des choses qui sont importantes.

Le Tribunal analyse la portée de cette phrase : « le droit de critiquer un ouvrage qui a du succès doit être laissé à tous ». C'est, dit le Tribunal, l'insinuation que c'est la jalousie qui a fait écrire M. Dunoyer.

Le Tribunal le reconnaît formellement.

Eh bien, quand on a fait cette constation de fait, il y a une conséquence de droit qui se déduit, c'est que l'honneur du journalisme est atteint et la réponse n'a pas à être insérée... Dans un débat tout intellectuel qui a été courtois de notre part, manquer à la courtoisie de l'autre côté, c'est s'interdire le droit d'exiger l'insertion de cette réponse discourtoise.

Je n'ai pas besoin de dire que, pour que la réponse soit discourtoise et que cette discourtoisie permette au gérant de ne pas insérer, il n'est pas besoin qu'elle aille jusqu'à la diffamation ou à l'injure. Vous l'avez jugé cent fois et la Cour de cassation n'a jamais manqué de le proclamer depuis le premier arrêt, celui du 21 janvier 1860 pour lequel elle a proclamé son droit de contrôle. Ce jour-là, elle a déclaré qu'il suffisait, pour atteindre l'honneur du journalisme, de lui dire des choses qu'on ne pouvait vraiment pas l'obliger à insérer chez lui de force :

...Doutes sur sa loyauté, expressions de bouc émissaire et imputation de se cacher derrière des pseudonymes.

Ce n'est pas bien méchant, d'après le ton assez fréquent des polémiques de presse ; cela suffit pour que la Cour de cassation dise : « Non, cela attaque l'honneur du journaliste, on ne peut pas l'obliger à se laisser dire ces choses-là chez lui. »

Eh bien, vous nous avez dit deux choses. La première, ah ! elle est amusante ; elle n'est pas de bon goût, mais elle est amusante.

Vous nous imputez deux fautes de français. On nous reproche une inversion. Je puis certifier à M. Nordmann que ces inversions-là se rencontrent chez de très bons auteurs. Quant à l'autre faute que nous reproche M. Nordmann, cela prouve simplement qu'il n'a pas compris. Ses études de syntaxe n'ont pas sans doute été poussées aussi loin que ses études d'astronomie. Vous vous rappelez la phrase : « ...aussi doit-il y avoir parmi les lecteurs de M. Nordmann peu de savants satisfaits. Parmi ceux-ci, etc. »

Ceux-ci, dit-il, s'applique à « savants satisfaits » et d'après vous il n'y en a pas.

Cela veut dire : « Il y a peu de savants qui soient satisfaits, et parmi ceux-ci (c'est-à-dire parmi les savants et non pas parmi les savants satisfaits...). Satisfait est attribut, non pas épithète.

C'est du français extrêmement simple, très courant entre gens qui ont le maniement habituel de la langue.

En tout cas, il est absolument inadmissible que l'on vienne nous donner des leçons de syntaxe chez nous par autorité de justice.

Je le répète, s'il s'agissait de quelqu'un contre qui nous aurions porté une accusation capitale et qui viendrait nous demander cette insertion, nous serions peut-être en fâcheuse posture devant la justice pour nous en plaindre ; mais voici quelqu'un à qui nous avons simplement dit qu'il n'avait pas réussi mieux qu'Einstein lui-même, parce que c'est impossible, à traduire des formules de hautes mathématiques par des mots. A cette critique parfaitement courtoise et d'ordre général, répondre comme un pion en colère en venant nous accuser de ne pas savoir le français, cela blesse notre honneur littéraire — littéraire seul — mais comme il ne s'agit en tout cela que d'honneur intellectuel, de scandale intellectuel, il est entendu que la réponse est beaucoup plus vive que l'attaque.

Et puis surtout, il y a l'insinuation d'envie que le Tribunal a si bien notée. Sur ce point, je supplie la Cour de faire sien ce motif. Le Tribunal l'a dit mieux que je ne saurais le dire, insinuer d'un homme de la situation scientifique de M. Dunoyer qu'il peut avoir ombrage des succès de vulgarisation de M. Nordmann, c'est confondre les ordres de valeur et d'estime intellectuelle, c'est confondre les ordres de grandeur et de petitesse.

En tout cas, il n'est pas possible de faire insérer cela chez nous par autorité de justice.

La Cour veut-elle me permettre une simple réflexion? Ce sera la dernière. Elle sait que le gérant qui, dans une lettre à lui adressée, trouve un seul passage qui excède, n'est pas obligé de prendre des ciseaux et de faire des coupures, qu'il a le droit de tout refuser. Il suffit qu'un seul passage que l'on n'avait pas le droit de nous forcer à insérer se rencontre dans la lettre.

La Cour veut-elle supposer un instant ce que nous aurions fait si nous avions été un journal? Nous aurions pu insérer la réponse, après avoir coupé ces gentillesses, la leçon de français qui tombe à côté, l'imputation d'envie qui fait sourire ceux qui connaissent M. Dunoyer. Imaginez un instant que M. Nordmann eût quand même fait le procès pour exiger l'insertion de ces fragments malheureux; il l'aurait perdu, il l'aurait sûrement perdu, vos consciences n'ont pas de doute sur ce point.

Eh! bien, du moment qu'il n'avait pas le droit de faire insérer ces passages et que ces passages se rencontrent dans l'ensemble de la lettre, nous avions le droit, par cela seul, de ne rien insérer du tout.

Telle est, messieurs, la vérité juridique et j'ose dire, pour ne pas employer de grands mots, la vérité littéraire et française, ce qui se fait entre gens qui ont le culte commun de leur profession, qui ne se jouent pas de méchants tours et qui ne se tendent pas de pièges.

« Monsieur le directeur,

« *La Revue Universelle* du 15 avril dernier publiait un article de M. Dunoyer, intitulé « Einstein et la relativité » et contenant une critique de mon petit volume *Einstein et l'Univers*...

« Le droit de dire des choses désagréables aux auteurs qui ont du succès (ce petit livre en est aujourd'hui à son 45e mille et non au 35e mille, comme le dit M. Dunoyer), ce droit, dis-je, doit être laissé hors de toute atteinte. Aussi n'aurais-je songé à relever aucune des affirmations si pleines d'amusantes assurances et si tranchantes de M. Dunoyer, si celui-ci ne passait évidemment les bornes de la critique puérile et honnête, lorsqu'il écrit que ce livre est « un scan-« dale ».

« Pourtant, je n'aurais certes pas trempé une plume dans l'encrier pour répondre à cette agression, si M. Dunoyer s'était borné à exprimer en ces termes gracieux son opinion personnelle. Mais il prétend exprimer l'opinion des savants lorsqu'il écrit : — « C'est pourquoi, sur les trente-cinq mille acheteurs du livre de M. Charles Nordmann, doit-il y avoir peu de savants satisfaits. Pour ceux-ci, je pense que ce livre est même un scandale ».

« Je passe sur les deux fautes de français que renferment ces deux phrases, savoir : 1º « doit-il », au lieu de « il doit » ; — 2º l'ambiguïté de « pour ceux-ci » s'appliquant aux « savants satisfaits », alors que, manifestement, M. Dunoyer a voulu dire le contraire. Malgré ces fautes de français qui n'importent guère, la pensée est claire. M. Dunoyer a d'ailleurs pris soin, quelques lignes plus haut, page 180, de préciser l'état d'esprit obligatoire que doit avoir nécessairement *le savant* (dont, cela va sans dire, il est le prototype), en présence de certains engouements qui se traduisent par un si grand nombre de lecteurs.

« On aimerait à savoir quand les savants ont donné mandat à M. Dunoyer d'exprimer leur opinion et non pas la sienne seulement.

« Quoi qu'il en soit — et c'est là que je voulais surtout en venir — il y a un point de fait qui impose une rectification : à moins d'admettre qu'Einstein n'est pas un savant, le jugement attribué par M. Dunoyer aux savants est erroné.

Voici en effet quelle est textuellement l'opinion exprimée par Einstein au sujet de mon petit livre : *Einstein et l'Univers : « C'est certainement le meilleur livre qui ait paru non seulement en France, mais même en Allemagne* (*où pourtant beaucoup d'ouvrages analogues ont été publiés*) *pour exposer ma théorie au public. J'en ai souvent recommandé la lecture autour de moi. La façon dont l'auteur a réussi, rien qu'avec des mots, à exposer mes idées sans les déformer est une chose admirable.* »

« Je suis confus d'être mis dans l'obligation de faire état ici de cette appréciation beaucoup trop bienveillante, mais je ne le fais qu'à mon corps défendant et parce qu'il faudrait avoir l'épiderme insensible pour ne pas sursauter non pas aux opinions, quelles qu'elles puissent être, de M. Dunoyer, mais à celle qu'il attribue, à quel titre? aux « savants ».

« Afin, je le répète, de rectifier un point de fait, j'ai donc pensé qu'il était nécessaire de mettre sous les yeux de vos lecteurs à côté de l'opinion attribuée par M. Dunoyer aux savants, celle d'Einstein lui-même. Il appartient au jugement de ces lecteurs de choisir entre les avis de ces deux très hautes autorités en la matière.

Charles Nordmann,
Docteur ès sciences,
Astronome titulaire de l'Observatoire de Paris.

* * *

Nous ne répondrons pas nous-mêmes. Les documents suivants suffiront :

Monsieur le Directeur,

Les critiques si justifiées que MM. Cerf (1) *et Dunoyer ont adressées à M. Nordmann au sujet de son livre* Einstein et l'Univers, *ont poussé l'auteur de cet ouvrage à des actes tels que plusieurs d'entre nous ont spontanément exprimé leur sympathie à MM. Cerf et Dunoyer, et porté sur les raisonnements scientifiques de M. Nordmann un jugement fort sévère destiné à être versé aux débats juridiques, à l'appui de la thèse de M. Dunoyer.*

(1) Dans la *Revue philosophique.*

Mais nous avons pensé que l'attitude de M. Nordmann méritait que notre réprobation fût rendue publique, et nous nous sommes adressés à nos collègues, professeurs des Facultés des sciences ou astronomes, en leur demandant de se joindre à nous pour marquer avec plus de force notre position très nette en ce qui touche les droits et les devoirs du critique scientifique.

Nous estimons, en effet, que lorsque le critique reste dans le domaine des faits et des raisonnements logiques, mathématiques ou autres, les erreurs qu'il relève et établit avec évidence ne peuvent entraîner de discussions. Il reste seulement à l'auteur critiqué le droit de s'excuser ou de se taire... et de rectifier à la première occasion, comme sut le faire M. Nordmann.

*Nous avons l'honneur de vous adresser la protestation ci-jointe signée par un grand nombre de nos collègues, et que, si vous le jugez utile, vous pourrez publier comme conclusion à l'*Affaire Nordmann.

Veuillez croire, Monsieur le directeur, à nos sentiments les plus distingués.

Pour un groupe de collègues,

E. DARMOIS,
Professeur de mathématiques,
Faculté des sciences de Nancy.

PROTESTATION

Les soussignés, astronomes ou professeurs des Facultés des sciences, expriment à MM. Cerf et Dunoyer leur sympathie pour avoir donné consciencieusement et sans ménagement leur opinion dans leurs analyses du livre de M. Nordmann, maintenant ainsi la probité de la critique scientifique, et réprouvent la méthode qui consiste à faire appel aux tribunaux dans des questions qui relèvent uniquement de la libre discussion.

MM. ROUYER, professeur de mathématiques, Faculté des sciences d'Alger.
VÉRAIN, professeur de physique, Faculté des sciences d'Alger.
MULLER, professeur de chimie, Faculté des sciences d'Alger.

MM. BOUNHIOL, professeur de zoologie, Faculté des sciences d'Alger.
TISSIER, maître de conférences de mathématiques, Faculté des sciences d'Alger.
TRAYNARD, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Besançon.
BLANC, professeur de physique, Faculté des sciences de Caen.
G. GIRAUD, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Clermont-Ferrand.
GAU, doyen, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Grenoble.
E. COTTON, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Grenoble.
VAILLANT, professeur de physique, Faculté des sciences de Grenoble.
FORTRAT, professeur de physique, Faculté des sciences de Grenoble.
GAMBIER, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Lille.
DE PÉRIÉ, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Lille.
MASCART, astronome, directeur de l'Observatoire de Lyon.
GALLISSOT, astronome à l'Observatoire de Lyon.
LE VAVASSEUR, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Lyon.
E. FABRY, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Marseille.
PÉRÈS, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Marseille.
BUISSON, professeur de physique, Faculté des sciences de Marseille.
HOULLEVIGUE, professeur de physique, Faculté des sciences de Marseille.
SÈVE, professeur de physique, Faculté des sciences de Marseille.
BERG, professeur de chimie, Faculté des sciences de Marseille.
RIVALS, professeur de chimie, Faculté des sciences de Marseille.
TIAN, professeur de chimie, Faculté des sciences de Marseille.
MARGAILLAN, professeur de chimie, Faculté des sciences de Marseille.

MM. REPELIN, professeur de géologie, Faculté des sciences de Marseille.

JOURDAN, professeur de physiologie, Faculté des sciences de Marseille.

JUMELLE, professeur de botanique, Faculté des sciences de Marseille.

DECROCK, professeur de botanique, Faculté des sciences de Marseille.

JACOB DE CORDEMOY, professeur de botanique, Faculté des sciences de Marseille.

VAYSSIERE, professeur de zoologie, Faculté des sciences de Marseille.

COTTE, professeur de zoologie, Faculté des sciences de Marseille.

HUMBERT, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Montpellier.

TURRIÈRE, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Montpellier.

BEAULARD DE LENAIZAN, professeur de physique, Faculté de Montpellier.

SOULA, maître de conférences de mathématiques, Faculté des sciences de Montpellier.

BÉGHIN, maître de conférences de mathématiques, Faculté des sciences de Montpellier.

CABANNES, professeur de physique, Faculté des sciences de Montpellier.

HUSSON, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Nancy.

LEAU, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Nancy.

DARMOIS (G.), professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Nancy.

GUTTON, professeur de physique, Faculté des sciences de Nancy.

DARMOIS (E.), professeur de physique, Faculté des sciences de Nancy.

CROZE, professeur de physique, Faculté des sciences de Nancy.

GRUMBACH, professeur de physique, Faculté des sciences de Nancy.

DE MALLEMANN, chargé de travaux de physique, Faculté des sciences de Nancy.

MM. BOURION, professeur de chimie-physique, Faculté des sciences de Nancy.
VAVON, professeur de chimie, Faculté des sciences de Nancy.
TRAVERS, professeur de chimie, Faculté des sciences de Nancy.
CUÉNOT, professeur de zoologie, Faculté des sciences de Nancy.
LONGCHAMBON, chargé de cours de cristallographie, Faculté des sciences de Nancy.
DUCLAUX, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Paris.
BILLARD, professeur de zoologie, Faculté des sciences de Poitiers.
BODROUX, professeur de chimie, Faculté des sciences de Poitiers.
BOULIGAND, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Poitiers.
GARNIER, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Poitiers.
REBOUK, professeur de physique, Faculté des sciences de Poitiers.
RICOME, professeur de botanique, Faculté des sciences de Poitiers.
TABOURY, professeur de chimie, Faculté des sciences de Poitiers.
TURPAIN, professeur de physique, Faculté des sciences de Poitiers.
WELSCH, professeur de minéralogie, doyen de la Faculté des sciences.
LE ROUX, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Rennes.
BORDAS, professeur de zoologie, Faculté des sciences de Rennes.
LESAGE, professeur de botanique, Faculté des sciences de Rennes.
KERFORNE, professeur de géologie, Faculté des sciences de Rennes.
DANIEL, professeur de botanique, Faculté des sciences de Rennes.
JANET, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Rennes.
CONDUCHÉ, professeur de chimie, Faculté des sciences de Rennes.
PERRIER, professeur de chimie, Faculté des sciences de Rennes.
ANTOINE, maître de conférences de mathématiques, Faculté des sciences de Rennes.

MM. LE ROLLAND, maître de conférences de physique, Faculté des sciences de Rennes.

KOLLMANN, maître de conférences de zoologie, Faculté des sciences de Rennes.

TISON, maître de conférences de botanique, Faculté des sciences de Rennes.

ESCLANGON, directeur de l'Observatoire de Strasbourg.

DANJON, astronome à l'Observatoire de Strasbourg.

ROUGIER, astronome à l'Observatoire de Strasbourg.

VÉRONNET, astronome à l'Observatoire de Strasbourg.

VILLAT, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Strasbourg.

VALIRON, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Strasbourg.

THIRY, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Strasbourg.

FLAMANT, maître de conférences de mathématiques, Faculté des sciences de Strasbourg.

WEISS, professeur de physique, Faculté des sciences de Strasbourg.

OLLIVIER, professeur de physique, Faculté des sciences de Strasbourg.

RIBAUD, professeur de physique, Faculté des sciences de Strasbourg.

FOEX, professeur de physique, Faculté des sciences de Strasbourg.

BAUER, professeur de physique, Faculté des sciences de Strasbourg.

LABROUSTE, maître de conférences de physique, Faculté des sciences de Strasbourg.

MULLER, professeur de chimie, Faculté des sciences de Strasbourg.

HACKSPILL, professeur de chimie, Faculté des sciences de Strasbourg.

ROMANN, maître de conférences de chimie, Faculté des sciences de Strasbourg.

BUHL, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Toulouse.

DELTHEIL, professeur de mathématiques, Faculté des sciences de Toulouse.

DUFFOUR, professeur de cristallographie, Faculté des sciences de Toulouse.

La Reine évanouie [1]

VII

Le lendemain, elle venait de donner des ordres à la cuisinière lorsqu'elle se rappela la promesse qu'elle avait faite à Mme Maréchal. L'idée de tenir cette promesse ne lui était pas pénible, mais elle essaya de se persuader qu'elle se fût volontiers passée de la tenir. Au surplus, puisque, le jour suivant, Mme Maréchal quittait Paris, cette visite serait le dernier épisode d'une aventure à laquelle, dans une quinzaine de jours, Edmée comptait bien ne plus penser.

Certes elle n'oublierait jamais tout à fait Alain Maréchal. Il eût été cruel et lâche de l'oublier. Elle devrait même conserver pour lui, au fond de son cœur, une certaine reconnaissance : n'était-ce pas par Alain qu'elle avait appris et compris qu'il existait dans la vie des actions et des sentiments qui rendent cette vie plus émouvante et plus pleine? Jusque-là, le destin avait tenu Edmée à l'écart de tous les secrets, de tous les mystères. Elle ne croyait qu'aux choses qu'on voit, qu'on dit et qu'on sait. Maintenant elle n'ignorait plus que le monde a des peines cachées, des tourments inavoués et des inquiétudes que rien n'apaise. Elle savait aussi que la mort ne se contente pas d'emporter un vieux grand-père, une tante devenue gâteuse; désormais, lorsque Edmée apprendrait qu'un homme se désespère parce qu'une femme qu'il aime ne l'aime pas ou ne peut pas être à

(1) Copyright by Jean-Louis Vaudoyer 1923. Voir *la Revue universelle* des 15 avril, 1er et 15 mai 1923.

lui, elle n'ignorerait plus ce que cela représente de tristesses et de combats ; et lorsqu'on dirait devant elle : « Cette jeune fille a été emportée à dix-huit ans », elle imaginerait les déchirements de la séparation et des blessures qui ne se ferment plus.

Elle se dit : « J'apprends la vie... Je vivais comme une égoïste... Je ne m'intéressais qu'à ce qui ce passait autour de moi, chez moi... Tout le monde n'a pas mon bonheur simple et facile... J'étais comme une enfant... » Elle eut presque honte d'être demeurée si longtemps sans expérience, engourdie dans une sécurité mensongère. Elle revit ce jeune mourant, ce mort. Elle éprouva pour lui une sorte de gratitude obscure, de sérieux et fort attachement.

Au début de l'après-midi gris et humide qu'alourdissaient les nuages de la pluie prochaine, Edmée Thibernes se rendit quai du Louvre.

Ce fut Mme Maréchal qui vint lui ouvrir. Sans chapeau et sans doute en pantoufles, la vieille dame parut à Edmée bien plus petite, toute diminuée, comme fondue. Un faible sourire passa sur son visage usé, aussi desséché et presque aussi blanc que du papier. Ce sourire fut le seul témoignage d'accueil que Mme Maréchal donna à la visiteuse. Les deux femmes entrèrent dans le salon. La lumière y était si vague et si vaporeuse que les branches des arbres, dehors, semblaient être vues à travers des carreaux dépolis. Dans l'âtre, des boulets rougeoyaient sans flammes derrière une petite grille. Le mur, le parquet, les meubles, tout paraissait nu et comme écorché. Edmée eut l'impression de frissonner dans des courants d'air qui, cependant, n'existaient pas.

Elles s'assirent et furent d'abord embarrassées. La veille et les jours précédents, il n'y avait qu'à se laisser porter par les événements ; les circonstances dramatiques imposaient ce qu'il fallait dire. A présent, deux femmes qui ne se connaissaient guère se trouvaient tête à tête après des confidences précipitées et des effusions irrésistibles. Ce n'étaient point les sentiments qui faisaient défaut, mais l'audace de surmonter une certaine pudeur, et aussi un mode d'expression, un diapason.

Edmée avait l'habitude des conversations sans objet et purement mondaines ; elle parla la première. Elle demanda à Mme Maréchal si celle-ci ne redoutait pas, dans de si dures conditions, la fatigue d'un long voyage.

— Hélas ! c'est un voyage que je connais bien !

La mère d'Alain expliqua qu'elle se rendait à Port-Vendres, où la famille de son mari demeurait :

— Le père et le frère d'Alain sont enterrés là-bas... Je voudrais pouvoir y vivre près d'eux ; mais celà ne sera pas encore possible tout de suite... Je reviendrai sans doute ici, dans quelque temps...

Machinalement Edmée, assise à contre-jour, regardait devant elle, sur les murs, les photographies qui y étaient accrochées. Mme Maréchal suivit son regard :

— Celui-là, c'est Paul, dit-elle, mon fils aîné. Il aurait trente ans aujourd'hui... Je l'ai gardé un peu plus longtemps qu'Alain...

Edmée demanda :

— Et Alain? Quel âge avait-il?

Une expression de surprise passa dans les yeux de la vieille dame. Comment Mme Thibernes pouvait-elle ignorer l'âge d'Alain !

— Il venait d'avoir vingt-trois ans... Il était de septembre...

« C'était moi la plus vieille, pensa Edmée ; et, cependant, il paraissait plus âgé que moi, sur ce lit... »

Mme Maréchal se leva et alla jusqu'à un secrétaire qu'elle ouvrit :

— Je vais vous montrer des portraits de lui... Tout le monde se retournait pour le regarder dans la rue, lorsqu'il était petit... Il avait tant de charme, de gentillesse ! On pouvait espérer qu'il ne serait jamais malade.

Elle tendit à Edmée une photographie jaunie, collée sur un carton grenat ; on y voyait un petit garçon en jersey bleu ; un net et ardent visage bohémien sous des boucles folles ; et ce regard éclatant comme un diamant noir, que Mme Maréchal jetait aussi quelquefois.

Cette image ne toucha guère Edmée. Mme Maréchal lui en tendit une autre :

— Le voici plus jeune encore, à deux ans...

Deux ans ! C'était l'âge du fils d'Edmée. Elle regarda la photographie d'un petit être qui riait de tout son cœur, les bras tendus, les doigts écarquillés.

— Il a l'air si gai, là-dessus, dit Mme Maréchal en pleurant.

Elle chercha encore dans les tiroirs ouverts :

— Tenez, c'est celle-ci que je voulais vous montrer... Elle est de l'époque où il vous rencontrait chez ma vieille amie... Vous allez peut-être le reconnaître...

Edmée sentit qu'une légère contraction se faisait en elle. Elle baissa les yeux sur le portrait. Elle reconnut immédiatement son danseur : ce visage un peu osseux, bien dessiné, aux traits accusés, cet aspect romanesque et rêveur. En même temps, elle revit le salon gris de la tante Louise, et particulièrement un siège capitonné recouvert de satin noir coupé par places de bandes de tapisseries aux tons éclatants.

Mme Maréchal était impatiente :

— Vous vous souvenez de lui?

Edmée, exprès, ne leva pas les yeux :

— Je me souviens... oui.

Elles se turent l'une et l'autre. Puis Edmée posa la photographie sur la table, devant elle. Elle avait envie de se lever, de s'étirer, de décontracter ses membres. En elle, ses souvenirs d'autrefois et ses impressions des jours derniers se rapprochaient, allaient se réunir, se confondre. C'était comme si on venait d'abattre une digue entre deux bassins jusqu'alors séparés. Elle avait sous les yeux, par l'imagination, le mort qu'elle avait baisé au front dans la chambre voisine, et elle se disait : « Il y a sept ans, je dansais avec lui, il me parlait, je lui répondais — et je ne savais rien !... »

— Voulez-vous regarder celle-ci, maintenant, madame? lui dit timidement la mère d'Alain en lui tendant une photographie encore.

Edmée prit machinalement l'image et y jeta les yeux avec une certaine distraction, car elle n'était plus beaucoup maîtresse de ses pensées.

Mais elle rougit brusquement. La photographie qu'elle tenait était son propre portrait à douze ans ! Une grande fillette maigre et gauche, vêtue d'une robe démodée. Cette photographie d'elle, faite en plein âge ingrat, Edmée la détestait, et, chez sa mère, elle avait obtenu qu'on la retirât du cadre où elle avait été trop longtemps exhibée. Comment une épreuve de ce portrait pouvait-elle être ici? Edmée regarda interrogativement Mme Maréchal.

Ce portrait avait été dérobé par Alain, au cours d'une matinée dansante, toujours chez la tante de Neuilly.

Le visage d'Edmée restait absorbé, fermé.

— Cela vous déplaît? demanda Mme Maréchal doucement.

Edmée revoyait un affreux petit écran en forme d'éventail et tendu de différents morceaux de brocart rassemblés par des galons dorés. Sur cet écran la tante Louise disposait les photographies qu'on lui apportait au jour de l'An avec des vœux. L'écran était posé sur un meuble noir, à gauche de la cheminée du salon. Devant cet écran, dans un petit cadre de nacre, la tante Louise exposait en place d'honneur la photographie d'un de ses lapins, lequel, à un concours, avait obtenu une médaille.

Malgré elle, Edmée exprima un peu de sa pensée :

— Je n'aime pas beaucoup ce portrait-là...

Et, malgré elle aussi, malgré sa douleur, devant cet aveu de coquetterie inconsciente, la mère d'Alain fut un peu contente ; elle sourit vaguement.

Elle reprit la photographie qu'Edmée aurait bien voulu garder, pour la détruire :

— Alain conservait cette image comme un trésor, mais il n'avait pas besoin d'elle pour se souvenir de vous.

Elle désigna, sur le vantail rabattu du secrétaire, une grande serviette en cuir noir. Mme Maréchal l'avait tirée d'un tiroir sans qu'Edmée s'en fût aperçue. Elle avait pris dedans la photographie volée...

— Dans tout cela, dit-elle, il ne s'agit que de vous...

Edmée fit un geste de protestation, de défense ; mais Mme Maréchal insista :

— Il faut que vous sachiez que je ne vous ai pas trompée... Et non seulement que je ne vous ai pas trompée, mais que vous avez inspiré à mon garçon un sentiment unique au monde par sa noblesse, sa ferveur, sa foi... Oh ! je le sais bien ! mon pauvre Alain était malade et, dans la maladie, les idées fixes prennent vite toute la place... Certainement, Alain a eu d'abord pour vous un penchant enfantin... Il avait dix-huit ans ; il rêvait beaucoup... Mais il ne se serait probablement jamais épris d'une personne gaie, exubérante, familière. Lorsqu'il parlait de vous, il ne vous appelait jamais que « La Reine »... Regardez.

Mme Maréchal tira d'une des poches de la serviette un certain nombre de cahiers d'écolier à couverture de couleur. Sur chacun d'eux était inscrit, avec un numéro d'ordre, ces mots : « LA REINE ». Souvent un encadrement gauchement tracé entourait l'inscription.

— Il y en a six... Alain les relisait souvent, mais depuis quelques mois, il n'y écrivait plus guère. Il disait, il y a quinze jours : « Je l'aime d'une telle manière qu'il n'y a pas de mots pour l'exprimer... »

Edmée ne bougeait pas, à la fois curieuse et oppressée. A côté d'elle, Mme Maréchal ouvrit un des cahiers. Edmée vit une écriture petite mais forte, appuyée. Elle lut tout bas cette phrase :

Ma bien-aimée a aujourd'hui vingt-deux ans. Elle est loin de moi; elle ne sait plus que j'existe, mais je passerai toute la journée à lui souhaiter sa fête, à lui dire : Soyez longtemps, soyez toujours heureuse! J'ai acheté des roses pour elle; je ne les lui donnerai pas, mais elles, sont aujourd'hui un peu d'elle-même près de moi...

Mme Maréchal lisait aussi :

— Les roses ! dit-elle. Il gardait beaucoup de vieilles fleurs...

Elle trouva vite une grande enveloppe toute bossuée, non fermée. Dessus était inscrit : « *Roses des anniversaires*, 16 juillet. »

— Il y en a bien une vingtaine, regardez.

Les roses sèches, couleur de rouille et de sang figé, faisaient un bruit de papier et de feuilles mortes dans l'enveloppe.

— Chaque année, Alain a mis là dedans une ou deux roses du bouquet avec lequel il célébrait votre fête. Regardez... Voici celle de juillet dernier ; elle est moins sèche, moins morte que les autres... Elle sent encore bon.

Mme Maréchal mit la fleur dans la main d'Edmée.

Edmée ferma la main. Malgré elle, nerveusement, elle serra très fort la fleur dans sa paume. Elle pensait, ayant fait un rapide calcul mental : « C'était le septième bouquet. » Et presque aussitôt après, elle céda à un mouvement de sentimentalité qu'elle ne remarqua pas : « Moi aussi, je lui ai apporté des roses, avant-hier.... »

Elle aurait bien voulu se défendre de Mme Maréchal, pour se défendre d'elle-même. L'existence de ces papiers, la vue de ces souvenirs la désorientait, la tourmentait. Elle était près d'eux comme au bord d'un pays nouveau, inconnu ; un pays où le soleil vous éblouit, où le climat vous caresse, où l'on est bercé par des rythmes extrêmement doux, encensé par d'insinuants parfums.

Mme Maréchal disait :

— Tout lui semblait bon, pourvu que cela vînt de vous, pourvu que cela se rapportât à vous !... Pourtant il y a là dedans des choses qui, pour lui, étaient bien cruelles...

Elle avait retiré du grand portefeuille d'autres papiers :

— Voici le faire-part qui annonce votre mariage... ceux de la naissance de vos enfants... Sur cette feuille, il a collé, en mettant à côté la date, des coupures de journaux où votre nom figure à la liste des déplacements... En 19... vous êtes partie le 5 juin pour Verceil. L'année suivante, vous y êtes allée beaucoup plus tard ; votre petite fille est née presque en été...

Ces révélations étonnaient Edmée. Elle ne comprenait pas la signification de pareils enfantillages. Mme Maréchal reprit :

— Songez à tout ce que cela représente de soins, de patience, de ruses... Voici des cartes postales de l'endroit où vous allez chaque année.

Edmée reconnut la maison de ses parents : le vieux Saint-Romain, près de Verceil. La pensée qu'un homme, pendant plusieurs années, n'avait vécu que d'elle et pour elle l'envahissait à son insu, comme la lumière envahit une pièce longtemps close. Elle avait envie de demander : « Mais où et comment a-t-il pu trouver tout cela? » Ensuite, brusquement, elle éprouva un frisson de pudeur surprise. L'idée que quelqu'un avait pu clandestinement suivre sa vie pas à pas sans qu'elle en sût rien la scandalisait, l'atterrait.

D'autre part, elle devait bien s'avouer qu'elle était touchée d'un hommage aussi continu et, cependant, si discret.

Elle continuait de se taire, serrant dans sa main la rose desséchée.

— Toutes ces choses maintenant sont devenues des reliques, dit Mme Maréchal... Ce trésor vous appartient presque autant qu'à moi... Je m'en vais demain... Voulez-vous, pendant mon absence, que je vous le confie?

A cette proposition, Edmée eut un vif mouvement de retrait, comme si elle eût été touchée par une flamme. L'idée d'emporter chez elle ces cahiers, ces fleurs, lui semblait extravagante. Mme Maréchal ne devenait-elle pas folle? Ou plutôt, que voulait-elle? Quel poison cherchait-elle à lui verser? Edmée la détesta.

Mme Maréchal n'avait pas de mauvais desseins. Elle désirait seulement que son fils ne pérît pas tout entier, que sa mémoire survécût dans le cœur de celle qu'il avait si chimériquement aimée. En outre, elle n'hésitait point à croire que l'amour d'Alain devait être pour Mme Thibernes un présent merveilleux, un privilège inappréciable.

Elle ne prit point le mouvement d'Edmée pour un mouvement de révolte, mais pour un simple sursaut d'émotion. Elle dit, la voix chargée d'une ardeur triste :

— Je voudrais tant vous le faire connaître mieux !...

Edmée fut sur le point de répondre : « Je devrais plutôt ne pas le connaître du tout ! » Elle se retint. Elle était de celles qui ne permettent pas facilement qu'on regarde en elles. Mais, loyale, honnête, elle fit remarquer à Mme Maréchal que celle-ci manquait à ses engagements :

— Vous êtes venue me voir, madame, pour me demander d'aller près de votre fils... J'ai fait ce que vous m'avez demandé... Mon devoir n'est-il pas accompli?

A ces mots, Mme Maréchal s'attendrit brusquement ; cet attendrissement fut si pénible à Edmée qu'elle eut envie de partir, de se sauver. Mais Mme Maréchal lui prit les mains, et, le regard mouillé, la voix chevrotante :

— Ah madame ! dit-elle, ma reconnaissance est éternelle... Je ne veux pas vous ennuyer... je ne veux pas m'imposer à vous... Oui, je vous parle de lui, je vous montre tout cela ; je vous propose de vous confier ces choses sans prix... Mais ce n'est pas par égoïsme ! L'amour d'Alain était si respectueux, si religieux même !... Jamais une autre femme ne sera aimée ainsi par un autre homme... Un jour viendra où cet amour vous aidera, vous consolera peut-être... Ah !

à votre place, je me sentirais protégée pour toute ma vie par un sentiment pareil !...

Mme Thibernes restait toujours immobile, inexpressive. La mère d'Alain ne put retenir un mouvement de dépit, presque d'irritation. Elle dit d'un ton tout différent :

— Tenez, madame, je ne vous demande plus rien !... En effet, je n'ai plus le droit de rien vous demander... Alain est mort ! Méprisez ces richesses ! oubliez tout cela !... le souvenir que vous ne voulez pas donner à mon fils, j'ai en moi de quoi le lui donner pour vous !...

De tout ceci, Edmée ne retint que ces trois mots : « Alain est mort ! » Ces trois mots la rassurèrent magiquement ; ils rétablirent en elle le calme et réveillèrent sa pitié. Elle poussa un soupir qui fit du bien à Mme Maréchal, et, amollie, un peu plaintive, elle dit :

— Tout cela est si nouveau pour moi !

Elle avait envie d'ajouter : « J'ai un mari, des enfants. » Cependant, par pudeur, elle donna un argument d'ordre pratique :

— Il est difficile que je conserve de pareils papiers à la maison...

Mme Maréchal accepta cette raison. Mais elle eut aussitôt une autre pensée :

— Je pars demain. Je serai absente quelques semaines. Pendant mon absence, ma bonne reste ici ; je laisse ces papiers dans le secrétaire... Si jamais, un après-midi, vous voulez venir les lire, ou les emporter, ils sont à vous... Voyez, je mets la clef derrière la glace de la cheminée... Vous saurez où la trouver... Vous serez ici chez vous...

Cette combinaison compliquée parut à Edmée tout à fait absurde. L'idée qu'elle pourrait, en l'absence de Mme Maréchal, revenir dans cet appartement, poussée par le désir de lire ces cahiers, ne la choquait même pas, tant elle la jugeait invraisemblable. Elle se dit : « La mère et le fils se ressemblent ! » Elle se dit aussi qu'en abondant dans le sens de Mme Maréchal, elle éviterait la prolongation d'une scène inutile. Elle souhaitait tant être dehors ! Comme on flatte un enfant, elle dit doucement :

— C'est cela... Comme vous voudrez... Mais oui...

Et elle se dirigea vers la porte.

Elle s'aperçut alors qu'elle tenait toujours la rose sèche à la main. Elle voulut rendre cette fleur à Mme Maréchal, mais elle n'osa pas. Elle craignait aussi que cette restitution ne provoquât de nouvelles discussions. Elle la garda.

En l'accompagnant, Mme Maréchal lui dit :

— Me permettez-vous, là-bas, de beaucoup penser à vous?

Cet épanchement de sensiblerie parut à Edmée puéril et déplacé ; mais elle répondit poliment :

— Je penserai aussi à vous, madame...

Et, après un petit temps, elle ajouta, mais très sincèrement, cette phrase toute faite :

— Le destin est si dur pour vous !

Lorsqu'elle fut au bas de l'escalier, avant de sortir de la maison, Edmée ouvrit son sac et y glissa la rose. L'idée de la jeter lui parut sacrilège.

Pendant les heures qui suivirent, à plusieurs reprises, elle fut heureuse de remarquer qu'elle n'était plus absorbée ou fébrile comme la veille. Elle alla commander près de la gare Saint-Lazare une certaine farine d'avoine avec laquelle on nourrissait son petit garçon. Elle rentra ensuite chez elle. Dans le salon, il y avait sur une commode une coupe de porcelaine remplie d'un mélange de fleurs sèches et d'herbes odoriférantes. Ce fut sur ce lit parfumé qu'elle effeuilla la rose conservée par Alain. Les pétales de cette rose étaient plus grands, moins recroquevillés que les autres ; ils les recouvrirent presque entièrement.

Deux ou trois fois, dans la soirée, elle revint vers cette coupe, restant debout, presque immobile devant la commode. Elle rêvait à des choses vagues, informes, divisées, aussi fugaces que le parfum qui s'élevait des fleurs séchées...

VIII

René Thibernes revint le 5 novembre. Déjà le départ de Mme Maréchal pour Port-Vendres avait soulagé Edmée, mais elle attendait le retour de René pour retrouver sa complète tranquillité. Une fois que René serait là, « tout redeviendrait comme avant ».

Elle n'alla point à la gare du Nord. Elle savait que René appréciait peu ce genre de manifestations. Mais en l'attendant, chez elle, elle se dit, sans se rendre compte de la singularité de sa supposition : « Si, dans de pareilles circonstances, j'eusse été au devant d'Alain Maréchal, cela ne l'aurait certainement pas mécontenté. » Elle ne songea d'ailleurs point à en vouloir à René d'un dédain pour les effusions publiques qu'elle comprenait et partageait.

Les enfants guettaient leur père dans l'antichambre. Edmée les entendait rire et jacasser. Ils étaient excités. Edmée fut facilement gagnée par cette excitation. Plusieurs fois, depuis qu'ils étaient mariés, René avait voyagé sans sa femme. Ces absences, motivées par des

affaires, semblaient tout à fait naturelles à Edmée ; il n'y avait aucune raison pour laisser intervenir là des questions de sentiment. Mais aujourd'hui, sans qu'elle s'en aperçût, elle était presque un peu fiévreuse à l'idée de revoir son mari.

Lorsqu'il fut devant elle, elle n'eut pas à parler. Les enfants criaient, et René disait gaiement qu'il était content d'être revenu, content de son voyage, content de tout.

Elle aurait voulu qu'il la gardât plus longtemps dans ses bras. Elle y éprouvait une sécurité physique qui lui faisait du bien. Mais la seule présence de René était salutaire. Edmée écoutait la voix sonore et nette de son mari comme un voyageur égaré peut écouter l'aboiement d'un chien de garde dans la nuit. Cependant, au moment où elle se sentit ainsi protégée, ses pensées se jetèrent avec une violence presque agressive vers Alain Maréchal. En effet, comme elle ne le craignait plus, elle s'approchait de lui avec témérité ; elle le regardait dans sa mémoire sans supposer qu'il pût conserver le moindre pouvoir sur elle. Elle se disait : « J'ai eu bien tort de me tourmenter ! Je n'ai pas couru le moindre danger ! »

René se retira dans le cabinet de toilette, « car, dit-il, rien ne repose comme un bon bain après un voyage ». Edmée resta dans la chambre voisine. Elle entendait à travers la porte le bruit de l'eau, les allées et venues de son mari. Ces témoignages d'une réalité indiscutable lui communiquaient un reposant bien-être. L'évidence, la solidité de son amour conjugal transformaient complètement la manière dont elle envisageait ce qui s'était passé quai du Louvre pendant l'absence de son mari. Alain Maréchal n'était plus qu'une victime, un malheureux qu'il fallait plaindre et non redouter. Ses chimères n'étaient que des signes de maladie. Le pauvre mort ! Sans se l'avouer, elle se sentait supérieure à lui. N'était-elle pas près de celui qu'elle aimait, vivante, et nantie de tout ce qu'Alain n'avait jamais eu !

Servi par cette quiétude sans beauté, Alain Maréchal, au lieu d'être chassé de la mémoire d'Edmée, y acquit secrètement une puissance nouvelle. Edmée cessa de se méfier. Alain était maintenant dans le cimetière de Port-Vendres ; elle ne reverrait jamais plus Mme Maréchal : que risquait-elle? Elle ne jouait plus aucun rôle dans cette histoire ; et le rôle qu'elle y avait joué était resté si court, si effacé ! Forte de sa sécurité personnelle, elle se disait : « J'aurais été un monstre si je n'avais pas donné un peu de bonheur à ce malheureux garçon ! »

Pendant le dîner, tandis que René parlait de tout ce qu'il avait vu et fait en Angleterre, Edmée n'écarta pas le « malheureux garçon » de sa mémoire. Non qu'elle l'appelât ; mais elle le laissait venir.

Aux repas, c'était René qui parlait et Edmée qui écoutait. Bien souvent Edmée avait l'air d'écouter, sans écouter réellement. Il lui fut donc facile, ce soir-là, de prononcer à propos les quelques petites phrases que nécessitaient le genre de conversation qu'elle tenait habituellement avec René. Ce dernier ne se douta pas que sa femme, loin de s'intéresser aux pratiques des banquiers anglais, au chiffre d'affaires du port de Liverpool ou au confort des pullmann'car, était entraînée inconsciemment dans une chambre obscure où agonisait un jeune homme par lequel elle avait été éperdument aimée.

Ce fut ce soir-là qu'Alain Maréchal s'installa, si l'on peut dire, dans la mémoire d'Edmée. La veille encore, Edmée s'efforçait de l'écarter ; elle ne voulait plus songer au quai du Louvre, à des regards toujours brûlants, à l'éloquence fiévreuse de ces cahiers où l'on ne parlait que d'elle. Le retour de René rendait désormais toute précaution superflue. Bien plus : toute précaution eût été indigne d'elle. Elle regretta même ce qu'elle appela sa lâcheté des jours précédents.

*
* *

Edmée n'était pas de ces femmes inquiètes, irrésolues, qui remettent sans cesse tout en question et qui ne s'arrêtent à rien. Elle ne doutait jamais beaucoup ou longtemps d'elle-même et s'en tenait généralement à ce qu'elle avait décidé. Elle trouva vite dans la compagnie d'Alain Maréchal une distraction qui ornait accessoirement sa vie, jusque-là assez monotone et assez vide. Cette compagnie commode et docile ne l'empêchait pas de s'occuper de tout ce dont elle s'était toujours, depuis son mariage, et ponctuellement occupée : son ménage, ses enfants, ses visites. Les rêveries incertaines qu'elle consacrait à Alain Maréchal n'avaient pris la place de rien ; mais elles occupaient peu à peu ce que l'on pourrait appeler les terrains vagues de sa vie. Au surplus, si on lui avait demandé à brûle-pourpoint quelles étaient exactement, à ces moments-là, la nature et la couleur de ses pensées, elle eût été bien en peine de répondre. Ses récents souvenirs l'influençaient comme le soleil peut influencer une fleur ; mais ils ne s'emparaient pas d'elle expressément, comme, par exemple, un chat s'empare d'une souris et joue avec elle, lucidement.

Néanmoins les circonstances exigeaient parfois d'Edmée Thibernes qu'elle se soumît complètement à ces souvenirs.

Peu de temps après son retour, René voulut conduire ses enfants au Châtelet. Edmée y alla naturellement avec eux. La voiture où ils étaient tous quatre gagna le théâtre par les quais. Environ à la hauteur du Pont-Royal, Edmée s'aperçut qu'ils allaient passer devant

l'appartement où Alain Maréchal était mort. Son cœur se mit à battre, et, contre toute raison, elle craignit que son émotion ne se marquât sur ses traits. Elle s'appuya au fond de la voiture ; elle baissa les yeux. Au moment où elle se trouva sous les fenêtres de la maison, Edmée songeait obstinément au baiser qu'elle avait posé sur le front du mort. Elle se disait malgré elle : « Si je lui avais donné ce baiser la veille, lorsqu'il vivait encore, comme il aurait été heureux ! »

Dans la loge du théâtre, assise derrière ses enfants, et près de son mari qui, bon public, s'amusait autant qu'eux, elle continua de rôder dans les pièces vides du quai du Louvre. Elle se les représentait fermées, froides, inhospitalières. Elle entra dans la chambre où Alain lui était apparu à trois reprises, dormant, mourant et mort. Elle voyait un lit étroit, sans couvertures ni draps, une table de nuit débarrassée des flacons qui l'encombraient. Et déjà s'éventait l'odeur de la maladie et des médicaments, par laquelle, lors de ses visites, elle avait été presque incommodée.

Ensuite elle pénétra dans le salon et s'approcha du secrétaire. Derrière le vantail d'acajou, dans le tiroir du bas, reposaient, avec les cahiers d'Alain, tous les pauvres témoignages d'une extravagante passion. Pour la première fois, elle sentit qu'un peu d'elle-même était enfermé là dedans. Ces cahiers relataient certains faits de sa propre vie. Malgré tout, n'avait-elle pas vécu moins loin d'Alain que leur séparation complète pouvait le faire croire? « Il ne me voyait pas, il ne me parlait pas, songeait-elle, mais il savait que j'existais ; il ne pensait qu'à moi ; ce qui m'arrivait avait pour lui une importance considérable... » Rétrospectivement, elle se sentit entourée de l'amour d'Alain comme d'une présence invisible. Un moment, dans cette loge, ce fut comme si Alain n'était pas mort, comme si le temps n'avait pas marché. Inopinément Edmée se vit pendant son voyage de noces, au bord d'un lac italien, insouciante, docile ; alors Alain, dans une chambre triste, était prêt, s'il le fallait, à lui donner sa vie.

Émerveillé par les contorsions que faisait sur la scène une sorte de Tartarin que des nègres se préparaient à manger, le petit garçon d'Edmée poussa à ce moment des cris si joyeux et menaça de troubler le spectacle. Son père en fut choqué :

— Faites-le taire, dit Thibernes à Edmée.

Elle prit son fils contre elle et lui expliqua avec une conviction calme qu'il fallait apprendre à cacher ses sentiments.

En parlant, elle songeait à la clef du secrétaire, glissée par Mme Maréchal, pour elle, derrière la glace de la cheminée. Si quelqu'un

trouvait cette clef ; si un étranger ouvrait ce tiroir et prenait connaissance de ces papiers où son nom était si souvent répété... ! Elle trembla, comme si ces papiers eussent été des lettres compromettantes écrites par elle : « Il vaudrait beaucoup mieux que tout cela fût détruit. »

Moins de huit jours après, elle déjeunait chez sa sœur Aulagnier, à Passy.

Depuis qu'elle avait décidé qu'elle ne risquait rien en songeant à Alain Maréchal, Edmée ne cédait plus, près de Madeleine, à l'impatiente curiosité des premiers jours. Qu'était le petit penchant éprouvé jadis par Madeleine pour Alain à côté de l'amour d'Alain pour elle-même ! A cette curiosité du début avait succédé un sentiment plus complexe où entrait le fait de posséder un secret, et aussi un peu de vanité inavouée. Que penserait la romanesque Madeleine si elle savait qu'Edmée, à laquelle, de notoriété publique, rien de romanesque ne pouvait arriver, jouait, dans une histoire d'amour presque tragique, un rôle aussi inattendu? Edmée avait parfois envie de sourire lorsque, ayant commencé le récit de quelque potin sentimental, Madeleine s'arrêtait en disant dédaigneusement à sa sœur : « Mais ces choses-là ne t'intéressent pas ; tu ne peux pas les comprendre ! » Alors, dans le cœur d'Edmée, le baiser donné au cadavre d'Alain sortait de l'ombre ; et les pages des cahiers, au fond du secrétaire, quai du Louvre, fulguraient.

Après le repas, Madeleine proposa à Edmée d'aller avec elle chez un peintre notoire, qui exhibait dans son atelier des portraits récents. Cette proposition ne tentait guère Edmée. Mais quand elle sut que le peintre demeurait à Neuilly, boulevard du Château, elle accepta tout de suite de s'y rendre. Boulevard du Château ! Là était autrefois la villa de la tante Orland-Daluel.

Chez le peintre, Edmée admira de confiance de grands portraits d'apparat, exécutés suivant de vieux poncifs et qui représentaient, avec toutes leurs perles, des dames de la noblesse et de la finance. On lui aurait d'ailleurs montré des chefs-d'œuvre qu'elle n'eût rien témoigné de plus que cette admiration courtoise, masque d'une complète indifférence.

Lorsque les deux sœurs sortirent de là, malgré le temps assez dur et froid, Edmée dit à Madeleine :

— Si nous allions voir ce qu'est devenue la maison de tante Louise?... Elle ne doit pas être loin d'ici?

Madeleine répondit que cette maison était probablement démolie ; mais elle ne s'opposa pas à l'idée de sa sœur.

Elles dirent au chauffeur de les attendre et avancèrent sous les arbres du boulevard, cherchant à reconnaître la villa à travers les grilles.

— C'était une maison affreuse, disait Madeleine, toute blanche, avec d'abominables pâtisseries autour des fenêtres... Nous reconnaîtrons sûrement le perron et la marquise...

Mais ce fut le vieux sapin noir, tout déplumé, qu'Edmée reconnut et, après le sapin, qui en cachait une partie, la maison, devenue maintenant une pension de famille assez quelconque, à en juger par les linges qui séchaient sur des cordes, dans une partie du jardin.

Madeleine fit la moue :

— Était-ce déjà si laid quand nous venions y danser autrefois?

— Dans ce coin-là, disait Edmée, il y avait les belles cages des lapins, en bois verni, entourées de petites barrières auxquelles nous n'avions pas le droit de toucher.

— Nous n'avions pas le droit non plus de marcher sur les pelouses...

— Et toutes les fleurs, dont la bonne tante était si fière !...

— En cachette je pinçais les boutons des fuchsias pour les faire éclater, et je crois bien que j'ai distribué une fois à tous mes danseurs des pensées en leur ordonnant de les garder en souvenir de moi...

Edmée songeait : « C'est ici qu'il m'a vue pour la première fois ! » Elle se souvint brusquement d'une robe qu'elle portait l'une de ces années-là et qui était faite de mousseline vert d'eau brodée par places de petits ornements d'un vert plus soutenu. Elle se souvint aussi d'une jeune fille qui dansait remarquablement bien et qu'on appelait Jeanne Fréron. Tout le monde l'admirait. Sans raison, elle se dit qu'Alain Maréchal aurait pu s'éprendre de Jeanne Fréron au lieu de s'éprendre d'elle.

— Te rappelles-tu Jeanne Fréron? dit-elle à sa sœur.

— Très bien ; il paraît qu'elle a épousé une sorte de chanteur mondain ; elle a divorcé et mal tourné. Mézannes m'a parlé d'elle ; on la rencontre dans les boîtes de nuit.

Puis elle ajouta :

— C'est drôle comme on voit peu, une fois qu'on est mariée, les gens qu'on rencontrait jeune fille !... Il n'y a pas dix ans, nous dansions ici assez souvent ; eh bien, tous ceux qui venaient chez tante Louise n'existent plus pour nous... Il est vrai que tante Louise est morte ; mais elle vivrait encore que ce serait la même chose...

Elles s'éloignèrent de la villa et retournèrent vers la voiture. Edmée n'avait pas beaucoup envie de parler. Alain vivait devant elle d'une manière presque hallucinante. Elle se laissait entraîner à des pensées

qu'elle n'avait jamais eues : « S'il m'avait avoué son amour, dans ce temps-là ! S'il m'avait demandé d'être sa femme, que serait-il arrivé? » Une seconde elle se représenta épousant Alain ; puis Alain mourait ; elle était veuve et, en secondes noces, devenait Mme Thibernes. Ces absurdités, ces incohérences ne la révoltaient pas.

Madeleine Aulagnier dit alors, un peu rêveusement :

— Le plus gentil de tous, c'était peut-être le petit Maréchal... Ah ! quel chic type !... Si fier, si généreux ; et par-dessus le marché, admirablement beau !.. Pour une gosse, ce n'était pas trop bête de s'éprendre de ce garçon-là !

De l'air le plus calme du monde, Edmée demanda :

— Tu penses encore quelquefois à lui?

Très sincèrement, Madeleine affirma qu'elle n'y pensait jamais ; elle ajouta d'une manière presque comique :

— Mais je devrais y penser plus souvent !... Il le mériterait bien... Ne trouves-tu pas?

Très sincèrement aussi, mais avec un peu de regret et de confusion, Edmée répondit :

— Je n'ai jamais fait beaucoup attention à lui...

En même temps, elle était comme illuminée par une flamme intérieure en songeant qu'elle avait donné à un pareil garçon le plus grand bonheur de sa vie. Si elle l'avait osé, elle eût demandé à sa sœur : « N'est-ce pas que tu envierais la femme qu'il a aimée? » Elle ne dit rien.

Madeleine reprit :

— Tu parlais de sa mort, l'autre soir, à la maison... C'est récent?

Edmée n'avait pas parlé de la mort, mais de la maladie d'Alain ; elle se garda de relever l'erreur de Madeleine. Elle dit :

— Oui, très récent...

Et pour prévenir toute question embarrassante, elle fit un mensonge puérilement inutile :

— C'était dans les journaux...

*
* *

D'abord, Alain Maréchal s'empara rarement des pensées d'Edmée d'une manière brusque et autoritaire. Presque toujours il était là sans agir, sans être provoqué à l'action. Edmée, la plupart du temps, eût pu dire très sincèrement qu'elle ne pensait pas à Alain. Habituée depuis l'enfance à vivre assez passivement, ces événements nouveaux, au lieu de l'étonner, de l'éblouir, l'enveloppaient et la

pénétraient lentement, progressivement. L'amour d'Alain ne se révélait pas, ne s'imposait pas à elle d'un seul coup, comme la foi à Polyeucte, mais faisait dans son cœur des progrès obscurs et clandestins, comme, par exemple, dans l'esprit de Néron grandit peu à peu le dessein de tuer sa mère. Quand, malgré cette sorte de léthargie sentimentale, Edmée était cependant obligée d'entrevoir ce qui se passait en elle, son inertie ne cessait pas pour cela. Une femme qui n'a jamais aimé autrement que de la manière pondérée, docile dont Edmée aimait son mari ne s'inquiète pas d'un fantôme, surtout lorsque l'homme qu'elle aime est près d'elle et que rien n'est changé à ses habitudes de vie. Enfin, elle continuait à se dire presque obstinément qu'elle avait agi dans tout cela par bonté, et elle attribuait au résultat de cette bonté l'espèce de langueur heureuse qui l'envahissait mollement lorsque les événements auxquels se rattachaient la mort d'Alain la sollicitaient à son insu.

Elle ne faisait rien pour penser à Alain; mais elle n'employait pas davantage sa volonté pour ne point penser à lui. Elle était dans ses rêveries comme dans un berceau ; parfois une impulsion un peu plus forte rompait la monotonie, l'harmonie du bercement ; elle ouvrait alors un moment les yeux, regardait des spectacles dont elle n'avait pas le temps de prendre beaucoup connaissance, puis elle se rendormait dans sa nonchalance, comme un enfant.

IX

Ce ne fut pas la préméditation, mais en quelque sorte une circonstance fatale qui la conduisit vers la fin de novembre dans l'appartement où Alain Maréchal était mort.

Madeleine lui avait demandé de la rejoindre au musée du Louvre, pour assister à l'inauguration de certaines salles nouvelles. Mais Edmée fit une confusion. Elle trouva les portes closes. Elle songea à aller faire une ou deux visites de l'autre côté de l'eau ; elle sortit du palais et gagna le quai. Mais, devant le pont, elle tourna à gauche et remonta le fleuve. Elle ne discutait point avec elle-même : l'idée de voir les papiers enfermés dans le secrétaire la tentait si fort qu'elle se dit, peut-être pour s'excuser : « Maintenant qu'il est mort, il n'y a plus de raison pour conserver ces papiers-là. »

Edmée franchit la porte de la maison et trouva la concierge dans le passage ; elle tenait sur une pelle des braises rougeoyantes qui dégageaient une odeur d'asphyxie. Cette odeur prit les deux femmes à

la gorge. Edmée se dit, les yeux piqués : « Quelle chance ! on ne remarquera pas mon trouble. »

— Y a-t-il quelqu'un chez Mme Maréchal? demanda-t-elle.

La concierge répondit que la bonne était probablement dans l'appartement ; elle ajouta :

— Madame m'excusera ; il faut que je nourrisse mon fourneau... ça vous tuerait, ces gaz-là !

Edmée ne monta pas vite les marches, car elle raidissait les jambes pour ne pas trembler. Elle était émue, mais toute disposée à attribuer son émotion aux hardiesses matérielles de son acte plutôt qu'aux sentiments qui la poussaient à agir.

Une seconde, elle pensa à redescendre, à s'en aller. Vis-à-vis d'elle-même, une pareille action n'eût-elle pas ressemblé à une défaite? Elle continua d'avancer.

La bonne était là. En ouvrant la porte devant Edmée, elle ne parut pas surprise, mais intimidée. « Que suis-je pour elle ? » se demanda Mme Thibernes.

Edmée expliqua posément qu'elle avait été chargée par Mme Maréchal de venir prendre différents papiers.

— Oh ! je sais bien ce que m'a dit Madame, répliqua la bonne en poussant la porte du salon.

Tout était fermé dans cette pièce. Il n'y faisait pas chaud. La bonne voulut allumer le feu ; Edmée s'y opposa : elle avait hâte d'être seule. Ayant écarté les rideaux et les volets aux deux fenêtres, la jeune Angèle s'en alla. Machinalement, avant de s'approcher du secrétaire, Edmée se dirigea vers l'une des fenêtres. Le fleuve lui parut terriblement désert et triste. Le vent balançait à la branche nue d'un platane deux grosses graines rondes et noircies. Edmée se disait avec entêtement : « Je ne suis pas venue ici pour lire les papiers, mais pour les détruire. » Cela lui donna le courage d'aller jusqu'à la cheminée. Elle trouva facilement la clef derrière la glace. Puis elle abaissa le vantail du secrétaire, qui grinça un peu, ce qui la fit tressaillir. Elle tira le tiroir d'en bas ; il prenait toute la largeur du meuble. Dans ce tiroir, pareille à un mort dans son cercueil, la serviette de cuir noir était posée.

Alain employait probablement cette serviette pour aller au collège lorsqu'il était enfant, car le cuir montrait de l'usure à l'endroit où se place la main. Edmée l'ouvrit. D'un côté il y avait les cahiers, de l'autre différentes enveloppes et de petits paquets noués avec des ficelles bleues.

Edmée se dit alors : « J'aurais dû laisser allumer le feu... Si je ne brûle pas cela ici, faudra-t-il que je l'emporte? »

Elle sortit les cahiers. Sans songer beaucoup à ce qu'elle faisait, elle les compta ; il y en avait bien six. Lorsqu'elle ouvrit le premier à la première page, elle était redevenue calme et elle accomplit ce geste presque automatiquement.

Elle lut ceci :

Elle est grande, pacifique; elle ressemble à la déesse de la sagesse, mais surtout à Diane. Je crois que je vois toujours son cœur briller, comme le cœur de Dieu dans certaines statues de plâtre peint. C'est un cœur d'argent un peu mat, qui ne rayonne pas, mais qui dégage autour de lui une molle et douce phosphorescence...

Pourquoi n'ai-je pas osé m'avouer que je l'aimais quand je pouvais encore la voir, la rencontrer? Maintenant, elle est perdue pour moi!... Parfois, je pense si fortement à elle que mes pensées doivent l'atteindre, la toucher. Je ne désire pas que mon amour soit pour elle autre chose qu'une protection... Je veux tellement que ma pensée aille jusqu'à elle que je suis sûr qu'elle y arrive parfois. Ce soir, en ce moment même, dans le fond de sa chambre, ma ferveur l'atteint peut-être sans qu'elle le sache; et elle a un brusque, léger frisson qu'elle ne remarque même pas. Elle éprouve un plaisir inconscient pareil à celui qu'on éprouve le soir, en mai, lorsque l'odeur des acacias en fleurs entre par la fenêtre ouverte et que, sans la discerner, on en jouit cependant.

Ce fut cette image des fleurs d'acacias qui commença de troubler Edmée. Bien souvent, elle avait ressenti une impression analogue, à Saint-Romain, dans les nuits des débuts de l'été. Pourtant, à Saint-Romain, ce n'étaient pas des acacias mais des seringats qui sentaient si fort. Malgré elle, cette odeur d'arbres en fleurs devint pour elle la pensée même d'Alain, voulant l'atteindre, l'atteignant.

Elle était bien décidée à ne pas tout lire et elle respecta loyalement sa décision. Elle tourna plusieurs pages. Une date la frappa : « 14 *juin* 19... » Cette date était celle de la naissance de sa fille.

J'ai appris hier que son enfant est né le 14 juin; il y a cinq jours. C'est une fille, qui s'appelle Lucienne... Ah! que je voudrais vivre, pour parler plus tard à cette petite de sa mère! Je crois que jamais personne ne la connaîtra comme je la connais. Elle a en elle des trésors que tout le monde ignore, qu'elle-même ne soupçonne pas; peut-être resteront-ils toujours endormis. Moi seul je les vois, comme des lingots ensevelis au fond de la mer... Quelles richesses! Je n'y toucherai jamais ; je n'en approcherai jamais; cependant je me dis souvent qu'elles m'appartiennent, qu'elles sont à moi!...

Les lingots évoqués par le jeune homme prirent dans le cœur d'Edmée une sorte de poids matériel qui l'oppressa physiquement. Le cahier lui échappa des mains ; elle le rattrapa au vol, et, à la dernière page, elle lut ceci :

...Elle est depuis plus d'un mois à Verceil, dans ce Saint-Romain autour duquel j'irai rôder dès que je pourrai sortir un peu. Je regarde une carte postale que je me suis fait envoyer par la marchande de tabac de Verceil. Quelle est la fenêtre de sa chambre? Elle vit là-bas avec ses parents, avec la gentille Madeleine. Comme la maison doit être pleine et bruyante!... On ne voit peut-être pas sa chambre, sur cette façade-là.

La marchande de tabac de Verceil ne possédait qu'une seule carte postale du château de Saint-Romain. Edmée connaissait bien cette carte. On y voyait la fenêtre de sa chambre. Edmée était presque dépitée en songeant qu'Alain Maréchal ne l'avait pas su. De pareilles petites satisfactions, qui ne tiraient pas à conséquence, elle regrettait qu'Alain ne les eût point obtenues.

Le deuxième cahier commençait ainsi :

J'ai pour elle, désormais, un tel amour qu'il me semble que je ne l'aimais pour ainsi dire pas, voici dix-huit mois, lorsque je la rencontrais à Neuilly. Pourquoi est-ce que je ne me suis pas aperçu tout de suite que je l'aimais? Si alors, je l'avais su comme je le sais aujourd'hui, elle l'aurait peut-être senti, deviné; j'aurais peut-être eu le courage de le lui dire; ou bien je n'aurais pas eu la force de le lui cacher. Et cela aurait pu changer la face du monde!... Mais je sais seulement que je l'aime depuis le jour où j'ai su aussi que je ne pourrais plus la voir... Je m'en veux atrocement.

Edmée en voulut aussi à Alain. « Puisqu'il ne m'aimait pas, à ce moment-là, comment aurais-je pu deviner quoi que ce soit? » Puis elle déplora de ne rien avoir à se reprocher.

Maintenant elle eût souhaité tout lire ; mais elle savait qu'elle n'en aurait pas le temps. Elle eût d'ailleurs manqué de sang-froid pour pouvoir le faire. Elle devenait nerveuse, impatiente comme un cheval qui voudrait partir au grand trot et qui sent les rênes, le mors qui le retiennent.

...J'ai le soleil couchant dans le dos, et je vois mon ombre qui s'étend très loin devant moi. Elle ne pourrait pas arriver derrière moi sans que je m'en aperçoive. Si elle arrivait, son ombre à elle m'avertirait; je la verrais poindre à côté de la mienne, puis s'allonger contre elle, peut-

être la toucher, s'y perdre. L'émotion que j'éprouve à cette pensée est si forte quelle ressemble à une caresse... Je n'ose rêver que je l'embrasse, que je la tiens dans mes bras. Mais le privilège de s'unir à elle, je l'accorde à mon ombre, à ce qui n'est point moi-même et qui, pourtant, sans moi, ne serait pas...

Cette histoire d'ombre parut à Edmée compliquée, saugrenue. Mais elle fut frappée par ces mots : « Je n'ose jamais rêver que je l'embrasse... » L'idée qu'Alain Maréchal avait pu penser à son corps, à ses lèvres l'offensait un peu, mais surtout, la déroutait. « N'importe qui peut me désirer s'il le veut, quand je passe... Rien ne peut protéger une femme contre ces désirs-là... » Puis elle se dit obscurément : « Puisque n'importe qui peut me désirer à sa guise, il aurait mieux valu que ce fût Alain Maréchal plutôt que cet affreux homme qui me regardait, l'autre jour, aux Champs-Elysées. » Ensuite les regards de ce passant devinrent pour elle les regards d'Alain. Elle sursauta, se rétracta. Mais elle se rappela qu'Alain était mort ; elle lui rendit sa compassion.

Dans le troisième cahier, elle trouva ceci, qu'elle lut avec un soudain intérêt :

La première fois que j'ai dansé avec elle, c'était le dernier jeudi de novembre, dans l'après-midi, voici quatre ans. Il n'y avait pas grand monde chez Mme Orland-Dalluel. J'avais seize ans, elle dix-sept. Je crois que c'est l'expression sérieuse de son visage qui fait que je me la rappelle plutôt comme une femme que comme une petite jeune fille. Elle regardait gravement devant elle, la bouche très légèrement entr'ouverte. La première chose qui m'a frappé, c'est que ses paupières s'abaissaient très rarement sur ses yeux bleu pâle, de telle sorte qu'elle ressemblait moins à un être vivant qu'à un portrait, qu'à une statue... Je me rends bien compte, maintenant, que j'ai été attiré par elle plutôt parce que je la reconnaissais que parce que je la découvrais. Un amour comme le mien est un privilège. Tout homme a en lui, sans le savoir, l'image, le reflet de la femme qu'il doit aimer. Ceux qui n'aiment qu'une fois dans leur vie sont ceux qui ont la chance de rencontrer de bonne heure celle dont ils portent l'image; les autres, instinctivement, la cherchent toujours et aiment successivement plusieurs femmes, soit pour se tromper eux-mêmes, soit pour se consoler... Chaque femme possède d'ailleurs, comme chaque homme, ce type intérieur, et s'y soumet. Les couples prédestinés sont ceux qui réalisent le miracle d'une double rencontre : Roméo et Juliette, Daphnis et Chloé, Tristan et Isolde... Hélas! Edmée Segray habite bien l'âme d'Alain Maréchal, mais Alain Maréchal n'habite pas l'âme d'Edmée Segray!...

Ce raisonnement, inspiré par un idéalisme un peu simple et facile, charma Edmée. Elle était devant ce raisonnement comme une petite fille à laquelle on raconte un conte de fée et qui y croit tout de suite. En outre, par lui, l'amour d'Alain Maréchal prenait une apparence de fatalité inéluctable grâce à quoi Edmée ne pouvait songer à en vouloir au jeune homme. Elle se demanda ensuite si, dans son cœur à elle, l'image de René Thibernes avait pu préexister, comme la sienne avait pu préexister dans le cœur d'Alain. Peut-être que oui. Mais, à cette époque, elle était si peu prévenue ! Elle avait très bien pu ne pas le remarquer. Pour découvrir de pareilles choses, ne fallait-il pas posséder une sensibilité tout à fait exceptionnelle, très exercée, très aiguisée ; une sensibilité de malade? Lorsqu'elle n'était pas tout à fait franche vis-à-vis d'elle-même, Edmée était prête à tout expliquer, à tout excuser par la maladie, par la mort d'Alain.

Elle lut encore. Peu à peu, tandis qu'elle lisait, l'effet de tant d'hommages, d'une si chaude et si persistante adulation la grisait doucement. Son imagination ne se fût jamais engagée spontanément dans ces tendres voies ; mais le journal d'Alain la guidait, l'obligeant à tout instant à accepter un fait, une observation qui nourrissait matériellement son esprit. Contrairement à l'axiome que pose Stendhal, « la chose imaginée », pour elle, n'était pas « la chose existante » ; mais, lorsqu'une « chose existante » lui avait été une fois imposée, Edmée ne l'oubliait plus et, sans le vouloir, sans le savoir, rêvait dessus.

Dans ce salon inhospitalier, elle apprit l'importance du rôle qu'elle avait joué dans la vie d'un homme. L'idée qu'elle avait de l'amour et l'idée qu'elle avait d'elle-même étaient l'une et l'autre si loin de tout ce qu'écrivait Alain qu'elle fut relativement longue à se laisser imprégner par ces parfums nouveaux. Mais, en lisant, elle emmagasinait une collection de petits traits, de remarques, d'observations qui s'appliquaient à sa personne, à son passé, à sa vie. Elle subissait peu à peu cette singulière métamorphose, laquelle était assez pareille à celles qui s'accomplissent dans les contes, lorsque le berger se réveille prince et qu'il a de la peine à coordonner la vérité d'hier et la vérité d'aujourd'hui.

Dans la pièce voisine, le timbre aigrelet d'une pendule sonna. Il était cinq heures. Edmée s'aperçut que le jour tombait. Bientôt il ferait nuit. Elle s'étonna d'avoir pu déchiffrer dans l'ombre envahissante une écriture souvent nerveuse et bousculée. Elle avait les pieds glacés ; elle avait un peu mal entre les épaules : « Je ne puis pas rester ici plus longtemps ! » Mais il lui en coûtait de se séparer des

cahiers d'Alain. Tenant le dernier d'entre eux, elle vint jusqu'à la fenêtre ; elle lut ceci, à la dernière page :

...J'ai peut-être encore trois ou quatre mois à vivre. Je suis très habitué à l'idée de la mort. La mort ne me séparera de rien; car, lorsqu'on possède un sentiment aussi puissant, aussi profond que celui qui m'habite, la mort ne peut pas vous l'arracher.

Certes, avant de mourir, je voudrais bien la revoir une seule fois; même sans lui parler, même sans qu'elle le sache. Je crois que si je pouvais encore bouger je combinerais les choses de manière à la rencontrer; je trouverais un prétexte pour aller jusque chez elle. Ce prétexte serait tel qu'elle devrait me recevoir. Je lui parlerais; je l'entendrais me répondre. Elle ignorerait toujours que je l'aimais... Je meurs de maladie, mais je ne meurs pas d'amour. Sans mon amour, je serais au contraire mort depuis longtemps...

Maman assure qu'il peut se produire des miracles; elle dit quelquefois qu'Edmée Segray viendra me voir ici. Évidemment, elle me dit cela sans le penser sérieusement. Elle veut me consoler, me faire sourire, augmenter mes illusions. Parfois, d'ailleurs, je suis halluciné au point de croire qu'elle entre dans ma chambre!... Si elle venait, ce serait terrible! Rien de ce que je pourrais lui dire ne ressemblerait à ce que je ressens... Dans ses yeux, je ne verrais que de la pitié pour moi, pour ma maladie! Ah! ma Reine! si elle venait je ne lui parlerais pas : je la regarderais longuement, et elle se reconnaîtrait peut-être telle que je l'aime au fond de mes yeux....

En lisant ces lignes, qui présageaient si exactement leur suprême entrevue, Edmée revit les yeux d'Alain fixés sur elle, d'abord inexpressifs, puis s'animant, et jetant comme des rayons noirs une douloureuse, une pathétique lumière. L'effet combiné de sa lecture et de ses souvenirs fut assez fort pour qu'Edmée craignît de pleurer. Puis elle eut un frisson violent : « Si j'avais refusé à Mme Maréchal de venir ! Si je n'étais pas venue ! » Elle ne pensait expressément qu'à Alain ; mais, au fond d'elle-même, sans se l'avouer, elle sentait qu'elle aurait été malheureuse, maintenant, si Alain était mort sans l'avoir revue.

Elle avait tout à fait oublié qu'elle était venue pour brûler les cahiers. Elle se dit : « Il faut que je rentre ! » Avec une sorte de piété, elle remit les cahiers dans la serviette, la serviette dans le tiroir. Elle ferma le secrétaire. Mais au lieu de glisser la clef derrière la glace de la cheminée, elle la plaça dans son sac à main. Par ce geste, elle prenait possession de ces reliques ; elle les acceptait ; elle les revendiquait.

Au bruit qu'elle fit en ouvrant la porte du salon, Angèle sortit

de la cuisine. Edmée lui demanda si elle avait de bonnes nouvelles de Mme Maréchal.

— Madame aurait bien voulu savoir si vous étiez déjà venue... Elle l'a demandé deux fois. Je lui écrirai ce soir... Elle sera contente !...

A cette idée, Edmée se sentit légèrement agacée. Elle aurait de beaucoup préféré que personne ne fût mêlé à tout cela. Ce secret lui eût semblé plus beau, s'il n'avait été qu'à elle seule.

Elle s'en alla. Dès qu'elle fut partie, la petite bonne vint s'asseoir dans un des fauteuils du salon et se mit à renifler de toutes ses forces, pour ne rien perdre de la fine odeur que Mme Thibernes avait laissée après soi.

X

La clef du secrétaire gêna beaucoup Edmée. Elle ne savait qu'en faire et regrettait de l'avoir emportée. Son mari aimait l'ordre jusqu'à la manie. Il y avait dans la maison une place pour ranger les clefs ; mais l'idée de mettre cette clef-là avec les autres déplaisait à Edmée. Elle finit par trouver un bon endroit : un matin qu'elle était seule dans le salon, elle fut attirée par la coupe où elle avait effeuillé, quelques semaines plus tôt, la rose sèche que Mme Maréchal lui avait remise presque de force. On reconnaissait encore les pétales de cette rose, pourpres et veloutés, parmi les autres, lesquels étaient tout à fait convulsés et comme tachés de rouille.

Sous cet amas mélancoliquement odorant, Edmée enfouit la clef. Son idée la satisfaisait, elle l'émouvait même un peu. Ainsi réunissait-elle les seuls témoignages matériels qu'elle eût de l'amour d'Alain. Elle ne donnait certes pas à ces témoignages une importance exagérée ; mais, parfois, quand elle était couchée, quand elle était dans une autre pièce de l'appartement, elle songeait à cette clef, elle songeait aux pétales de cette rose. Elle céda même à plusieurs reprises à l'attraction qu'ils exerçaient sur elle ; elle se trouvait alors devant la commode, pareille à une somnambule, sans bien comprendre comment elle y était venue.

De semblables enfantillages l'étonnaient, mais ne l'inquiétaient plus. Elle avait remarqué, en resongeant au journal d'Alain, que le jeune homme ne l'appelait jamais, dans ses cahiers, Edmée Thibernes, mais Edmée Segray. Cette aventure s'appliquait donc uniquement à son passé, à sa vie de jeune fille ; la femme n'y était point, ne pouvait point y être mêlée. Peut-être, en acceptant cette manière

de voir, Edmée n'était-elle pas tout à fait de bonne foi ; mais, en se dupant ainsi elle-même, à demi volontairement, elle évitait de se tourmenter et de remettre en lumière différents aspects d'un cas de conscience. Au surplus, son mari lui-même, indirectement, l'encouragea dans cette voie.

Une semaine s'était écoulée depuis le jour où Edmée avait été quai du Louvre. René Thibernes dut inviter au restaurant et au théâtre l'un de ses clients anglais, de passage à Paris avec sa femme. Pendant le dîner, Edmée s'ennuya beaucoup et se demanda plusieurs fois ce qu'elle faisait là. Ensuite, ils allèrent dans un petit théâtre où l'on jouait une comédie fort libertine, mais très en vogue ; de celles que tous les étrangers, lorsqu'ils sont à Paris, vont voir. L'intrigue reposait sur les plus bas mensonges, sur les plus laides complicités. Ces trois actes étaient la peinture d'un monde de filles, d'aventuriers et de jeunes gens pervertis, à l'existence desquels Edmée avait peine à croire. Le couple anglais écoutait cette comédie avec l'indulgence un peu méprisante des gens qui ne sont pas chez eux et qui voyagent sans leurs principes et sans leurs préjugés ; mais René Thibernes s'amusait beaucoup et semblait trouver naturel tout ce qui se passait sur la scène.

Depuis qu'elle savait par sa propre expérience qu'il peut y avoir dans un cœur humain des secrets que tout le monde ignore, Edmée était portée à supposer que les autres, comme celle, connaissaient de la vie certains aspects clandestins. Elle se dit avec une candeur résignée : « Peut être que René, avant son mariage, a vu des gens pareils ; une pareille situation lui rappelle peut-être des événements auxquels il a été mêlé... »

Lorsqu'ils se trouvèrent tous deux seuls dans la voiture qui les ramenait avenue Victor-Hugo, elle ne put s'empêcher de dire :

— Cela ne vous dégoûte vraiment pas, ce que nous venons d'entendre?

Surpris, René répliqua :

— Dégoûter? Ma foi non !

Et il exprima une opinion qu'il s'était faite une fois pour toutes :

— Le théâtre, c'est une distraction ... Il ne faut pas prendre le théâtre au sérieux !

Il ne convainquit pas Edmée :

— Sans le prendre au sérieux, il y a cependant des choses auxquelles on préfère ne pas penser, ne pas assister... Existe-t-il réellement des gens qui ressemblent à ces gens-là?

René eut un petit rire supérieur qui ne fit pas plaisir à Edmée:

— Ha ! ha ! ma petite Edmée, vous êtes la pureté même ! Certaine-

ment, il en existe, il en existe beaucoup ! Mais vous, Dieu merci, sauf au théâtre, vous n'en rencontrerez jamais !

— Vous en avez rencontré?

René ne répondit pas. Elle insista, un peu agressive :

— Cherchez dans vos souvenirs...

René avait bien dîné ; il s'était amusé au théâtre. Il ne prit pas garde au ton insolite de sa femme. Il répondit gaiement :

— Mes souvenirs !... Ils ne sont plus bien jeunes !... Et puis, ils sont à moi !...

Il rit encore un peu ; ensuite, prenant Edmée par l'épaule, il ajouta avec une sereine gentillesse :

— Vous savez que je déteste les mélanges !... Il ne faut mettre en commun que ce qu'on possède en commun...

Il se tut de nouveau un moment ; il trouva une formule qu'il jugea plaisante et à laquelle il se tint :

— « La communauté réduite aux acquêts... » Les hommes de loi sont des sages, je l'ai toujours dit...

Edmée n'insista plus.

*
* *

L'idée nouvelle qui naquit doucement en Edmée fut qu'elle devait à la mémoire d'Alain Maréchal des compensations, des réparations. En pensant rétrospectivement à lui avec amitié, elle ne faisait « rien de mal » et elle obéissait à un instinct de cœur qui demandait à être écouté : Pauvre garçon ! n'avait-il pas assez souffert, dans sa longue solitude, malade, condamné? Elle ne pouvait pas l'abandonner, maintenant qu'elle savait ce qui s'était passé. Et puis, il avait été si délicat, si réservé, si noble ! Elle le comparait à ce jeune homme de la comédie de l'autre soir, lequel perdait les femmes, les méprisait, les offensait par des pensées et des actes affreux. Un autre qu'Alain eût essayé de l'approcher et de menacer son repos. Lui, au contraire, avait gardé le silence ; il s'était tenu à l'écart ; il n'avait pas osé concevoir la moindre espérance. Placée par Alain à une telle altitude qu'elle se sentait hors d'atteinte, du haut de son trône « la reine » était prête à accorder une récompense à son « sujet ». Cette récompense ne coûtait rien à Edmée ; elle le remarquait parfois. Il lui arriva de le regretter.

Ces regrets l'amenèrent tout naturellement à éprouver pour Alain un vague sentiment de reconnaissance. Après l'avoir plaint, elle commença de l'admirer. Un amour si dégagé de tout appétit terrestre prit pour elle des apparences angéliques, presque saintes.

Très peu habituée aux nuances, aux subtilités, ses rêveries étaient la plupart du temps aussi simples, aussi unies que le sont celles qu'expriment, par exemple, les artistes primitifs. Comme ils le font dans quelque campo-santo, Edmée donnait à Alain le « côté ciel » et mettait dans le « côté enfer » ce séducteur si agilement effronté que personnifiait le jeune premier du petit théâtre. Elle se mouvait dans un monde à la fois très vaste et très sommaire : vaste parce qu'il contenait en somme quelques sentiments humains généraux et essentiels, sommaire parce que ces sentiments étaient sans perspectives, sans plans, comme posés à plat sur un mur.

Ce qui la surprenait toujours, c'était que de pareils sentiments pussent exister. Elle était bien forcée d'y croire, puisqu'elle possédait des preuves irréfutables de leur existence ; mais elle s'habituait mal à sa certitude. Elle se demandait souvent comment un homme peut aimer pendant sept ans une femme qu'il connaît à peine et dont il sait ne rien pouvoir espérer. Pour elle, l'amour c'était l'union, le foyer, les enfants ; c'était surtout la présence. Elle se représentait jeune fille, s'éprenant d'un jeune homme dont elle n'aurait rien su, et rêvant à lui, sans le voir. Comme elle aurait mal joué ce rôle ! L'amour d'Alain apportait dans sa vie des éléments indiscutables de romanesque. Cette histoire était comparable à un roman auquel elle était forcée de croire. Jusque-là, elle n'avait jamais pu se laisser illusionner par la lecture d'un roman. Elle en reprit quelques-uns. Lorsque, dans l'un d'eux, un personnage, une situation rappelaient soit Alain, soit leur situation respective, sa crédulité se laissait un moment surprendre. Mais cela l'intéressait peu : au lieu de donner la vie à un livre en lui appliquant des références personnelles, elle eût préféré trouver dans la vie des cas analogues au sien.

Autour d'elle, il n'y avait pas grand'chance de trouver de ces cas-là. Les femmes qu'elle voyait étaient plutôt des relations que des amies. Aucune ne semblait faite pour inspirer ou pour éprouver un grand amour singulier ou défendu. Et même en admettant que l'une d'elles pût dissimuler un amour pareil, Edmée n'était pas de celles qu'une autre femme songe à prendre comme confidente. Il était avéré que les Thibernes composaient l'un de ces ménages sans histoires, dont il n'y a rien à dire. Ils sortaient peu. Malgré sa réelle beauté et sa fine distinction de manières, les qualités d'esprit et de conversation d'Edmée n'étaient pas éblouissantes. Dans leur milieu de vieille bourgeoisie, René et Edmée représentaient le type du couple un peu arriéré, que les générations d'hier donnent en exemple aux générations de demain. Ils continuaient une tradition ; l'on fondait sur eux l'espoir que « tout n'était pas encore perdu ».

En ce mois de décembre, quelques dîners, quelques soirées suffirent pour qu'Edmée découvrît que de pareilles réunions ne l'amusaient pas. Non qu'elles l'eussent jamais amusée, mais, hier encore, Edmée acceptait sans effort de s'ennuyer dans les endroits où elle allait ; cela faisait en quelque sorte partie du programme. Maintenant elle rêvait de réunions où chaque homme eût ressenti une passion profonde et dérobée pour l'une des femmes qui peuplaient le salon ; où chaque femme eût caché dans les replis de son cœur un espoir inavoué. Hier, elle voyait la vie comme une feuille de papier blanc, bien réglée, nette et nue ; aujourd'hui, cette blancheur n'était plus qu'une mensongère apparence : il suffisait de lever la feuille entre la lumière et les yeux pour découvrir, dans son épaisseur, un filigrane secret, tout enchevêtré, un labyrinthe de petites lignes entre-croisées, difficile à suivre, impossible à déchiffrer.

Insensiblement, elle se rapprocha de Madeleine. En recherchant, en fréquentant Madeleine, Edmée obéissait à un culte raisonnable et bourgeois des compétences. Madeleine était pour Edmée, dans le cas où celle-ci se trouvait, ce qu'eût été, dans un autre cas, tel ou tel autre membre de sa famille. Par exemple, pour un ennui domestique, Edmée aurait eu recours à sa mère ; pour une question concernant l'éducation des enfants, à Blanche Duluard, sa sœur aînée, qui, mariée en province, y « élevait à la perfection » trois garçons et trois filles. Il n'était certes pas question de prendre Madeleine pour confidente ; mais, près de Madeleine, Edmée était comme quelqu'un qui avait froid et qui trouve enfin la place où il n'y a pas de courants d'air, la place où la température est justement celle que l'on cherchait pour être bien.

Elles sortaient ensemble ; voyaient des expositions ; allaient au concert. Madeleine goûtait ou croyait goûter certaines choses auxquelles Edmée ne s'était jamais intéressée. Edmée était bien trop franche et trop naturelle pour feindre de partager les goûts de sa sœur ; mais elle se disait puérilement qu'en observant la manière dont vit une femme romanesque, elle comprendrait mieux ce qui avait pu se passer dans le cœur du romanesque Alain. Elle agissait un peu comme ces voyageurs novices qui savent bien qu'ils ne seront jamais Algériens, Suédois ou Espagnols, mais qui, avant d'aller passer quelque temps en Algérie, en Suède ou en Espagne, recherchent et fréquentent assidûment les indigènes de ces pays-là.

Le romanesque de Madeleine était celui d'une femme très heureuse en ménage, qui admire et qui aime son mari ; mais elle ne pouvait s'empêcher d'imaginer sans cesse ce que serait sa vie si un événement singulier ou inattendu la bouleversait tout d'un coup. Elle

disait par exemple : « En admettant que je devienne veuve », ou : « Si par hasard Emile m'abandonnait pour une autre femme... » Ou encore : « Supposons que je rencontre demain un homme auquel je ne puisse pas résister... » Et, là-dessus, elle brodait chimériquement des variations ingénieuses et brillantes ; elle laissait s'exhaler de son imagination mille fumées, d'innocentes vapeurs qui s'effilochaient vite et que le vent emportait bientôt.

Avant qu'Alain Maréchal fût entré dans sa vie, Edmée ne prenait pas au sérieux les divagations de Madeleine ; ou bien, parfois, lorsque Madeleine insistait trop, elle la rabrouait, d'un air mi-railleur, mi-choqué. Mais Madeleine, impulsive et douée d'un grand besoin de parler, cédait toujours, malgré elle, à son passe-temps favori. Maintenant, Edmée l'écoutait volontiers ; il lui arrivait de se dire : « Si je ressemblais à Madeleine, un amour comme l'amour d'Alain, et dans les conditions où j'ai appris cet amour, eût fait le bonheur de ma vie !... »

Ainsi Edmée prenait-elle de plus en plus l'habitude de considérer que le monde est plein d'aventures de toutes sortes, les unes anodines et médiocres, les autres considérables et étranges. Les premières ne comptaient pas pour elle ; mais les autres lui servaient d'échelle de comparaison. Toutefois l'amour d'Alain lui paraissait toujours le plus beau, le plus rare et le plus grand. Ce que racontait Madeleine, et qu'Edmée ne mettait plus en doute aujourd'hui, n'était que feu de paille en face de ce grand foyer qu'elle avait allumé sans le vouloir dans le cœur d'Alain.

JEAN-LOUIS VAUDOYER.

(A suivre.)

Les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

COMMENT LES BOURGEOIS RESTAURENT UN PAYS RUINÉ PAR LE SOCIALISME

Au lendemain de la guerre, en présence des dégâts et des ruines de toutes sortes accumulés pendant quatre années, une légion de publicistes follets, sortis tout droit du communisme platonicien, entamèrent des réquisitoires interminables contre le capitalisme. A les en croire, non seulement la bourgeoisie internationale avait poussé aux conflits de toutes ses forces désaccordées, non seulement elle avait ravagé les plus nobles parties de la planète avec une rage qui ne connaissait pas de précédent, mais encore elle s'avérait incapable de restituer un peu d'ordre et de vraie paix au sein de l'affreux chaos. Seul le socialisme intégral se trouvait à même, par ses formules magiques, de rappeler l'abondance et l'on plaignait tristement les pays qui comme la France, l'Angleterre, les États-Unis, la Hollande ne suivaient pas l'exemple donné par la Russie et qu'adoptaient l'une après l'autre l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, bref toutes les nations intelligemment soucieuses de leur avenir.

Il est temps de regarder ces imbéciles les yeux dans les yeux et de les rappeler à l'expérience, source unique de tout savoir. Cette expérience nous enseigne d'abord qu'il y a eu des guerres à toutes les époques et que notre siècle, s'il n'a pas l'avantage d'interrompre cette tradition lamentable, ne se singularise nullement par la nouveauté de ses pratiques belliqueuses ; que les destructions qu'on déplore sont relatives précisément d'une part à la somme fantas-

tique de richesses et de *commodités* entassées depuis des siècles par la bourgeoisie et le capitalisme, d'autre part à la puissance des instruments que cette bourgeoisie et ce capitalisme ont inventés. N'oublions pas que l'ampleur prise par le dernier conflit, si elle est due à ces interventions quasi matérielles d'un principe civilisateur bourgeois, dépend aussi d'un autre principe que les bourgeois n'aiment guère, le principe des majorités brutales, de la souveraineté effrénée des masses, qui engendre, par le système de la nation armée, ces boucheries sans nom — trop faciles hélas ! à expliquer.

Mais ce n'est pas tout. Fermons nos yeux sur ce passé. Rouvrons-les sur le présent. Considérons la situation dans ces édens communistes ou socialisants qui s'appellent la Russie, l'Allemagne, l'Autriche. Quel ordre à Moscou, quelle abondance à Leipzig ! Quels budgets ! Quel change ! Que de récoltes ! Et ce commerce soviétique ! Et cette production ! Ne disons rien de la cocagne autrichienne !

Peuples, qu'on mette sur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle fête
A jamais tarisse nos pleurs.
Qu'aux deux bouts du monde se voie
Luire le feu de notre joie!

Je ne crois pas en réalité qu'il se trouve personne au monde, pas même M. Herriot, pas même Wells, pas même Lloyd George, pas même Lénine, pour recommander sérieusement la solution communiste comme propre à ramener l'équilibre et la santé. La condamnation par les faits de ces méthodes enfantines, burlesques — intégrales ou atténuées — éclate aux regards les plus prévenus en leur faveur. Mais certains hésitent encore à retourner leur casaque du bon côté et à convenir que, à travers les tares et les faiblesses de l'humaine nature :

1° Le système bourgeois, en soi, vaut mieux que la criminelle rêverie socialiste ;

2° Là où le socialisme a tout détraqué, seul le retour aux méthodes bourgeoises peut éviter la catastrophe finale et provoquer des améliorations.

Un reste de pudeur mal placé fait encore dire aux apôtres désarçonnés du marxisme et de ses ersatz que sans doute leur échec paraît indéniable, mais que la faute en est à ce terrible héritage laissé par le capitalisme expirant. Nous connaissons l'antienne.

Là encore les faits ne manifestent pour elle aucune complaisance. Le cas de l'Autriche est probant à cet égard. Nous voyons, grâce à lui

qu'un État bourgeois prospère a été ravagé de fond en comble par les méthodes socialistes, mais que l'administration des remèdes spécifiquement bourgeois est seule parvenue à le remettre sur pied.

Ne cachons rien des erreurs commises et qui rendent précisément le cas de l'Autriche si instructif. En effet, si nous voyons *les méthodes capitalistes*, en dépit des difficultés matérielles, combinées avec le socialisme, capables de relever ce malheureux pays, c'est donc que *leur identité avec la nature est absolue*, puisque non seulement elles réparent les ruines de Karl Marx, mais atténuent les fautes proprement bourgeoises.

Que sont-elles, d'abord, ces fautes-là? Elles se résument en une seule : avoir détruit ce conglomérat empirico-politique, politico-économique qui s'appelait la monarchie dualiste, l'empire des Habsbourg, en croyant que ses morceaux pourraient poursuivre une vie à peu près normale.

Cette erreur est considérable et rentre pour un certain coefficient dans la déchéance autrichienne. Du jour au lendemain, par exemple, étant donné les rapports de population qui unissent la capitale au reste du territoire national, tout s'est passé comme si, en un clin d'œil, Vienne avait plus que septuplé. En 1910, avec ses deux millions d'âmes, Vienne présidait aux destinées de 50 millions d'âmes. En 1920, elle n'en avait plus à la vérité que 1 800 000, mais l'Autriche se trouvait réduite à une portion autrement congrue : 6 350 000 ! En d'autres termes, Vienne, en 1910, hébergeait 4 pour 100, en 1920 30 pour 100 de la population de l'État dont elle est la capitale.

Un pareil coup de bascule n'aurait été que très gênant sans l'intervention socialiste, qui en a multiplié la malfaisance. Cet excès de population urbaine, ce surplus de véritables parasites, au regard tout au moins des producteurs agricoles, voire au regard des producteurs tout court, les socialistes l'ont délibérément aggravé. Sait-on combien de fonctionnaires comptait l'Autriche au faîte de sa prospérité, en 1913? 403 000. Or, à la fin de 1922, c'est-à-dire au bout de quatre ans de socialisme, lisez de gabegie, de parasitisme et de malfaçon, elle devait en nourrir encore 270 000. Si l'on s'en était tenu à la proportion de 1913, c'est tout au plus 70 ou 75 000 qu'il aurait fallu admettre.

Tandis que les possibilités de ressources diminuaient dans les proportions de 7, 6 ou 5 à 1, les dilapidations socialistes augmentaient les dépenses dans les proportions de 1 ou 2 à 5, 6, 7. Nourri par les deux bouts, l'écart prenait très vite du volume. En deux ou trois ans, la couronne dégringola ainsi d'une façon prodigieuse. En 1914, elle valait vingt et un sous. En 1923 il en faut 5 000 pour faire un

franc. Sous un pareil régime, la misère devint proverbiale, le caractère national se délita : « Le sentiment monarchiste, nous révélait M. Wladimir d'Ormesson au retour d'un voyage où il était allé constater *nos illusions sur l'Europe centrale*, est à peu près complètement aboli. Le sentiment religieux lui-même s'affaiblit ; les églises se vident peu à peu. La municipalité de Vienne est foncièrement socialiste ; mais sans haine, sans rigueur et sans bataille. L'impression qui se dégage le plus fortement... c'est celle de la fin d'un monde. » On ne pouvait tomber plus bas.

Les choses allèrent ainsi en s'aggravant de 1918 à 1919, à 1920, à 1921. Terrassé par son programme, le socialisme dut abdiquer, dans ce sens que le pouvoir fut remis aux chrétiens-sociaux, les moins nocifs des libéraux et les plus en contact avec ce qui reste d'utilisable dans les nations. C'est dans ces conditions que Mgr Seipel devint chancelier. Quand il prit en mars la direction de l'État, les socialistes, pour tout recours, envisageaient la mendicité. Vivre aux dépens des particuliers indigènes comme ils l'avaient fait depuis la révolution, et comme tout socialisme se résume à le faire, il n'y fallait plus guère compter ; restaient les capitalistes étrangers, restait l'emprunt auprès d'eux, restait la *Société des Nations*. La *Société des Nations*, pas plus que les capitalistes des divers États intéressés au relèvement de l'Autriche, ne pouvait promettre, bien entendu, le moindre franc ou la moindre livre sterling, aussi longtemps que les « principes » de dissipation socialiste présideraient à la confection du budget. Les pourparlers tirèrent en longueur.

Avec Mgr Seipel, plus réaliste, plus bourgeois, l'affaire aboutit (protocole de Genève, 4 octobre 1922). Peu après fut présentée et votée, contre les socialistes. la loi dite du relèvement, qui visait à mettre fin au gaspillage budgétaire. En même temps, la *Société des Nations*, comme prélude à une aide internationale, dépêchait à Vienne un commissaire spécial, qui fut investi de pouvoirs de contrôle allant jusqu'à la dictature fiscale. Mis au pied du mur, non seulement on était contraint de revenir au capitalisme, mais d'adopter les méthodes les plus réactionnaires.

Discutée à partir du 4 novembre 1922, la loi sur le relèvement fut votée trente jours plus tard. Nommé le 12 décembre, le docteur Zimmermann, le commissaire de la *Société des Nations*, entrait en fonctions le 15. Le premier signe d'amélioration fut bientôt donné. Un emprunt intérieur, souscrit le 19 janvier, permit de recueillir 280 milliards. Oh ! ne vous récriez pas d'admiration, il s'agit de milliards de couronnes-papiers, qui faisaient à peu près quatre millions de dollars. C'était déjà splendide.

Depuis six mois que l'Autriche, revenue à la raison, s'est arrachée au socialisme militant pour accepter une ingérence capitaliste et bourgeoise caractérisée, s'en trouve-t-elle bien? Si bien que le groupe social-démocrate, fou de rage de constater l'amélioration réalisée, cherche par tous les moyens à entraver la tâche du commissaire et à jeter le discrédit sur sa mission. Il est facile, on le pense, de parler à son sujet d'indépendance nationale et de domination étrangère. On ne s'en prive pas. Mais la mesquinerie des moyens dépasse parfois l'imagination. C'est ainsi que tout récemment, les social-démocrates ont déposé à la Chambre un texte souverainement hypocrite, qui, si on l'adoptait, punirait de trahison les collaborateurs bénévoles du docteur Zimmermann, dans son œuvre de régénération !

Sa présence à Vienne n'a pas été inutile, loin de là : les ministères se sont vus réduits de 11 à 8. En six mois, d'octobre 1922 à mars 1923, 31 000 fonctionnaires en surnombre ont été licenciés. Il n'en reste plus guère que cent et quelques mille de trop. L'armée rouge elle-même, cette plaie et cette honte de l'Autriche, n'a pas échappé aux mesures d'assainissement. A vrai dire, la seule mesure vraiment profitable consisterait dans sa disparition et son remplacement par une police spéciale. Remplie de figurants indisciplinés, terrible pour la population, cette milice, tolérée par le traité de Saint-Germain, donne les pires exemples. Au temps béni de l' « indépendance » révolutionnaire, chère aux socialistes, elle passait le plus clair de son temps à organiser des manifestations tumultueuses pour obtenir des augmentations de soldes parfaitement injustifiées. On devrait bien lui donner le coup de grâce.

Pour le reste, les symptômes favorisent de sérieux espoirs : le budget pour 1923 est fondé sur le cours de la couronne à 72 000 par dollar au lieu de 75 000 l'année dernière. D'autre part le déficit total a pu être ramené de 5 trillions 400 billions à 2 trillions 350 de couronnes-papier. Peut-on dire que ce soit insignifiant? Sans doute il reste beaucoup à faire : la dette fédérale — car l'Autriche est devenue, depuis 1918, une fédération, avec un *Conseil national* et un *Bundesrat*, qui s'inspirent de l'Amérique, de la Suisse, de l'Allemagne et un peu de la Russie — s'élève à 115 trillions de couronnes : l'année dernière encore, elle s'est augmentée de 13 trillions, dont 11, il est vrai, dus à la dépréciation de la monnaie légale.

Ce qui est encore peut-être plus significatif que tout cela, ce sont les regards bienveillants jetés sur les finances autrichiennes par les spécialistes du *Stock Exchange* : le 1er mars dernier l'emprunt autrichien à Londres a fourni 3 107 500 livres sterling, alors qu'on n'en prévoyait que 1 800 000.

Tout s'enchaîne : la main-d'œuvre inoccupée, soit à la suite des mises à pied, soit par l'effet naturel de la déchéance de l'État, qui, en perdant ses nationaux, répartis maintenant sur plusieurs autres formations politiques, a perdu les deux tiers de sa clientèle, commence, elle aussi, à comprendre qu'on ne vit pas seulement d'indemnités de chômage et qu'il faut s'adonner à un travail régulier. Elle commence à se diriger du côté où on l'appelle. De 5 000 en 1921, le nombre des émigrants a passé à 10 000 en 1922, et, si l'accélération récemment constatée se maintient, à 30 000 en 1923, soit 2 pour 100 de la population totale. Ces émigrés cultivateurs et domestiques se rendent de préférence aux États-Unis, puis au Brésil ou en Argentine. Beaucoup (20 pour 100) proviennent de la capitale. Pour le moment, il n'y a pas de meilleur procédé pour venir à bout de la congestion démographique.

On entrevoit aussi, peu à peu, une régénération de l'Autriche par le bon sens et par le travail. Certes, la besogne sera dure ! Avec un passé colossal et miraculeux, tomber au rang d'une Grèce, d'un Portugal, passer après la Belgique, après la Hollande, avoir suscité Charles-Quint et se trouver aux côtés de la Finlande, de la Bulgarie, cela ne va pas tout seul. On regarde du côté du *Reich* voisin, on espère toujours le rattachement. Si la couronne arrivait à dépasser le mark, peut-être envisagerait-on différemment cette question. En attendant, on proteste contre l'occupation de la Ruhr. Cela ne fait de mal à personne.

Quoi qu'il en soit, d'Autriche comme de Russie, le socialisme sort par la mauvaise porte. En Russie comme en Autriche ou en Italie, avec hypocrisie ou franchement, c'est du côté du capitalisme qu'on doit se tourner pour liquider la faillite de Karl Marx. Les deux opérations, la négative et la positive, ont fait leurs preuves. Mis au défi de reconstituer l'Europe, les bourgeois se sont adonnés à la besogne et, en quelques mois, sans innovations, sans bouleversement, sans forfanterie, par l'application toute unie des vieilles règles souveraines de l'économie et du travail, ils sont en train de réparer, là où on les laisse faire, les abominations commises par les idéologues.

Faut-il insister? Non, ayons le triomphe aimable, discret, mais soyons conscients de notre valeur, de nos forces, comprenons mieux l'excellence de nos méthodes.

Rendons-nous compte surtout de la portée de l'expérience en cours et lorsque l'Allemagne — c'est peut-être virtuellement fait au moment où paraissent ces lignes — parle encore de stabilisation du mark et de relèvement intérieur, sachons lui imposer, comme condition *sine qua non* un autre docteur Zimmermann, un dictateur au fisc et au budget.

René Johannet.

LES LETTRES

LES BEAUX ROMANS DE LA TABLE RONDE

QUAND j'étais enfant, les romans de la Table Ronde me paraissaient pleins de belles histoires inaccessibles. Je connaissais le nom de quelques-uns de leurs héros, car ils figuraient sur les jeux de cartes, et le portrait de l'Enchanteur Merlin m'était familier, mais il m'arrivait — je l'avoue à ma honte — de confondre Guenièvre avec Geneviève de Brabant, et Lancelot, toujours vêtu de blanc, avec Jésus ressuscité. Certes, ces notions étaient sommaires, et les prouesses, les beaux tournois, les voyages à travers les halliers et la lande fleurie, les aventures amoureuses, les enchantements et les sorts, demeuraient enfermés dans un cercle de mystère. Il me semblait alors que seuls de très vieux savants habillés en tout point comme Ruggieri, l'astrologue de la reine Catherine, pouvaient, grâce à leur âge vénérable et à leur science, déchiffrer le texte énigmatique et jaloux derrière lequel s'abritait la légende. Les élus se divertissaient sans doute beaucoup entre eux à la lecture de ces épopées dont on m'avait dit qu'elles étaient les plus belles du monde. Leur sort me paraissait enviable.

Les années ont peu modifié, en somme, cette façon de voir : les aventures de Guyomar et de Morgane ne sont guère plus accessibles au profane aujourd'hui qu'elles l'étaient alors. Pourtant, petit à petit, les vieux savants ont trépassé, et les nouveaux, plus généreux, se sont appliqués à nous faciliter la connaissance des chansons de geste et des romans bretons.

Il y a cinquante ans, un fort bon critique, assez oublié sans doute

aujourd'hui, Charles Louandre, affirmait que les études de Fauriel en 1832 sur les *Épopées chevaleresques* étaient « le point de départ des importants travaux auxquels ont donné lieu les origines de notre littérature nationale (1). » L'écrivain louait aussi les « nouvelles perspectives » qu'Ampère, Vitet, Magnin même, avaient « ouvertes sur le monde féodal »... En réalité, ces perspectives nous paraissent actuellement peu étendues, mais il est sans doute juste de penser que l'effort des savants du siècle dernier et leur attention ont favorisé la formation de ce que Louandre nomme « une école ardente aux recherches et initiée aux secrets du moyen âge ». De cette école faisaient partie La Ville Marqué, Paulin Paris, Gaston Paris, Léon Gautier, Hippeau, Paul Meyer, Héricault, Anatole de Montaiglon. Leurs travaux contribuèrent à dissiper l'obscurité qui enveloppait notre première littérature, à enrichir leur propre domaine et celui des lettres, mais de l'entreprise particulière de Paulin Paris, par exemple, que reste-t-il aujourd'hui? — des ouvrages ardus que personne ne se risque à lire.

Par contre, les héros de la « matière bretonne » figurent dans toutes les fictions étrangères. Depuis le quinzième siècle, grâce à Thomas Malory, il semble que les aventures du roi Artus aient été, pour la première fois, écrites dans la langue de Chaucer ; Perceval, fils de Chrétien de Troyes, est passé en Allemagne, Tristan en Norvège et en Islande (2) ; Rusticien de Pise et ses contemporains ont recueilli et débaptisé les plus beaux héros du cycle breton. Chez nous, ils se sont dispersés ; on en reconnaît quelques-uns dans nos contes de fées, d'autres traversent les légendes de nos provinces, souvent fort éloignées de celles où elles naquirent.

Néanmoins, pour ne parler que du temps présent, l'adaptation de M. Joseph Bédier nous avait permis de connaître quelques-uns de ces beaux récits. Il a été le premier, je crois, qui nous ait donné le roman de *Tristan et Yseut.*

Il appartenait à un érudit de la même école d'animer à son tour les compagnons du roi chevalier et de ressusciter leur histoire : M. Jacques Boulenger s'est chargé de ce soin ; personne n'était mieux

(1) Ch. Louandre, « Les vieux conteurs français », *Revue des Deux Mondes,* 15 septembre 1873.

(2) ... « Les compagnons fabuleux de Charlemagne, les courtois chevaliers de la Table Ronde prirent place dans la littérature islandaise, à côté de Sigurd, de Théodore et d'Attila, et les sagas s'étonnèrent de mêler des récits de tournois et d'aventures aux lugubres tragédies qui les ensanglantaient. »

J.-J. Ampère, discours d'ouverture prononcé à la Sorbonne : *De la littérature française dans ses rapports avec la littérature étrangère du moyen âge.* 1833.

qualifié que lui pour entreprendre un semblable travail et le mener à bien ; il l'accomplit en chartiste scrupuleux et en écrivain qui connaît admirablement la langue française et l'aime de l'amour d'un fils passionné. Il a su garder à son texte cette naïveté d'expression et cette noblesse, qui fait la grâce des lais bretons, précurseurs des romans de la Table Ronde qu'ils ont inspirés, a dit M. Joseph Bédier, qui s'y connaît.

Peut-être en s'absorbant dans ses anciens textes, M. Jacques Boulenger, comme l'auteur de *Tristan et Yseut*, s'est-il refait « l'âme d'un Français du douzième siècle à force d'imagination sympathique et d'érudition patiente » (1). Deux volumes de son œuvre ont déjà paru, le premier contient *Merlin l'Enchanteur* et *les Enfances de Lancelot*, le second, *les Amours de Lancelot* et *Galehaut, sire des îles lointaines*.

Pour arriver à cette synthèse-ci, je le devine, que de soins et de peines ! Sait-on que l'importante édition du *Lancelot*, publiée par la Carnegie Institution d'après les manuscrits du British Museum seule, ne comporte pas moins de sept volumes in-quarto d'environ cinq cents pages chacun? On voit la transposition qu'il a fallu entreprendre, je ne parle pas du contrôle des autres manuscrits (pour le seul Lancelot il y en a environ quatre-vingts) et textes connus, la traduction du vieux français qui mène à l'examen des chants, lais et légendes de la même époque, joignez la revision minutieuse des versions précédentes et des travaux qui ont été faits jusqu'à ce jour sur un sujet si touffu et souvent — trop souvent — défiguré. Ah ! ce n'est pas une mince entreprise que celle-ci, car d'autres volumes sont annoncés qui prolongeront sans doute l'intérêt des premiers.

Cet intérêt est vif ; l'auteur a su choisir dans cette immense forêt d'histoires et de variantes les textes les plus précieux et les plus attrayants. Les récits qu'il nous donne sont très colorés ; un des écueils était l'abondance des joutes, la multiplicité des batailles ; ici, il y en a, en somme, fort peu, les romans de chevalerie en sont d'habitude alourdis. Aucun roman d'aventure ne m'a paru plus divertissant que ceux-ci ; aucun conte de fées plus varié. D'ailleurs, les romans de la Table Ronde en maints endroits ne sont-ils pas pleins de féeries, de nains perfides, de mauvais géants, d'apparitions, de charmes jetés et de symboles? On a grand plaisir à retrouver les noms de tant de personnages familiers. Voici le brave Gauvain, et Keu, le

(1) Gaston PARIS, préface à *Tristan et Yseut* de J. Bédier.

(2) La poésie anglo-normande est réclamée par les deux pays, et c'est ainsi que les bibliothèques d'Angleterre contiennent parmi leurs archives un si grand nombre de monuments français. (J.-J. AMPÈRE, *Cours de littérature comparée*, etc., déjà cité.)

sénéchal, le subtil Merlin, fils de l'incube, « qui réunit à la piété d'un moine la galanterie d'un poursuivant d'armes, les instincts sauvages d'un Celte, la science d'un clerc, la puissance surnaturelle d'un sorcier » (1) ; voici Viviane, qui berna l'Enchanteur parce qu'il l'aimait, Morgane et la reine Guenièvre, « la plus belle femme qui fût alors en la Bretagne bleue », escortée d'une suite de pucelles enveloppées de voiles précieux, chargées de riches bijoux, belles à miracle, sages, compatissantes, fidèles ou malignes, perfides et menteuses, comme parfois les femmes réussissent à l'être. Les animaux jouent dans cette féerie d'humbles rôles fort plaisants comme ils en jouent dans les vieux livres, « au temps où les bêtes parlaient ».

Dans un lai de Marie de France, qui se nomme *le Mari aux deux femmes*, on voit une belette rendre la vie à la belle Guilliadon, en lui apportant une fleur enchantée au bout de son petit museau pointu. Les romanciers de la Table Ronde n'auraient eu garde de négliger cette veine : les enfants du roi Bohor, « deux beaux enfants mais de bien petit âge », seront changés en lévriers pour échapper aux coups de Claudas l'usurpateur ; ailleurs, un cerf enchanté débouchera dans le palais de Jules César en Romanie, pénétrera dans la salle du festin, renversera la table, les viandes, les pots et la vaisselle, et ne disparaîtra qu'après avoir donné un conseil à l'empereur ébahi. Plus loin, ce sont des demoiselles qui, « sous la semblance d'oiseaux plus noirs que suie », voltigent autour des chevaliers leurs ennemis, pour crever à coups de bec leurs yeux sous le heaume. Il faut bien convenir que ces animaux qui passent dans les récits leur donnent une vie singulière, ils ressemblent à ceux qui ornent les tapisseries flamandes et jouent au milieu des bordures de feuilles vertes.

On ne saurait pas assez gré, je crois, à M. Jacques Boulenger d'avoir entrepris pour nous un si redoutable travail et déchiffré des textes si touffus, si l'on ignorait davantage de quelle lourdeur est chargée parfois le texte original ; que l'on en juge : — Voici le portrait, ou du moins une partie du portrait de Lancelot :

Lancelot fut de moult belle charreure (carnation) ni bien blanc ni bien brun, mais entremêlé d'un et d'autre, ainsi que l'on peut bien cette semblance dire : clair brunet. Il eut le viaire (visage) enluminé de couleur vermeille tellement par mesure et par raison que visiblement Dieu y avait mis de compagnie la blancheur et la brumeur, de telle sorte que la blancheur n'était éteinte ni emprisée par la brumeur, ni la brumeur par la blancheur ; ainsi était l'une tempérée par l'autre et la vermeille couleur qui enluminait les autres couleurs entremêlée de sorte que rien n'y avait trop

(1) Ch. Louandre, déjà cité.

blanc, ni trop brun, ni trop vermeil, mais également y avait des trois ensemble.

Le premier des contes adaptés par M. Jacques Boulenger, *Histoire de Merlin l'Enchanteur*, est certainement le plus divertissant des deux ; il est plus varié aussi que *les Enfances de Lancelot* qui le suit, car il contient la légende de Joseph d'Arimathie et du Saint Graal, l'histoire de la dame du Lac, celle d'Artus et d'Escalibor, l'épée merveilleuse. Peut-être précisément cette variété nuit-elle à l'unité de l'ensemble et rend-elle un peu disparate l'étoffe, composée de cent morceaux si étincelants? Peu importe, et c'est un bien léger défaut dans un tel ouvrage. La naissance du petit Merlin est contée avec grâce. (Sa mère, convaincue de débauche, ignore pourtant qui a engendré l'enfant et va être mise à mort.)

Ils l'enfermèrent dans une forte tour en compagnie de deux femmes les plus sages qu'on put trouver pour l'aider le moment venu, et toutes les ouvertures furent murées, sauf une petite fenêtre au sommet, par où elles tiraient au moyen d'une corde, ce dont il était besoin. Et c'est là que la demoiselle eut son enfant quand il plut à Dieu.

En le recevant, les commères eurent grand'peur, parce qu'il était plus velu que jamais nouveau-né n'a été. Et lorsqu'elle le vit ainsi, la mère se signa et leur commanda de le descendre sur-le-champ pour qu'il fût baptisé.

— Et quel nom voulez-vous lui donner?

— Celui de son aïeul maternel.

C'est ainsi qu'il fut appelé Merlin. Après quoi on le rendit à sa mère pour qu'elle le nourrît, car nulle autre femme n'eût osé allaiter un enfant si poilu qui, à neuf mois, semblait déjà âgé de deux ans.

Or, quand il fut sevré, les deux femmes déclarèrent à sa mère qu'elles ne pouvaient demeurer dans la tour davantage.

— Hélas ! sitôt que vous serez sorties, on fera justice de moi !

— Nous n'en pouvons mais, répondirent-elles.

Sur quoi, la mère se mit à pleurer amèrement et à se lamenter.

— Beau fils, disait-elle en prenant son enfant dans ses bras, je recevrai la mort à cause de vous, et pourtant je ne l'ai pas méritée. Mais qui voudrait croire la vérité?

A ces mots, le poupon la regarda en riant et lui répondit :

— Tu ne mourras pas de mon fait.

En entendant parler son enfant au maillot, la mère fut si ébahie, qu'elle ouvrit les mains et le laissa choir. Il se mit à vagir et à hurler, et les commères accoururent, croyant qu'elle avait voulu le tuer. Mais elle les détrompa en leur expliquant la merveille. Alors elles prirent le poupon ; pourtant elles eurent beau l'interroger : elles n'en tirèrent mot. A la fin, sur le conseil de la mère, elles feignirent de la rudoyer, et elles lui dirent durement :

— Quel malheur que votre beau corps doive être brûlé pour cette créature ! Il vaudrait bien mieux que cet enfant ne fût jamais né !

— Vous mentez ! cria tout à coup le nourrisson, et dites ce que ma mère vous fait dire. Laissez-la en paix ; vous êtes plus folles et plus pécheresses qu'elle. Nul ne sera assez hardi, tant que je vivrai, pour faire justice d'elle, hors Dieu.

La scène est plaisamment présentée. Ce poupon raisonneur, d'ailleurs, est ici d'un excellent comique, il l'est davantage encore lorsqu'il défend sa mère contre la magistrature assise.

Voici plus loin un passage que je transcris à dessein ; il note les opinions opposées de cinq « damoiseaux jeunes et tendres chevauchant de bon matin sur leurs palefrois ». Écoutez la question que pose le premier, c'est Galessin :

— Oreo me dites, si vous teniez une belle pucelle ce que vous en feriez.

— Qu'Agravain réponde d'abord, répliqua Guerrehès, il est mon aîné.

— Par Dieu, fit Agravain, si le cœur m'en disait, je lui ferais l'amour, malgré qu'elle en eût.

— Par Dieu, fit Gaheriet, je n'agirais pas ainsi, je la mènerais en sûreté. Et vous, Guerrehès, qu'en feriez-vous?

— Je m'en ferais aimer s'il lui plaisait, mais je ne la forcerais point, car le jeu ne serait pas beau, s'il ne lui agréait aussi bien qu'à moi.

— Gaheriet a dit le mieux et Agravain le pis, s'écria Gauvain, car celui qui la verrait attaquer ne la devrait-il pas défendre à son pouvoir? Et Guerrehès a parlé en prud'homme, quand il a déclaré qu'il n'attendrait rien que d'amour et courtoisie ; ainsi ferais-je pour ma part.

— Dieu m'aide ! dit Agravain, il n'en coûterait pourtant à la demoiselle ni un membre ni la vie.

— Non, mais l'honneur, dit Gauvain.

Fauriel jadis n'aima guère les romans d'Artus, bien que l'historien vécût à une époque où le moyen âge retrouva quelque faveur. On sent qu'il ne s'y intéresse que comme savant, mais qu'il leur préfère « les romans carlovingiens ». « Le style épique des romans de la Table Ronde, affirmait-il, se ressent trop du style lyrique. » Il y a autre chose : « Cette tendance irrésistible à développer et à raffiner outre mesure les sentiments de l'amour chevaleresque... », et puis « les expressions les plus prétentieuses des chants d'amour ».

J'avoue n'y rien comprendre, mais n'en déplaise à l'ombre de Fauriel, je ne trouve ici ni mauvais goût, ni prétention d'aucune sorte. J'ajoute : au contraire ; et la scène de ces cinq damoiseaux citée plus haut n'est-elle pas d'une mesure et d'un goût très agréables? Quant aux expressions, elles ne me semblent pas choquantes. Fauriel a rencontré celle-ci : « l'eau du cœur » — ce sont les larmes, — il est

furieux : « C'est un troubadour qui inventa cela, les romanciers de la Table Ronde le trouvèrent si beau, qu'ils ne manquèrent pas de s'en emparer. » Eh bien ! elle est charmante, cette expression, et Fauriel est un vieux classique impénitent ; d'ailleurs, un peu plus loin, et dans la même leçon, ne se repent-il pas? et ne convient-il pas qu'après tout « ces raffinements lyriques du style épique des *Romans de la Table Ronde* ont parfois de la grâce et de l'agrément ». Nous goûtons aujourd'hui cette grâce plus qu'il ne le fit jadis, et la préférons même parfois à l'allure plus sèche des chansons de geste que Fauriel plaçait très haut dans la littérature du moyen âge.

Le second volume de M. Jacques Boulenger me paraît le mieux venu et, pour ainsi dire, le plus parfait, car il a plus d'unité que l'autre, et me semble mieux équilibré.

Je ne puis me défendre de citer encore une fois un passage que j'emprunte aux *Amours de Lancelot.* C'est celui de l'arrivée du jeune damoisel à la cour du roi Artus ; la dame du Lac l'y conduit :

... En tête, deux garçons à pied menaient deux sommiers blancs, dont l'un portait un léger pavillon de campement, le plus riche qu'on eût jamais fait, et l'autre deux beaux coffres pleins de robes de chevaliers. Puis avançaient deux par deux quatre écuyers montés sur des roussins et tenant, qui un écu à boucle d'argent, qui un heaume argenté, qui une lance, qui une grande épée claire, tranchante et légère à merveille ; et après eux, d'autres écuyers et sergents ; puis trois pucelles ; enfin une dame accompagnée d'un damoisel beau comme le jour et de deux gentils valets avec lesquels elle causait. Et les robes, les armes, les écus, les chevaux, tout dans le cortège était couleur de neige.

Le roi s'arrêta émerveillé. Cependant la dame l'ayant aperçu, pressait son palefroi, et dépassant son escorte, s'avança vers lui en compagnie du beau damoisel. Et sachez encore qu'elle était vêtue d'une cotte et d'un manteau de samit blanc, fourré d'hermine, et qu'elle chevauchait un petit palefroi amblant, si bien taillé qu'on n'en vit jamais de plus beau, dont la housse de soie traînait jusqu'à terre ; son frein et son poitrail étaient d'argent fin, sa selle et ses étriers d'ivoire subtilement gravé d'images où l'on voyait des dames et des chevaliers. Dès que la dame arriva devant le roi, elle écarta son voile, et après lui avoir rendu le salut qu'il se hâta de lui faire le premier, en gentilhomme courtois et bien appris qu'il était, elle lui dit :

— Sire, Dieu vous bénisse comme le meilleur des rois de ce monde ! etc.

Ce passage, qui est purement descriptif et n'est alourdi cependant d'aucun détail inutile, donne une fort bonne idée des textes originaux.

Ces textes, nous ne savons pas comment M, Jacques Boulenger les a traités, car son livre manque d'une introduction qui nous serait

bien utile ; on sent qu'il a fait des dépouillements considérables, mais a-t-il traduit, a-t-il adapté, a-t-il même inventé? Qui sait? — Espérons qu'il le révélera lui-même un jour.

Il serait à souhaiter que quelque artiste se plût à orner un tel ouvrage de beaux bois bien naïfs et bien noirs. Il montrerait la dame du Lac plongeant dans l'eau avec le fils du roi Ban de Benoïc ; l'arrivée à la cour du roi Artus de la belle demoiselle qui tenait son nain entre ses bras : « Maigre et camus, les sourcils roux et recoquillés... la barbe rouge et si longue qu'elle lui tombait jusqu'aux pieds... » On verrait encore des joutes et des combats, des assauts et des charges, la conquête de la Douloureuse Garde, le jugement de la belle Guenièvre, la captivité de Gauvain, prisonnier du géant Karadoc, cent autres tableaux aussi curieux que plaisants.

Le livre de M. Jacques Boulenger est appelé à plaire, on y sent entre les pages un attrait mystérieux... le succès... L'enchanteur Merlin serait-il là encore pour quelque chose?

Marie-Louise Pailleron.

L'HISTOIRE

LES SOUVENIRS D'UN OFFICIER DE LA GRANDE ARMÉE

Il n'est guère de famille française où l'on ne puisse trouver quelque souvenir des gloires militaires de l'Empire : dans un cadre de bois dédoré, pendue à un ruban que le temps décolore, la croix de la Légion d'honneur, et, à côté, sous les couleurs bronze et vert de notre croix de guerre, la médaille de Sainte-Hélène, où l'on voit une figure de l'Empereur avec cette inscription : « Napoléon Ier, à ses compagnons d'armes, son dernier souvenir. » Ce sont les décorations gagnées sur les champs de bataille de l'Europe par un ancêtre que nous n'avons pas connu, et à qui nous accordons une place de choix dans l'assemblée idéale des aïeux.

« On... on est toujours le fils de quelqu'un », disait Bridoison. Le grand-père de M. Maurice Barrès était né avec une évidente vocation d'écrivain, puisque à travers les hasards de la guerre, il ne manqua jamais de transcrire au jour le jour son itinéraire, ou, comme il le définissait lui-même, le *tableau succinct des journées de marche et de séjour dans nos villes et villages de garnison et de passage dans les camps et les cantonnements, tant en France qu'en Allemagne, en Pologne, en Prusse, en Italie, en Espagne et en Portugal*, c'est-à-dire au cours d'une carrière qui ne pouvait être qu'agitée, puisqu'elle commence le 27 juin 1804 pour finir le 6 juin 1835.

M. Maurice Barrès vient de publier ces souvenirs, avec quelle piété, on l'imagine. Il les a fait précéder d'une préface dont les quelques

pages sont du plus beau Barrès. Il trouve des accents d'un lyrisme aussi simple que profond pour parler de ces humbles cahiers qu'on lui montrait dans son enfance, sous leur couverture olivâtre, *couleur de l'uniforme des chasseurs de la Garde, et couleur aussi des lauriers d'Apollon que j'admirai, il y a huit ans, au vallon de Daphné, près d'Antioche de Syrie.* Il ne connaissait pas alors tout leur prix. Il sentait qu'il y avait là quelque chose qui intéressait religieusement son père, qui serait son legs le plus précieux. Mais il ne sentait pas, dit-il, sa profonde parenté avec son grand-père : *Il faut du temps pour que nous discernions le fond de notre être : à cette heure, la reconnaissance est complète... De toutes les idées auxquelles je me suis voué, aucune n'est plus ancrée en moi que la sensation de ma dépendance familiale et terrienne... Je publie les Mémoires de J.-B. Barrès pour qu'ils servent de préface et d'éclaircissement à tout ce que j'ai écrit... Voilà mon grand-père, voilà les origines de la poignée d'idées et de sentiments où je me tiens avec tant de monotonie.* Monotonie, soit. Quand elle inspire un chant de cette ampleur et de cette intensité, quand elle nourrit une des sources du flot le plus précieux du monde, le lyrisme raisonnable, on met la monotonie à plus haut prix que la versatilité d'un Renan.

Jean-Baptiste Barrès était né à Blesle, en Auvergne, d'une ancienne famille de notaires et de médecins. Il avait, dit son petit-fils, plus d'éducation que d'instruction et une très vive curiosité d'esprit. Quand il eut fini de recopier son itinéraire, il entreprit une histoire de la Lorraine et une de l'Auvergne. *Jadis*, dit M. Barrès, *je pensais que son Itinéraire manquait de talent littéraire. Ce n'est plus mon avis. Mon grand-père raconte avec une parfaite clarté ce qu'il a vu, et parfois des choses charmantes.* On ne saurait mieux dire. M. Barrès s'est bien gardé de peigner la prose de son aïeul. Il lui a laissé sa saveur au prix de quelque entorses à la syntaxe, qui n'importent pas beaucoup. J.-B. Barrès ne fut pas un grammairien infaillible. Mais ce fut un très bon esprit, un honnête homme, un excellent soldat, une tête et un cœur dignes d'estime et d'affection. Il jetait ses notes au hasard du bivouac, le soir, sur un carnet, puis, à Charmes, quand il fut à la retraite, il les recopia avec soin, ne retouchant qu'à peine sa rédaction primitive, atténuant seulement avec légèreté le souvenir des privations et des souffrances, pour pousser au jour les souvenirs de gloire, son trésor. Le livre que M. Barrès a composé au prix d'un choix judicieux soutient pour le moins la comparaison avec les meilleurs Mémoires du même temps. On ne trouve pas dans ceux-ci la vantardise de Marbot, dont on finit par se méfier, et d'autre part, le commandant Barrès a bien plus d'intelligence et de curiosité que le capitaine

Coignet. Esprit exact, sensible et sévère, d'une harmonie, d'un équilibre parfaits, ainsi le définit son petit-fils.

Nulle inquiétude, nulle attente, jamais d'ennui, aucun mal du siècle, mais une plénitude de force paisible... Voilà quel exemplaire humain les petites villes de France mettaient au jour, à la fin du dix-huitième siècle. On n'a jamais possédé un instrument plus solide et plus efficace pour les œuvres de la grande civilisation.

Sa famille, son instruction, le prédestinaient au rôle de l'officier. Mais, au début de l'Empire, il n'y avait point d'école militaire. Les jeunes gens dignes de l'épaulette étaient admis dans la garde, sans grade, sous le titre, renouvelé des Romains, de vélite, fort honorifique, mais qui ne dispensait d'aucune des fatigues, d'aucun des risques du dur métier de soldat. J.-B. Barrès fut nommé vélite aux chasseurs de la Garde à pied en juin 1804. Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland. En 1808, il revint en France, toujours vélite : on l'a oublié. Pour figurer sur une promotion, il faut des protections, et le jeune orgueilleux ne veut compter que sur son mérite. L'épaulette arrive enfin, après trois ans et demi, le 1er janvier 1808.

Un séjour de délices à Belle-Ile-en-Mer, puis la première campagne comme officier : Espagne et Portugal, avec le 16e d'infanterie légère. Capitaine en 1812, détaché à l'île de Groix, il coupe, comme on dit dans la langue militaire de nos jours, à l'expédition de Russie. Il rejoint la Grande Armée en 1813 ; capitaine de voltigeurs au 47e, il assiste à la bataille de Lutzen, après laquelle il reçoit la croix, à la victoire stérile de Bautzen, au désastre de Leipzig. C'est la fin : une retraite jusqu'au Rhin qui est une déroute, un siège dans Mayence jusqu'à l'écroulement. La gloire est finie. D'autres difficultés commencent.

D'abord, la terreur d'être mis en demi-solde : excellent officier, il est maintenu au 44e de ligne, en Bretagne, où, pendant les Cent-Jours, son régiment reste à protéger Brest contre une attaque possible des Anglais. Après Waterloo, quelques heures sont cruelles pour les officiers de la Grande Armée, qui n'est plus que l'armée des brigands de la Loire. Barrès avait de la tête et du caractère : au moment critique, il rédigea, le premier de son régiment, le serment de fidélité au roi. *Je reconnais pour mon souverain légitime Louis XVIII, et jure de le servir fidèlement.* L'essentiel, net, militaire : la fidélité à la France.

Pourtant, il est inquiété, mis en demi-solde. Grâce encore à la fermeté de son caractère, il s'en tire. En 1827, tenant garnison à Nancy, il se marie à Charmes. Il est nommé commandant la même année. Son régiment est à Paris pendant la révolution de 1830. Après trente ans d'une telle vie, on peut aspirer au repos. Bien que

proposé pour le grade de lieutenant-colonel, il voit venir avec soulagement sa libération, et se retire à Charmes, où il se consacre à l'éducation de son fils unique, qui fut le père de l'écrivain. Il mourut en 1849. A la dernière page de ses souvenirs, il rédige en termes émouvants et graves son *Et nunc dimittis :*

Ainsi s'est terminée une carrière qui, si elle n'a pas eu un grand éclat, a, du moins, été utile à la France et honorable pour moi.

J.-B. Barrès se rendait justice : ce fut certainement un homme d'honneur et de caractère. Vingt anecdotes l'attestent au cours de sa carrière. Soldat, il est accusé de fautes, voire, une fois, de crime. En présence de ses supérieurs, il se disculpe avec une force de persuasion si tranquille qu'on le croit. Au moment de passer officier, un général le convoque, lui demande pourquoi on l'a si longtemps oublié : il raconte sa petite histoire, paisiblement, et on trouve qu'il a raison, on lui donne son épaulette. En Espagne, il comparaît devant la prévôté pour avoir malmené un domestique de Junot : il répond avec une simple hauteur, et on lui donne raison. La plus belle de ces scènes est avec l'inspecteur d'armée qui, sur un faux rapport, vient de le mettre en demi-solde. Son crime était de lire *le Constitutionnel.* Il répond froidement : *Si jamais je suis rappelé à faire partie de l'armée et que je sois tué au service du roi, viendra-t-on demander sur mon cadavre si je lisais* le Constitutionnel *ou* le Drapeau blanc?

L'inspecteur ne lui résiste pas plus que les autres : il lui donne sa parole de le réintégrer. Puis, à la réflexion, dès que Barrès a pris la poste, il envoie un courrier qui galope après la voiture et le ramène dans la garnison. Ce capitaine était quelqu'un.

On pense si les Mémoires d'un tel homme abondent en souvenirs précieux. Ceux qui ont le plus de prix à nos yeux retracent les grandes guerres auxquelles il a pris une part active : la campagne d'Autriche en 1805, les deux campagnes de Prusse de 1806 et 1807, l'expédition d'Espagne, la campagne de 1813 en Allemagne. Dans les trois premières, Barrès combat dans le rang, ou, plus exactement, il ne combat pas, car il est amusant de constater que les hommes d'élite qui servaient dans la Garde, étaient, à leur manière, des « embusqués » : pendant la guerre récente, où les combattants étaient si sensibles à ces nuances, où le fantassin traitait d'embusqué le mitrailleur, qui retournait le compliment à l'aviateur, et où l'on était toujours de quelque manière l'embusqué de quelqu'un, les grognards en eussent entendu. C'était la ligne et la cavalerie qui se faisaient tuer, et la Garde restait là, l'arme au pied, recevant les boulets et les coups, mais ne les rendant qu'à la dernière extrémité. Il y avait encore bien d'autres singularités dans la Garde, par exemple l'habillement. Pour les combats et pour

les parades, officiers et soldats coiffaient le bonnet d'oursin surmonté des panaches énormes dont parle Victor Hugo. Pendant toute la campagne, il fallait brinqueballer cet accessoire encombrant, sous la pluie, le soleil ou la neige. Au départ pour l'Italie, en 1805, on avait eu l'idée ingénieuse de faire placer les oursins dans des étuis en carton, pareils à ceux des manchons des dames. A la première pluie, le carton fondit dans les poils d'oursin, et *qu'on se figure des soldats portant à la main ou sous leurs bras, quelque chose d'aussi hideux : c'était une vraie marche de bohémiens que la nôtre.*

Ce chapitre des chapeaux tient beaucoup de place dans la vie des soldats de la Garde. L'obligation de promener deux coiffures à travers toutes les températures de l'Europe les ennuyait prodigieusement. Aussi, à la veille de Friedland, quand on donne l'ordre de coiffer les oursins, toute la Garde en chœur jeta les absurdes chapeaux : *Ce fut général... On eut beau le défendre et crier, l'autodafé se fit au milieu des cris de joie de toute la Garde à pied.*

Nous savions déjà, par plus d'un témoignage, que l'intendance de la Grande Armée se signalait non seulement par de telles singularités mais par d'étranges défaillances. Historiens et mémorialistes s'accordent pour dire que, si les armées impériales tinrent tête à l'Europe, elles le durent à la supériorité du commandement et à la valeur des troupes, non pas à une organisation contre laquelle tout le monde criait. Les services administratifs de l'Empire étaient fort éloignés de valoir ceux de Louvois, par exemple. La plupart du temps, il fallait que l'ingéniosité française réparât les lacunes. Barrès rapporte qu'à Vienne, après Austerlitz, c'est-à-dire en décembre, ils reçurent enfin leurs capotes : ils avaient fait toute la campagne en sarraus de toile.

Aussi bien voit-on la Grande Armée en campagne appliquer sur une vaste échelle le fameux système du débrouillage individuel auquel a, de tout temps, excellé le soldat français. A cet égard, les guerres impériales ressemblent singulièrement à la guerre de 1914. L'initiative, les dons d'invention, d'improvisation et parfois d'aimable fantaisie se donnent libre cours, et aussi ces vertus de camaraderie, de gentillesse et d'esprit où l'on a plaisir à retrouver des traits nationaux traditionnels. Les soldats du vingtième siècle se reconnaîtront dans leurs grands-pères. La principale différence est que la guerre moderne se déroule sur place, tandis que les ancêtres passaient leur vie sur les routes.

Aussi longtemps que la victoire les soutient, ils acceptent volontiers fatigues, souffrances et privations. Le soir de Bautzen, Barrès écrit : *Il n'y a pas de plus beaux jours dans la vie que la soirée de celui où l'on vient de remporter une grande victoire.*

Mais quand ce ressort vient à manquer, rien n'est plus lamentable que le récit des horreurs de la guerre par un homme qui les a ressenties directement, perdu dans le rang. A cet égard, le récit de la déroute de Leipsick est d'une tristesse poignante. Barrès, depuis longtemps, sentait venir le souffle des défaites : recrues trop jeunes qui ne savent plus se battre, nombre grandissant des déserteurs, relâchement de la discipline et de l'honneur militaires, mutilations volontaires : dès ce début de la campagne d'Allemagne, il y en eut 1 500 dans l'armée. *Quand M. Larrey assurait l'Empereur que le fait était faux, il le trompait sciemment.* Une jeune recrue qui n'a jamais vu le feu se donne la mort sitôt qu'on entend le canon. On imagine ce que devient cette armée après Leipsick, lamentable troupeau qui laissait à chaque pas *des lambeaux de la vieille gloire... On marchait à volonté, confondus, poussés, écrasés sans pitié, abandonnés sans secours... Les souffrances morales rendaient indifférents aux souffrances physiques.*

Il y a pourtant dans le livre de Barrès des pages plus tragiques encore, celles où il retrace une guerre plus atroce, plus inexpiable, la guerre civile. Il commandait le bataillon de garde sur la place du Panthéon pendant les journées de Juillet, et, grâce à la fermeté de son caractère et de son commandement, il réussit à empêcher que le sang souillât ce quartier de la ville. Mais à quel prix! Quel affreux débat dans la conscience d'un chef! Quand il entend les premières détonations de la guerre civile, il laisse échapper ce cri de la plus émouvante simplicité : *Mon Dieu, qu'elles me firent mal!* Le beau mot, digne d'un compagnon de Jeanne d'Arc! Pour éviter qu'on massacrât ses soldats, le troisième jour, il consent à traiter avec les vainqueurs, qui exigent le désarmement du bataillon. Refuser, c'est mettre le feu à un quartier de Paris sans aucune utilité, c'est vouer à la mort deux cents soldats, quinze officiers et ceux qu'ils abattront avant de succomber. Tout ordonne de céder, chacun le félicite de sa conduite pendant les trois journées :

Malgré tous ces éloges, exprimés avec générosité, l'idée d'avoir remis des armes sans combattre m'obsédait comme un reproche. Il me semblait que j'avais terni par une honteuse condescendance mes vingt-six années de service. Du reste, je ne vis pas dans les regards des officiers un seul signe de blâme ni de mécontentement; au contraire, ils me témoignèrent tous leur profonde gratitude et leur satisfaction de s'être tirés honorablement d'une position assez délicate. Pour me le prouver, ils m'embrassèrent tous. Cet épanchement de l'âme, après une crise semblable, avait quelque chose de salutaire pour nous. Si ce n'était pas une justification, c'était, du moins, l'approbation de tous. Page admi-

rable, qui serait digne de figurer dans *Servitude et grandeur militaires.*

M. Maurice Barrès dit qu en faisant paraître les souvenirs de son grand-père, il a *l'idée de publier un document qui appartient à la vie nationale. Ces sortes de mémoires constituent une pierre de la maison française... De telles publications, dont il n est pas de famille française qui n'en puisse fournir de pareilles, rendent évidentes et tangibles le péril éternel auquel la France est exposée et la nécessité de maintenir notre antique conception de l'honneur.* J.-B. Barrès a pu dire que sa carrière avait été *utile à la France et honorable pour lui :* il est beau, quand on est M. Maurice Barrès, d'avoir pour aïeul un soldat qui puisse se rendre un pareil témoignage.

PHILIPPE DORÉ.

LA PHILOSOPHIE

INTELLIGENCE ET NATURE HUMAINE

Il y a quelque présomption à vouloir présenter rapidement et à grands traits ce qu'il faudrait de longs développements techniques pour exposer convenablement : l'idée thomiste de la nature humaine et l'idée thomiste de l'intelligence. N'importe, il s'agit là de vérités urgentes. Si imparfaitement que ce soit, il est nécessaire avant tout d'essayer de les dire.

Je ne décrirai pas ici quel est, selon Aristote et saint Thomas, le mécanisme de l'opération intellectuelle chez nous, et comment, par cette lumière active de l'intellect que les péripatéticiens appelaient νοῦς ποιητικός, nous tirons des images l'être intelligible, la nature abstraite et universelle qui est l'objet propre de notre entendement. Ce sont là, en somme, des notions élémentaires, et généralement connues. Espérant qu'on voudra bien s'engager, — oh ! pour peu de temps, — dans les régions austères de la *prima philosophia*, je dirai plutôt quelques mots d'un problème plus profond, qui concerne la métaphysique elle-même de l'intelligence et de l'action de connaître.

Ici, le principal souci des anciens était de maintenir intacte la nature de la connaissance, qui est le plus haut mystère que la philosophie puisse contempler, sans la réduire, — ce que nous sommes à chaque instant tentés de faire, — à quelqu'un des schèmes accoutumés, empruntés au spectacle des corps, qui traînent dans notre imagination. C'est pourquoi ils nous avertissaient, lorsqu'ils traitaient du connaître, d'élever notre esprit à un ordre supérieur : *et*

disces elevare ingenium, disait Cajetan, *aliumque rerum ordinem ingredi.*

Connaître, pour saint Thomas, ne consiste ni à recevoir une empreinte ni à produire une image, c'est quelque chose de bien plus intime et bien plus profond. Connaître, c'est *devenir;* devenir le non-moi. Est-ce donc perdre son être, et s'absorber dans la chose? Telle serait peut-être, à sa limite, l'intuition bergsonienne. Telle n'est certes pas l'intellection thomiste ; aussi bien aucune sorte d'union ou de transformation matérielle ne peut-elle atteindre au degré d'union du connaissant et du connu. Si je perdais mon être en autrui pour m'unir à lui, je ne deviendrais pas autrui, lui et moi nous ferions ensemble un composé, un *tertium quid.* Au lieu que le connaissant devient le connu lui-même. Leur union est ainsi une véritable unité, ils sont plus un que la matière et la forme jointes ensemble, *cognoscens et cognitum sunt magis unum quam materia et forma.*

Mais poser une telle « transsubstantiation » entre deux termes qui conservent pourtant chacun leur être propre, car je reste ce que je suis et la chose reste ce qu'elle est tandis que je la connais, c'est dire qu'il s'agit là d'un devenir immatériel, d'une identification immatérielle, et que la connaissance est fonction de l'immatérialité. Connaître consiste donc à devenir immatériellement l'autre en tant qu'autre, *aliud in quantum aliud.*

Ainsi, dès le principe, Thomas d'Aquin pose la connaissance dans une *dépendance absolue* à l'égard de ce qui est. Connaître, en effet, c'est essentiellement connaître *quelque chose*, et quelque chose qui, en tant même que spécificateur de mon acte de connaître, n'est pas produit par ma connaissance, mais la mesure au contraire et la règle, et donc possède son être à soi indépendant d'elle : car il serait absurde que la mesure fût comme telle dans la dépendance du mesuré. Loin que l'objet de connaissance soit, comme le veut Kant, intrinsèquement constitué par la pensée, et autre chose que ce qui est, il faut ainsi qu'il soit comme tel cela même qu'une chose est : une chose autre que moi et que mon activité subjective, une chose prise précisément dans son altérité, dans ce qu'elle a d'elle-même et de non-moi. Toute la spécification de mon acte d'intelligence vient donc de l'objet *en tant qu'autre*, en tant que pur de moi-même. En connaissant, je me subordonne à un être indépendant de moi, je me fais vaincre, convaincre, assujettir par lui. Et la vérité de mon esprit est sa conformité avec *ce qui est* hors de lui et indépendant de lui.

Voilà le réalisme et l'objectivisme fonciers de la philosophie thomiste. Aussi bien saint Thomas enseigne-t-il que si les dispositions subjectives de l'appétit jouent un rôle essentiel dans la connaissance

pratique qui règle notre agir, et si elles peuvent intervenir aussi, soit en bien soit en mal, dans notre connaissance spéculative, cependant celle-ci, lorsqu'elle atteint sa perfection naturelle, c'est-à-dire lorsqu'elle est *science*, et nous installe en des certitudes rationnelles inébranlables, est en elle-même absolument pure et indépendante de toute *ratio boni et appetibilis*, de tout contact avec les préférences, convenances et connivences du sentiment ou de l'action : ici l'objet seul est maître ; et que la conclusion posée nous fasse de la peine ou nous fasse plaisir, l'intelligence aurait honte d'y faire attention, de se le demander seulement. Elle contemple l'objet, elle est fixée en lui, est-ce qu'elle sait si le moi existe et demande quelque chose? Si nous avons encore, malgré plus d'un siècle de sentimentalisme, quelque idée de l'objectivité adamantine de la science, c'est à Thomas d'Aquin et à la discipline scolastique que nous le devons.

Mais la science pour saint Thomas n'était pas seulement l'exhaustion quantitative de détail sensible, ni même la mathématique, qui est de niveau avec nous. C'était avant tout la métaphysique, qui nous force à lever la tête. Car si notre intelligence en tant qu'humaine a pour objet proportionné, « connaturel », selon le mot des anciens, l'être des choses sensibles, cependant, en tant qu'intelligence, c'est à l'être tout entier qu'elle va, et à l'Être par excellence, — s'élevant par analogie jusqu'à une véritable science des réalités spirituelles et de Dieu, connu sans doute non pas par son essence, tel qu'il est en lui-même, connu seulement par ses effets, dans le miroir des créatures et d'une façon morcelée, mais connu avec certitude et avec vérité.

Or, voici le point sur lequel il importe de se rendre attentif. Si la philosophie thomiste, tandis qu'elle nous convie de cette manière à la conquête de l'être intelligible, met notre connaissance dans la dépendance de l'autre en tant qu'autre, et la subordonne absolument à l'être extra-mental, si elle exige ainsi que notre intellect soit d'une certaine manière *passif* à l'égard de la chose, en même temps néanmoins elle déclare que connaître est quelque chose d'essentiellement *actif*, vital et spontané.

Cette passivité de notre intelligence à l'égard de la chose répond en effet à une condition humaine et créée de l'intellection, et c'est une condition nécessairement prérequise : il faut que nous recevions de l'objet, pour être spécifiés par lui. Mais une fois cette condition réalisée, l'intellection, dans ce qui la constitue essentiellement, procède comme une pure spontanéité : activité *vitale* toutefois, et immanente, non transitive ; et spontanée parce que vitale. Car j'ai dit que connaître, c'est essentiellement *devenir immatériellement l'autre;*

et cette éclosion immatérielle de la faculté en *l'autre* est quelque chose de si purement immanent que, de soi, ce n'est même pas la production d'un fruit demeurant au dedans d'elle, c'est un pur achèvement qualitatif de la faculté, qui se parfait en se faisant l'objet. Il y a bien, en effet, production d'un concept dans l'intelligence qui connaît, mais c'est là un moyen nécessaire, non pas l'essence même de l'intellection ; le même acte d'intellection qui en tant que productif se termine au concept, chose produite au dedans de nous, en tant que connaissant se termine à la nature intelligible elle-même, qui est vue immédiatement dans le concept, et à laquelle l'intelligence est immatériellement identifiée.

On comprend dès lors comment se concilient dans l'acte d'intellection la dépendance à l'égard de l'objet et la spontanéité active ; comment dans cet acte toute la vitalité vient de la faculté ou du sujet, toute la spécification vient de l'objet, en sorte que l'intellection procède tout entière de l'intelligence et tout entière de l'objet : c'est qu'à l'instant où elle connaît, l'intelligence est, immatériellement, l'objet lui-même, *cognoscens in actu est cognitum in actu;* avant de connaître, notre intelligence est comme une vitalité informe, attendant d'être fécondée : dès qu'elle a reçu des sens, par le moyen de l'abstraction, l'empreinte intelligible de l'objet, elle devient elle-même celui-ci, tout en le portant, dans le concept qu'elle forme de lui, au dernier degré de formation et d'actualité intelligible, afin de porter du même coup à un terme ultime son identification immatérielle avec lui.

C'est ainsi que saint Thomas avait drainé à l'avance tout ce que l'idéalisme moderne a pressenti de vrai touchant *l'activité et la spontanéité* de l'esprit dans la connaissance. Tandis que Kant n'affirme l'activité qu'en ruinant l'objectivité, parce qu'il n'a en vue qu'une activité fabricatrice, le thomisme, parce qu'il vise une activité vraiment immanente et vraiment vitale, le thomisme fait de l'objectivité de la connaissance la raison même et la fin de son activité. Notre intelligence vit en devenant toutes choses, et c'est pour exercer ainsi sa spontanéité parfaite, — aussi parfaite qu'il est possible à sa condition humaine et créée, — qu'elle se soumet parfaitement à l'être, et qu'elle lui demande de lui faire concevoir des fruits de vérité. *Da mihi liberos, alioquin moriar.*

Le thomisme draine également tout ce que l'idéalisme moderne a pu toucher de vrai concernant l'*intériorité* de la connaissance. Descartes a bien vu en effet que la pensée, et c'est sa noblesse, atteint son terme au sein d'elle-même, en une parfaite intériorité. Mais saint

Thomas l'avait vu mieux que lui. L'intelligence à ses yeux ne saisit son objet que parce qu'il baigne au dedans d'elle dans sa propre lumière intellectuelle ; à la différence du sens, qui atteint la chose en tant qu'elle existe concrètement hors de l'esprit, l'intellect ne connaît la chose qu'en tant qu'elle est en lui, *prout est intra*. Seulement Descartes, avec une grande naïveté, et parce qu'il ne consacrait que peu d'heures par an à la métaphysique, croyait qu'en conséquence la pensée n'atteint immédiatement que ses idées (qui devenaient ainsi des choses). Au lieu que les thomistes avaient vu que ce que l'intellect atteint ainsi au dedans de lui, ce n'est pas l'idée, c'est la chose même, par le moyen de l'idée, la chose dépouillée de son existence propre et transportée en lui, transférée elle-même dans son immatérialité à lui. C'est pourquoi ils disaient que l'intelligence est une faculté *attirant les choses à soi d'une façon parfaite*, « perfecte trahens res ad se ».

Avec des procédés critiques beaucoup plus efficaces et beaucoup plus subtils que ceux de Kant, saint Thomas distinguait donc dans notre connaissance ce qui tient aux choses mêmes et ce qui tient à notre manière de concevoir. Car la chose est *la même* dans le réel et dans le concept, s'il s'agit de son *essence* (de ce qu'elle est), et de son intime constitution intelligible. Mais elle *existe* d'une manière toute différente dans le réel et dans le concept : ici d'une existence matérielle, singulière et concrète, là d'une existence spirituelle, abstraite et universelle, qui lui permet d'être brassée, divisée, inspectée sous tous ses aspects par l'intelligence, sans que toutefois *ce qu'elle est* se trouve par là altéré ou contaminé en rien.

Ainsi sont détruits les plus spécieux prestiges de l'idéalisme : je veux dire ce que les néo-réalistes américains appellent le sophisme « des relations internes », qui consiste à admettre gratuitement que la relation de connaissance, qui met l'objet en rapport avec l'esprit, doit de toute nécessité modifier intrinsèquement l'objet, de même que, dans le monde des corps, la relation d'agent à patient pose une modification dans ses deux termes. Je veux dire aussi le préjugé cartésien qui fait du concept l'objet lui-même immédiatement connu, *écran* dès lors et non plus *pur moyen* entre l'intelligence et la chose. Qu'est-ce donc, en définitive, que le concept? C'est la chose même, la nature intelligible reçue des sens, grâce à l'abstraction, et portée par l'esprit, au dedans de lui, au suprême degré d'immatérialité, — mais en tant que pure tendance spirituelle, en tant que *pur moyen* ou *pur signe*, grâce auquel cette même nature intelligible est saisie immédiatement *comme objet*, indépendant en lui-même de tel ou tel mode d'exister, et de notre acte même de connaître.

Ces développements métaphysiques n'étaient pas inutiles, s'ils nous ont permis de comprendre que Descartes et Kant se sont trompés sur l'intelligence parce qu'ils ont méconnu l'un et l'autre l'immatérialité de sa vie, confondant l'intellection, le premier avec la réception d'une empreinte, le second avec une action fabricatrice. Nous pouvons alors apprécier le mot du grand thomiste Cajetan que je citais tout à l'heure : « Par là, on connaîtra combien furent barbares, *quam rudes fuerunt*, ceux qui traitant du sens et du sensible, de l'intellect et de l'intelligible, de l'intellection et de la sensation, ont jugé de tout cela comme des autres choses. Et l'on apprendra à élever son esprit, et à entrer dans un autre ordre de choses. »

Pour saint Thomas, l'intelligence est une chose si haute que sa notion n'atteint sa parfaite plénitude métaphysique qu'en Dieu, Intellection subsistante. En Dieu, nous dit la philosophie thomiste, il n'y a nulle passivité, mais vie toute pure, parce que l'objet propre de l'intelligence divine c'est l'essence divine même, qui n'est autre, elle-même, que l'intellection divine. En Dieu, nous dit la théologie thomiste, il y a parfaite génération intellectuelle, parce que le Verbe engendré n'est pas, comme chez nous, un simple signe de la chose, mais la chose même en son existence propre et substantielle, *procedens in similitudinem naturæ.*

Quant à notre intelligence, à nous, elle participe à la noblesse native de l'acte intellectuel, mais elle est, d'après saint Thomas, la dernière et la plus faible de toutes les intelligences, astreinte au mouvement logique, n'ayant pour objet de certitude immédiate que les premiers principes de la raison, si pauvres en contenu actuel, condamnée à tirer ses idées des sens, et à avancer péniblement dans la connaissance, parmi toutes les difficultés et tous les à-coups du raisonnement et du discours.

*
* *

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme? écrit Pascal dans un texte célèbre. Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ! » Et parlant du péché originel transmis à chacun de nous, Pascal, que je tiens certes pour beaucoup plus orthodoxe qu'on ne le dit quelquefois, mais qui a subi sur ce point l'influence du jansénisme, Pascal continue : « Sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme ; de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. »

Sans doute Pascal se propose-t-il non pas de démontrer, mais de persuader en ébranlant toute l'âme. Il reste qu'à ses yeux notre misère actuelle est en soi la *preuve* que la nature de l'homme est tombée d'une condition quasi divine, et qu'elle est corrompue. « Que la nature est corrompue », il le sait « par la nature même ». Il s'agit là non seulement d'un fait connu par la foi, mais bien d'une vérité de soi démontrable. *Nous ne pouvons* souffrir les contrariétés que nous souffrons que parce que nous sommes des fils de Dieu foudroyés.

Saint Thomas procède avec plus de modération, et si je puis dire avec plus de bonhomie. C'est d'une manière seulement *probable*, nous dit-il, et si l'on considère la Providence divine, et la dignité de la partie supérieure de la nature humaine, qu'on peut conclure que les maux de notre condition présente ont le caractère de châtiments, et qu'en conséquence le genre humain porte l'héritage de quelque faute originelle. Mais « pris en eux-mêmes, *absolute*, ces maux apparaissent comme naturels à l'homme (1). »

C'est que saint Thomas a, de la nature humaine, une idée beaucoup plus humble en réalité que Pascal. Il la rabaisse moins que lui, mais c'est qu'il ne l'a pas d'abord exaltée en lui appropriant une grandeur qui ne lui est pas due, comme fait Pascal contre ses principes les plus certains, ébloui par sa dialectique enflammée.

L'idée que saint Thomas se fait de l'homme, c'est la simple idée aristotélicienne : *un animal raisonnable*. Il est admirable que nous ayons tant de peine à comprendre, et qu'aucun philosophe, sauf Aristote et saint Thomas, n'ait réussi à dégager fidèlement tout ce qui est contenu dans ce terrible lieu commun.

Il n'y a pourtant pas d'être dont la métaphysique perçoive plus clairement les immuables déterminations spécifiques. Un animal raisonnable, c'est, selon le mot de saint Thomas, comme un horizon entre deux mondes. Il draine et porte à leur point le plus élevé les énergies obscures du sens et de l'instinct, de la poussée végétative et de la matière. Et par sa partie principale il vit à la façon d'un esprit, et il peut épeler les choses divines. Parce que son âme est spirituelle, il a la dignité éminente d'être une personne maîtresse de ses actions.

Mais quel est l'*état* ou la condition qui convient naturellement à

(1) Saint Thomas, *Sum. contra Gent.*, IV, c. 52. Saint Thomas écrivait de même, dans son commentaire sur les *Sentences* (II, d. 31, q. 1, a. 2, ad 3) : « Dieu, lorsqu'il a fait l'homme au commencement, aurait pu former du limon de la terre un autre homme, qu'il aurait laissé dans la condition de sa nature, de sorte qu'il fût mortel et passible et sentant le combat de la concupiscence contre la raison : ce qui n'aurait dérogé en rien à la nature humaine, parce que ces choses suivent des principes de la nature. »

un animal raisonnable? Il importe, en effet, de distinguer la nature elle-même en sa constitution spécifique, et l'état où elle se trouve. Pauvre ou riche, malade ou bien portant, né en pays barbare ou en pays civilisé, il reste toujours que je suis homme. Ce sont divers états pour une même nature. Élaborant cette notion d'*état* fournie par l'usage courant, le philosophe, considérant la nature humaine, pourra donc se demander : quel est l'*état* qu'elle comporte de soi, autrement dit quelles sont les conditions concrètes qui lui conviendront normalement, par rapport à sa fin et à son bonheur, dans la multitude des individus en qui elle est réalisée?

Le philosophe devra répondre alors : si la nature comme telle est métaphysiquement bonne, car c'est de l'être, et un bel ouvrage de Dieu, l'état qui convient à l'homme en raison de cette nature est loin d'être brillant. Je ne dis pas qu'il est mauvais, il est aussi bon que possible, cette possibilité toutefois ne va pas loin.

On peut bien, il est vrai, supposer un état où la nature humaine serait complète et achevée en perfection dans la ligne même de ses aspirations, et avant tout des aspirations de sa partie supérieure : ni mort, ni maladie, ni ignorance, stable domination de la raison ; une nature humaine *confirmée* dans l'ordre qu'elle requiert et dans toute la plénitude qui lui peut convenir. Le métaphysicien, après avoir imaginé un tel état, pourra l'appeler *état de nature intègre*. Et certes, c'est là un état qui répond aux plus intimes velléités de notre nature, c'est pourquoi l'argumentation de Pascal trouve en nous de secrètes connivences, et nous ne demandons pas mieux que de croire que nous étions faits pour une autre condition terrestre que celle que nous trouvons présentement sur le globe. Ah ! nous nous en souviendrons, de cette planète ! disait un jour, en regardant couler la Seine, Villiers de l'Isle-Adam...

Pourtant cet état d'intégrité naturelle est un état qui ne nous est pas dû. Un esprit pur, épuisant à lui seul toute la plénitude de son espèce, est naturellement dans un état d'intégrité. Mais Socrate n'est pas l'humanité, il n'est pas homme *per essentiam*. Des êtres qui participent seulement à la nature de leur espèce ne peuvent pas être de par leur seule nature dans un état d'intégrité. *Secundum magnitudinem tuam multiplicasti filios hominum*. Dieu les multiplie sans fin, parce qu'ils sont tous incomplets.

Le seul état qui nous soit dû, en raison de la constitution de notre nature, celui qu'on peut appeler état de *nature pure*, est formidablement loin de l'état d'intégrité. Sans doute, s'il avait été réalisé en fait, cet état de nature pure aurait-il comporté, pour des raisons que je n'ai pas à développer ici, car elles dépassent le domaine philosophique,

un régime providentiel très différent de celui qui convient à une nature d'abord surélevée, puis déchue. Mais aurait-il été beaucoup meilleur? Saint Thomas en doute fortement. Il aurait comporté des contrariétés moins violentes et des faiblesses moins profondément enracinées, soit. Mais tous les genres d'infirmités que nous éprouvons présentement se seraient retrouvés dans l'état de nature pure. Et il eût été juste et bon qu'il en fût ainsi. Pourquoi? A cause d'Aristote et de sa définition de l'homme.

Animal raisonnable, l'homme est par définition le plus parfait des animaux, et le plus imparfait des esprits. Il aura donc naturellement beaucoup de peine à dominer en lui sur l'animalité ; tout ce qui est de l'esprit sera trop fort pour lui, et sa raison même lui sera lourde.

C'est pourquoi ces raisonnables vivent de fait, pour le plus grand nombre, *in sensibus*, selon le mot de saint Thomas. Pascal écrit : « L'homme est visiblement fait pour penser ; c'est toute sa dignité et tout son mérite ; et tout son devoir est de penser comme il faut. Or, l'ordre de la pensée est de commencer par soi, et par son auteur, et par sa fin. Or, à quoi pense le monde? Jamais à cela, mais à danser, à jouer du luth, à chanter, à faire des vers, à courir la bague, etc., à se battre, à se faire roi, sans penser à ce que c'est qu'être roi, et qu'être homme. » Folie, certes. Mais prodige incompréhensible? Non pas. Médiocre et banal ordinaire de puérilité qu'un métaphysicien doit s'attendre à trouver chez des animaux pourvus de raison.

Considérées chacune à part, les inclinations de la nature spécifique de l'homme tendent toutes à une fin bonne, il est doué de libre arbitre, il n'est pas vrai qu'il ne soit qu' « un sujet plein d'erreur, naturelle et ineffaçable sans la grâce », et que « rien ne lui montre la vérité ». Mais quelle est sa force pour maintenir en lui la subordination de l'inférieur au supérieur, demandée par la raison? Les natures les plus complexes sont aussi les moins stables, et il n'y a rien de plus complexe que l'homme.

S'il est contraire à la nature, c'est-à-dire à l'ordre requis *de droit* par notre essence, que la concupiscence excède les limites de la raison, et s'il est vrai de dire, au même sens, que le péché est contraire à la nature, il faut ajouter que ces désordres ennemis de notre nature nous sont *en fait* bien naturels, c'est-à-dire qu'ils sont bien à la portée de notre nature et bien faciles pour elle : donc plus fréquents que ce qui est plus difficile.

Par un singulier paradoxe, il se trouve ainsi que par rapport au bien et au mal ce qui, parmi nous, arrive le plus souvent *en fait*, est cela même qui est contraire à l'ordre requis *en droit* par la nature de notre espèce. Saint Thomas a là-dessus un mot qui va loin. *Malum*

ut in pluribus in specie humana, nous dit-il. Alors que dans les autres espèces, le bien arrive plus fréquemment que le mal, chez nous, c'est le mal qui est le plus fréquent. Car si la plupart, en fait, vivent dans les sens, en fait la plupart ne vivront pas bien. C'est la première grande loi statistique de la nature humaine.

Notre intelligence, saint Thomas la compare toujours, à la suite d'Aristote, à la matière première, elle est pure puissance à l'égard des intelligibles. Au lieu du marbre dur de la nature angélique, nous sommes une pauvre glaise, plastique sans doute, et qui peut être reprise sans fin, mais défaillant toujours par quelque côté, et qu'un peu de supériorité naturelle a chance de déséquilibrer. Nous sommes immensément *potentiels* en un mot, et combien éloignés de la fixe activité des formes pures. En même temps, l'esprit a ses exigences en nous, et nous flagelle de ses désirs, et nous demande de mener une vie meilleure que la vie humaine.

Quelle chimère est-ce donc que l'homme? — C'est un animal raisonnable, un pauvre diable d'animal raisonnable. Saint Thomas sait, par la foi, que « le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans l'abîme » du péché héréditaire. Mais il sait aussi que l'effet principal de ce péché a été de nous rendre à notre seule nature, et que bien des tours et des replis de notre condition se nouent dans l'abîme de cette nature. Là où Pascal dit avec indignation *nature corrompue*, il nous apprend à dire bien souvent, avec compassion : *nature humaine*.

Il nous apprend aussi à ne pas trop espérer de cette nature ; ah ! ce n'est pas d'elle que nous attendons le redressement de l'univers dans la justice et dans la paix. Et il nous apprend à ne pas trop exiger d'elle. Certes, sa noblesse native recèle une énergie spirituelle admirable ; et c'est lui faire injure, selon le mot d'Aristote, que de vouloir ne lui enseigner que les choses humaines. Mais c'est une sanglante illusion que de lui imposer comme loi, ainsi que fait Kant, d'être bandée par la raison pure dans un état de sublimité.

En même temps, du fait même qu'il garde intacte, telle qu'il l'a reçue d'Aristote, la notion métaphysique des natures et des essences, en particulier de la nature humaine, saint Thomas assure et maintient mieux qu'aucun autre théologien la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, et la pure gratuité des prérogatives de la grâce. Ici tout se renverse, et ce qui était en bas se trouve exalté. Si saint Thomas professe un certain pessimisme moral à l'égard de la nature humaine, son optimisme est sans limite du côté de la grâce. La grâce du Christ est plus forte que celle des anges. Elle plante en nous des vertus divines, elle nous ouvre, et aux plus petits d'entre

nous, l'accès d'un héroïsme et d'une sagesse que la raison ne saurait même pas pressentir, elle nous met au cœur un désir que seule la vision de Dieu rassasiera.

Il faut bien que j'empiète ici sur la théologie, puisqu'en fait l'étude de l'homme dans sa condition concrète et réelle relève du théologien. Car, en fait, l'état de pure nature, — saint Thomas le savait par la révélation, et, nous l'avons vu, il le tenait pour seulement probable au regard de la seule raison, — car, en fait, l'état de pure nature n'a jamais existé. Déchus de l'état de justice originelle, privilège tout gratuit qui englobait en lui l'état de nature intègre dont je parlais tout à l'heure, — restitués à la vie surnaturelle par la grâce de la rédemption, — gardant toutefois dans notre nature, non pas certes corrompue dans son essence, mais débilitée, ces affaiblissements profonds qu'on appelle des blessures, *vulnera naturæ*, nous sommes, d'après le mot de saint Paul, et c'est bien l'idée que saint Thomas se fait de nous, des infirmes habités par une énergie divine, dont la vertu se parfait en leur faiblesse, et nous portons dans des vases fragiles un trésor qui a payé l'univers.

Jacques Maritain.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

CHARLES LE GOFFIC

Voici l'occasion de régler un malentendu qui agace assez justement quelques Bretons.

Toute la Bretagne s'inscrit-elle dans l'image un peu enniaisée qu'en a propagée un régionalisme de pacotille avec les landes brumeuses traversées de la plainte acide des binious, avec ces lits clos camouflés, et ces paysans mythiques aux cheveux longs pantalonnés de bragou braz *et armés de leurs* penn baz?

La question a son importance puisque dans l'habitude d'un tel cliché, la Bretagne « toute plaquée de soleil » apparut fausse à un esprit aussi aigu que Maurice Barrès. L'auteur du Voyage de Sparte *n'avait pas alors visité les cyclades aériennes. Aux terrasses de Rosmapamon, M. Renan aurait pu lui confier qu'il en avait retrouvé quelquefois le pur profil dans la suite des Sept-Iles et des Triagoz posées à l'horizon des golfes bruissants de Perros, dans cette île Tomé surtout, aussi dépouillée que Milo enchâssée dans le scintillement de la mer Égée. Plus au sud, dans ce Quiberon où finit l'Océan, Barrès aurait pu se souvenir d'une Espagne maritime ou de Malte brûlante devant les figuiers tranchant de leur ombre massive la chaux éblouissante des courtils assoupis.*

Modérons, à notre tour, toute outrance à propos d'une Bretagne abîmée dans son rêve mélancolique et brumeux. Prenons-la dans son infinie variété qu'aucun peintre n'a pu fixer, tant la suite des heures y est diverse et sans retour. Mais si l'âme de ce pays ardent et secret se résume dans la tristesse de Maurice de Guérin aux landes de Ploërmel,

c'est précisément le mérite de Charles Le Goffic d'avoir produit avec un art schématique la poésie démesurée de ce qu'on appellerait mieux les Bretagnes que la Bretagne.

C'est que Charles Le Goffic fut et demeure avant tout un poète avec un sens de l'histoire locale qui, selon un aussi bon juge que Maurras, procède de Mistral. Dans toute son œuvre, la poésie n'a jamais déformé la réalité profonde de cette âme bretonne qui, si l'on ose dire, est « cet idéalisme, cette poursuite d'une fin morale ou intellectuelle souvent erronée, toujours désintéressée », dont parle Renan. Mais on pressent la difficulté de s'asservir l'exubérance d'un lyrisme aussi réversible et continûment menacé de se dissoudre dans ce naturalisme druidique où Maurice de Guérin puisa la sève de son Centaure. *Si tout est au fond affaire de théologie, selon la parole profonde de Napoléon en exil, la meilleure introduction à l'étude de l'âme bretonne serait encore l'ouvrage sur les* Chrétientés celtiques *du R. P. Dom Louis Gougaud de l'ordre de Saint-Benoît. Ainsi en possession des données d'une lucide étiologie, on pourrait céder un temps, mais non sans danger, au charme de cet Armor où les vallées, les tourbières, les grèves et les îles sont aussi inspirées que les collines. C'est avec l'aide homérique qu'Anatole France se crut assez fort pour tenter le sortilège du Ras de Sein qui semble s'ouvrir plutôt sur l'au-delà que vers le continent lointain annoncé par la géographie positive. A la témérité de son maître, Charles Maurras préféra la prudence ulysséenne. Doutant de la sûreté des chaînes les plus classiques en cas d'appel de la Morgane plus enveloppante que les sirènes méditerranéennes, il s'arrêta aux marches « gallo » de la Bretagne, du côté de Pontivy, je crois.*

On peut mesurer maintenant ce que les lettrés français doivent à Charles Le Goffic poète, historien ou romancier de l'âme bretonne. Avec Chateaubriand, la tradition purement celtique, moins active qu'on ne le croit d'ordinaire, ne nous parvint que déformée par son romantisme issu d'un individualisme assombri par la mélancolie animale de Jean-Jacques. Que ce même individualisme bouillonne entre les dogmes du catholicisme, il devient luthérien et c'est la chute de Lamennais. C'est chez Renan que cette tradition celtique se montre plus active, tempérée par l'ironie trégoroise; elle se dissimule mal sous un scepticisme de commande pour aboutir en définitive à un panthéisme inquiet et teinté de germanisme. Mais c'est Renan qui, dans son Essai sur la poésie des races celtiques, *a le premier balisé les courants mystérieux de la race bretonne.*

On pouvait encore revêtir de chair cette analyse abstraite et lui prêter la vie familière des humains et des cités. Tâche difficile dans l'excès de ce lyrisme puissant et secret qui s'enlève comme une houle de fond pour

s'épuiser en beauté, mais en vain, contre des impossibilités aussi inébranlables qu'un granit marin.

*C'est là qu'a excellé l'art de M. Le Goffic qui, dans ses poèmes d'*Amour breton *et du* Bois dormant, *sut ordonner avec tant de sobre douceur le charme de ces paysages aussi indéterminés que les regards qui les contemplent.*

Vois. Un ciel enivré d'automne
Et, sous ce ciel presque roux,
Un bois léthargique et doux,
Des fleurs, et la mer bretonne.

Ce prélude du Bois dormant, *d'une plainte si prenante, gardait le même accent que les strophes mouillées de cet* Amour breton *qui avait ravi les suffrages d'Anatole France et de Paul Bourget. Relisons encore aujourd'hui le chant que France consacra dans la* Vie littéraire *à cette mince plaquette qu'il mettait au-dessus des meilleurs poèmes contemporains : « Au sortir des études, Charles Le Goffic fit des vers, et ils parlaient d'amour et cet amour était breton. Il était tout breton, puisque celle qui l'inspirait avait grandi dans la lande, que celui qui l'éprouvait y mêlait du vague et le goût de la mort. »*

Et je ne sais quoi dans ton amour même,
Un geste fuyant, des regards gênés,
Évoque en mon cœur le pays que j'aime,
Le pays très chaste où nous sommes nés.

Ceux qui ont reconnu, après notre regretté Mithouard, que la peur de vivre est au fond le sentiment central de l'âme bretonne, reliront attentivement ce roman de la Payse, *où Charles Le Goffic a conté l'histoire de la chute d'une jeune Bretonne déracinée et continûment partagée entre son ardeur et son regret d'un amour défendu. L'abandon de sa coiffe, garantie de modestie chez nos Bretonnes transplantées à la ville, n'a pu cependant la dépouiller de cette pudeur vive jusqu'à la timidité et qui subsiste chez les Bretonnes les plus dégourdies. Et dans ce pays où les hommes ont si souvent des sensibilités de femmes, les femmes dirigeant alors les affaires commerciales et domestiques, il arrive qu'au secret de l'enthousiasme le plus exubérant un analyste attentif reconnaisse assez vite la profonde timidité qui arrêtera net les plus nobles élans. Certains ont regretté que* la Payse *s'encombrât de descriptions exotiques un peu parasitaires, mais tout lecteur attentif aux mouvements profonds de l'âme bretonne n'a pu celer son admiration devant ces pages d'une psychologie si sûre, qui montrent le pessimisme foncier de la*

race sous les fusées jaillissantes d'un individualisme ardent et désintéressé.

C'est une gaîté farouche,
Un rire plein de frissons,
Ferment des âpres boissons
Qui leur ont brûlé la bouche.

Veut-on comprendre tout ce que peut produire un tempérament aussi absolu, s'il vient à échapper aux strictes disciplines qui furent sa sauvegarde, et où l'Église catholique réussit, à force d'habileté et de rigueur, à maintenir longtemps l'âme bretonne? Relisons ce Crucifié de Kéraliès *où l'on suivra jusque dans ses moindres replis la perversion d'un sentiment aussi sacré que la confiance en l'intercession des saints. La soif de l'argent a bien pu corrompre ce ménage des Salaun jusqu'à la décision d'assassiner leur frère; mais la conscience de ces assassins s'ingénie à masquer, vis-à-vis d'elle-même, le mobile réel du crime sous le prétexte d'un parjure à saint Yves de Vérité. Après l'avoir tué, ils crucifièrent leur victime aux brancards d'une charrette dressée pour satisfaire à la vengeance divine. Ce n'est pas sans raison qu'on a rapproché ce* Crucifié de Kéraliès *de la* Colline inspirée *de Barrès; on y voit les puissances sourdes d'une humanité primitive se rebeller contre les disciplines d'une tradition religieuse qui sauve toute civilisation en l'arrachant de haute lutte à l'anarchie des individus et des clans : disciplines que l'individualisme de la race s'ingéniee ncore à tourner sur le plan des certitudes dogmatiques. Telle Bretonne, si pieuse qu'elle communiait chaque matin, ne savait pourtant accepter la transition du purgatoire! Qu'à cette confusion de la croyance se mêle une difficulté d'ordre social ou domestique, qu'une certaine morgue nobiliaire, par exemple, se combine à des réserves sur l'autorité pontificale, et c'est cette* Abbesse de Guérande, *appliquant à l'austérité d'un jansénisme inflexible toute la frénésie de la race, avec la même cruauté froide que la* Morgane *sacrifiait les amours humaines du lieutenant de vaisseau de Kerduel à l'accomplissement des prophéties qui avaient annoncé la renaissance de l'empire du roi Arthur. C'est dans ce roman étonnant de* Morgane *qu'on entrevoit ce mélange de la fiction et du concret que Pierre Benoit devait perfectionner avec son* Atlandide *et* Kœnigsmark *et, plus près de nous, dans la* Chaussée des Géants. *Dans ce genre, une des réussites les plus hallucinantes de Charles Le Goffic est peut-être l'apparition, au pied du récif un instant découvert par le jusant d'équinoxe, de ces cadavres de marins émergeant lentement des soutes d'huile d'un navire baleinier que dans son ivresse fit couler le* Pirate de l'Ile Lern!

Que ne nous eût pas donné l'imagination plus libre d'un Le Goffic tout à fait maître de la mesurer avec un art si parfait? Mais relisons ce Bois dormant *qui, dans la perfection homérique de ses traits choisis, a saisi pour nous le charme le plus secret du mystère breton.*

Tel, en sa grisante fragrance,
Votre livre, ami, m'a rendu
Croix, Trégastel, la molle Rance
Et les joncs roses du Pouldu.

La mer s'éveille au long des cales,
Voici Saint-Pol, Vannes, Tréguier,
Les pâles villes monacales,
Roscoff assis sous son figuier,

Et Morlaix, la vive artisane,
Guingamp, qui, fidèle à son duc,
Montre maint coup de pertuisane
Aux trous de son manteau caduc,

Penmarc'h, désolé par Brumaire,
Auray la sainte ; Erg au flot blanc,
Et Lannion, qui fut ma mère
Et que mon cœur nomme en tremblant...

Poésie située entre le ciel et la nue comme la maison de verre de Tristan, et à la fois si concrète qu'elle circule à travers ces études critiques, sociologiques, où M. Charles Le Goffic a décrit les marins bretons et ces personnages si bien dessinés de nos petites villes. Le récit de la cérémonie de l'ossuaire paroissial n'est pas moins prenant dans les proses de Sur la Côte *que la procession des « disparus » en marche vers Ker Ys à la nuit de Noël, dans ce poème de Noël à bord du* Bois dormant.

Ils passèrent si près du bord qu'en nous penchant
Nous aurions pu saisir chaque mot de leur chant.
Hâves, un cierge au poing, le front dans des cagoules,
Les noyés se serraient derrière eux, en troupeau,
Et les frocs goémoneux qui claquaient sur leur peau
Avaient trempé sept ans dans l'écume des houles.

*Et dans l'*Ame bretonne, *cette suite d'essais qui ont fixé tant d'aspects littéraires, politiques et moraux de la Bretagne, vous trouverez des pages toutes pareilles où le poète seconde l'historien.*

Que cet historien de l'âme celte en soit devenu le barde aux heures ensanglantées de la guerre, c'était là le couronnement nécessaire d'une œuvre

consacrée à la petite patrie, mais que cet ardent apôtre du régionalisme le plus sûr n'avait jamais séparée de la France souveraine. Sa mesure, M. Charles Le Goffic l'a donnée dans Dixmude, *épopée de cette brigade des fusiliers marins qui actualisa pour nous les plus grands sacrifices de l'histoire antique. Des esprits pointilleux ont contesté à* Dixmude *l'exactitude de certains détails tactiques ou chronologiques, comme si la vraie histoire, celle qui éclaire les situations et fait vivre les hommes, n'était pas schématique! Et ceux qui ont reproché à M. Le Goffic d'avoir trop « bretonnisé » la brigade qui comptait entre autres de nombreux Parisiens, oubliaient que cette brigade trouva vraiment son unité spirituelle dans la ténacité de son âme bretonne.*

Mais à ces censeurs minutieux, plus d'un officier d'état-major confiera volontiers que c'est chez l'historien militaire que devint le poète Charles Le Goffic, qu'il trouve l'exposé le plus sûr de la manœuvre décisive de Foch aux Marais de Saint-Gond.

Poète avant tout, M. Charles Le Goffic était seul en mesure, dans son œuvre de romancier, d'historien, de critique ou de sociologue, de traduire avec autant de pénétration les traits les plus subtils d'une Bretagne aussi secrète. Car sa poésie est avant tout bretonne. Mais selon Maurras, elle sut « donner à l'incertitude de ces choses une voix précise, classique et latine ». Incertitude qui frémit dans la supplication où s'achève la prière à Viviane :

Et si j'ai pris pour toi quelque forme éphémère,
Donne-moi de mourir en gardant ma chimère,
Je ne sais quel vain songe élevé sous mes pas,
Et de t'aimer encor, quand tu ne serais pas !...

ALBERT KÉRAGNEL.

L'Otage.

Depuis tantôt trois siècles, il est convenu que l'œuvre de Corneille est inégale. On reconnaît quatre chefs-d'œuvre, cinq ou six pièces de second plan, et personne ne conteste que le reste soit gâté par l'emphase, le mauvais goût et le génie de la complication. C'était le rôle de la critique, jadis, de faire accepter ces distinctions nécessaires. Elles étaient admises comme articles de foi. Nul ne s'étonnait qu'un grand homme eût des faiblesses, ou qu'à l'inverse un écrivain plein de défauts rencontrât un jour un sujet qui l'élevât au-dessus de lui-même. Trop souvent, aujourd'hui, à l'inverse de la recommandation

de Verlaine, on réclame « pas la nuance, rien que la couleur ». Il faut qu'un auteur soit vert pomme ou rouge cru, de la tête aux pieds, élu ou réprouvé, génie intégral ou bon à jeter aux chiens. On n'a pas le droit de dire que Lucain est plein de vigueur en son obscurité, ou que Brebeuf étincelle. A l'inverse, il est interdit de trouver que M. Valery est un auteur difficile, et Marcel Proust un précieux. On vous somme de répondre par oui ou par non : Êtes-vous pour ou contre? Répondons paisiblement. Voici M. Claudel, par exemple, de qui le théâtre de l'Œuvre vient de reprendre *l'Otage*. Je suis contre *Tête d'or*, *le Pain dur*, *l'Ours et la Lune*, *le Père humilié*. Je suis pour les qualités de *l'Annonce faite à Marie*, contre les défauts. Je suis pour *l'Otage*.

Pour expliquer l'inégalité de Corneille, les anciens critiques avaient inventé une gentille image : ils disaient qu'un génie se tenait auprès du poète et lui dictait ses beaux vers. Mais le génie était distrait. De temps à autre, il musait, et à ces moments-là, Corneille ne faisait plus que du Corneille. On pourrait rajeunir l'invention à l'usage de M. Claudel, et le nom de son génie serait tout trouvé : c'est l'ange qu'on voit auprès de saint Mathieu. Par malheur, il y a toujours un second génie qui tient l'autre oreille de M. Claudel, et tous deux parlent en même temps, l'ange du catholicisme et le démon de la littérature romantique.

Encore que je n'aie là-dessus que des indices, j'imagine que M. Claudel a trouvé la première idée de *l'Otage* dans un roman de Balzac : *Une ténébreuse affaire*. L'héroïne du roman s'appelle Mlle de Saint-Cygne, celle de la pièce s'appelle Sygne de Coûfontaine. Le conflit central des deux œuvres n'est pas sans analogie. Il s'agit dans l'un et l'autre cas d'une famille noble désorganisée par la Révolution et dont une fille héroïque a entrepris d'assurer la continuité à travers la tempête. Le cousin de Sygne ressemble aux deux jeunes cousins de Mlle de Saint-Cygne, tandis que Turelure est une réplique de Malin de Gondreville. Ajoutons que certains traits de psychologie font penser aux *Chouans*. Cela dit sans intention désobligeante, au contraire. Rappeler les beaux côtés de Balzac ou s'en inspirer, rien de mieux.

Sygne de Coûfontaine, dernière du nom, a su réunir au prix d'un âpre et long effort le fief dispersé par la Révolution. Elle ne veut pas que disparaisse Coûfontaine, ni le nom, ni le titre, ni la terre. Elle est le génie vivant de Coûtontaine, et c'est fort beau. Mais peut-être le sait-elle et le dit-elle un peu trop. Ces grands travaux s'accomplissent en général par instinct, bien plus que par principe, et Sygne se doute trop qu'elle est le symbole d'une cause sacrée. Un soir, sous l'Empire, arrive chez elle son cousin, un émigré, un proscrit. Il amène avec lui le pape Pie VII qu'il vient d'arracher à l'Empereur, agissant au nom de son roi légitime. Situation qu'on peut trouver un peu forcée. Mais, tout de même, le coup d'audace ne manque pas de beauté. Aller chercher le pape, un pape d'une époque historique,

pour le mêler à un conflit, la partie était difficile, mais M. Claudel, cette fois, ne l'a pas perdue.

Il montre le pape refusant avec une douceur inflexible de se prêter à une politique, quelle qu'elle fût. Je ne sais si Pie VII eût parlé ainsi dans la réalité, le langage que lui prête M. Claudel est noble et touchant. Si Dieu veut que son vicaire soit un instrument aux mains de ses ennemis, la victime élue ne s'opposera pas par la force à la volonté divine. Ce trait surprendrait moins d'un pape mystique du temps des Investitures que du diplomate italien que nous connaissons par la scène de Fontainebleau. Mais la hardiesse de cette transposition n'est pas pour déplaire, et il est bien vrai que l'imagination créatrice a des droits.

Sygne et son cousin ont échangé leur foi. Au second acte, paraît Toussaint Turelure. Fils de serf, il a été terroriste, puis général. Le voici baron et préfet de l'Empire. Il désire, il veut Sygne de Coûfontaine. Désir du serf pour la fille noble, signe aussi de sa victoire, symbole de la réussite, — c'est ainsi que Napoléon voulait épouser la fille des Habsbourg. Turelure sait qu'il n'obtiendra rien que par la force : n'est-ce pas ainsi qu'il a tout obtenu, tout emporté, conquis pièce à pièce l'antique société? Les issues gardées, il pose le marché : Sygne acceptera de l'épouser, ou elle perdra du même coup le pape et son fiancé. La noble fille refuse, indignée. Mais Turelure lui amène sournoisement le prêtre du village, qui lui montre, à elle, chrétienne, la voie de l'obéissance et du sacrifice.

Cet acte est vraiment beau, le plus beau, le plus dramatique que M. Claudel ait écrit. Chacune de ces scènes construites sur des conflits d'âmes est simple, elle réunit des personnages — presque toujours deux — qui débattent une situation par la voie de moyens et de raisons fondés sur les sentiments les plus généraux et les plus forts que connaisse l'âme humaine, et chaque mouvement de ce dialogue fait avancer le spectateur dans la connaissance de ces sentiments, de leur jeu, de leur liaison avec l'action qui avance ainsi d'un même pas. Véritablement, M. Claudel atteint ici le fond éternel et comme le tuf du cœur humain. A peine a-t-on le temps de s'apercevoir que, pour parler avec cette grandeur persuasive, l'humble curé de village que le hasard jette au travers de ce conflit a besoin d'être un sage doublé d'un saint. La coïncidence est à signaler. Mais elle n'est pas impossible.

Le dernier acte se passe, assez longtemps après, aux mauvais jours de l'Empire. Il n'est plus question du pape, de l'otage qui donne son titre à la pièce : léger défaut de composition. Turelure est devenu préfet de la Seine, il baptise le fils que Sygne lui a donné. En même temps, il négocie avec le roi qui va rentrer. Louis XVIII lui dépêche un envoyé, et ce sera, coïncidence parfaitement naturelle, celle-là, le cousin de Sygne, son ancien fiancé. Elle n'a jamais cessé de l'aimer. Elle ne peut ni ne veut contenir le secret de son cœur ; elle crie la

haine qu'elle garde, forte comme son âme inflexible, à l'homme qu'il lui a fallu subir. Pour sauver le chef de l'Église et l'homme qu'elle aimait, elle a allié sa vie à l'homme qu elle haïssait, et la charité chrétienne n'a pu l'amener à pardonner. L'envoyé du roi va la débarrasser de ce Turelure : mais elle se jette sous la balle du pistolet, et meurt sans une parole, sans recevoir le prêtre, parce qu'il faudrait pardonner.

M. Claudel a modifié plusieurs fois ce dénouement difficile. Il s'est arrêté à ce mouvement d'une chrétienne, qui, ne pouvant se donner la mort qu'elle souhaite, va au-devant par la seule voie permise du sacrifice, solution qui a le mérite de ne résoudre l'inextricable que par le possible. Elle a le désavantage d'être dure et cruelle. Cette chrétienne meurt sans vouloir pardonner, manquant ainsi au plus pressant des commandements ; avec une opiniâtreté lucide, elle refuse le sacrement. Il semble bien que cet orgueil risque de compromettre le salut de son âme. A vrai dire, le cas est compliqué. Elle s'est sacrifiée jadis pour sauver le chef de l'Église, tout son malheur a découlé de là, peut-on lui demander de le porter avec l'âme d'une sainte si elle n'est qu'une femme? Grave problème qui aurait besoin d'être éclairé par toutes les lumières de la théologie. On doit beaucoup pardonner à l'âme durcie par le malheur, et le double sacrifice de Sygne, qui aura deux fois offert sa vie, mérite au moins l'indulgence, peut-être la palme des élus. Ce n'est pas à nous de trancher en des matières si délicates, encore que M. Claudel nous contraigne à poser malgré nous ces questions.

Sa pièce seule nous appartient, et elle nous émeut. Ce n'est pas la première fois qu'il tente un grand sujet émouvant, et la matière de *l'Annonce faite à Marie* est plus riche encore que celle de *l'Otage*. Mais les qualités l'emportent de bien plus loin dans cette dernière pièce. Pourquoi? Dans l'un et l'autre ouvrage, les personnages sont symboliques. Dans *l'Annonce*, ils représentent des idées mystiques. Dans *l'Otage*, ils représentent des réalités dramatiques, beaucoup plus proches de la vie charnelle. Ils sont pressés, happés par leur propre logique : Turelure et Coûfontaine symbolisent l'ancienne noblesse et la société issue de la Révolution, voilà des données claires, accessibles, des éléments de drame dont le choc donne immédiatement des étincelles. Pressé par ses propres personnages, il semble que M. Claudel ait eu moins de temps à donner à la littérature. En fait, *l'Otage* est, de tous ses ouvrages, celui qui en contient le moins. La pâte qui épaissit l'admirable conflit terrestre et mystique de *l'Annonce* est réduite ici à une couche si mince qu'on peut voir à travers. Ici, M. Claudel est généralement clair, et quand la pièce paraît surchargée, c'est par la densité de la matière plus que par la lourdeur de l'expression. On peut dire qu'à l'ordinaire, les personnages de M. Claudel agissent en fonction de leur sens symbolique, alors que dans *l'Otage*, par un hasard heureux, leur sens symbolique se dégage de leurs actes.

Cependant, ils sont des symboles, ils le savent, leur auteur le savait et le voulait. Quelques jours après *l'Otage*, nous voyions représenter sur une autre scène une adaptation un peu trop mélodramatique d'un des meilleurs romans de M. Anatole France, *les Dieux ont soif*. Les personnages de M. France ont aussi une valeur symbolique, c'est-à-dire générale. Mais ils y atteignent naturellement, par la vérité, la force et l'ampleur de la peinture. M. France ne s'est pas dit : Je peindrai dans le marquis de Chassagne l'ancien régime, en Gamelin le génie de la Révolution, en Brotteaux des Ilettes la fleur d'une civilisation qui s'éteint. » Ou plutôt l'idée et l'être ont pris corps en même temps, alors que, chez M. Claudel, on sent toujours qu'une idéologie a précédé et contraint la création, Interrogé l'autre jour sur l'essence de la poésie, M. Maurras a répondu qu'il fallait être symboliste comme il faut être original : sans le faire exprès.

Lucien Dubech.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Autour de l'occupation de la Ruhr. — *Le 2 mai, l'Allemagne fait connaître ses propositions aux Alliés. Elles sont dérisoires : l'Allemagne s'engage à demander, pour le compte des réparations, vingt et peut-être trente milliards aux marchés internationaux. Mais elle n'offre aucune garantie. Elle précise même que la Ruhr sera évacuée par les Franco-Belges, et qu'en attendant, la résistance passive y continuera.*

Ces propositions sont aussitôt jugées inacceptables par la France et la Belgique qui déclarent une fois de plus, dans une note remise, le 6 *mai, à l'ambassade d'Allemagne a Paris, qu'elles n'évacueront les territoires nouvellement occupés qu'à mesure et en proportion des paiements effectués.*

Cette entente parfaite entre la France et la Belgique provoque à Londres, où l'on rêvait de servir d'intermédiaire entre Paris et Berlin, un mouvement de mauvaise humeur :

Lord Curzon et M. Stanley Baldwin, leaders du gouvernement à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes, donnent lecture de deux déclarations dans lesquelles le gouvernement britannique s'attache à prouver que la note allemande concernait tous les Alliés, et regrette qu'on ait laissé échapper l'occasion d'attester, par une communication collective, la solidarité de ceux-ci (8 *mai*).

— Le conseil de guerre français d'Essen condamne M. Krupp von Bohlen et ses directeurs à des peines de quinze à vingt ans de prison et à des amendes de plusieurs millions de marks pour leur responsabilité dans les événements d'Essen (8 *mai*).

— *Le conseil de guerre français de Dusseldorff condamne à mort l'ancien officier Slagetter et à des peines diverses de travaux forcés plusieurs Allemands, coupables de sabotage des voies ferrées* (9 *mai*).

— *La note anglaise et la note italienne en réponse aux propositions allemandes sont remises, le* 13 *mai, aux ambassadeurs d'Allemagne à Londres et à Rome. Toutes deux affectent d'ignorer l'occupation de la Ruhr et critiquent à peu près dans les mêmes termes la note du chancelier Cuno; les chiffres proposés sont insuffisants, et il n'est question ni de gages ni de garanties.*

Les affaires d'Orient. — *A Constantinople, M. Jessé-Curély, haut commissaire intérimaire, est chargé par le gouvernement français de faire une communication au gouvernement d'Angora, en réponse à la démarche récente de ce dernier pour déclarer que les concentrations de troupes turques à la frontière syrienne n'avaient aucun caractère d'hostilité à l'égard de la France et que celle-ci avait, de son côté, manqué à certaines stipulations de l'accord d'Angora.*

La communication, après avoir réfuté les allégations de la note turque, conclut que le gouvernement d'Angora, par sa politique d'intimidation et de fausses nouvelles, rend difficile au gouvernement français l'attitude amicale qu'il a observée jusqu'ici au cours des pourparlers de paix (9 *mai*).

— *Le général Weygand débarque à Beyrouth le* 9 *mai.*

— *A Lausanne, Ismet-Pacha et M. Venizelos se rencontreront en tête à tête, le* 17 *mai, pour résoudre les problèmes intéressant particulièrement les deux pays.*

France. — *Décret sur la réforme de l'enseignement secondaire* (3 *mai*).

— *M. Marcel Cachin et ses complices, détenus à la prison de la Santé, seront traduits devant le Sénat en Haute-Cour de Justice. En attendant, ils sont remis en liberté provisoire.*

Le décret de constitution de la Haute-Cour est lu à la séance du Sénat du 9 *mai.*

Angleterre. — *Le gouvernement anglais envoie aux Soviets une note conçue en termes sévères au sujet de la propagande soviétique dans les possessions asiatiques de l'Empire et au sujet du traitement infligé à certains sujets britanniques* (9 *mai*).

Suisse. — *Aux élections au Grand Conseil de Bâle, la majorité socialiste et communiste est renversée* (1er *mai*).

— *A Lausanne, M. Vorowski, délégué des Soviets à la conférence, est assassiné. Deux de ses compagnons sont grièvement blessés. Le meurtrier, Conradi, déclare avoir voulu venger son père et son oncle, torturés par les bolchevistes* (10 *mai*).

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 29430.